



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 146 • NUMÉRO 191 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 4 décembre 2012

—
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 4 décembre 2012

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1005)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à huit pétitions.

Monsieur le Président, pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

● (1040)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 522)

POUR

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Bezan
Block

Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen

Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Davidson
Dreeshen
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Galipeau
Gill
Goguen
Gosal
Grewal
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
Mayes
McLeod
Menzies
Miller
Nicholson
Obhrai
O'Neill Gordon
Payne
Poilievre
Raiitt
Rathgeber
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shiple
Smith
Sorenson
Storseth
Sweet
Toet
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Warawa
Watson
Sky Country)
Weston (Saint John)
Williamson
Woodworth

Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Daniel
Del Mastro
Dykstra
Fast
Fletcher
Gallant
Glover
Goodyear
Gourde
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKenzie
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Fundy Royal)
Norlock
O'Connor
Opitz
Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Stanton
Strahl
Tilson
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Wilks
Wong
Yelich

*Initiatives ministérielles*Young (Oakville)
Zimmer — 143

Young (Vancouver South)

CONTRE

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélanger
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boutin-Sweet
Brahmi	Brousseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Comartin	Côté
Cotler	Cullen
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseault	Easter
Eyking	Footé
Fortin	Freeman
Fry	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogulé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamouroux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind- sor)
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Turmel
Valerioté — 125	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1045)

[Traduction]

LOI DE 2012 SUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 décembre, du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre d'autres mesures, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement; ainsi que du groupe de motions n° 1.

M. Chungsen Leung (secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi d'intervenir au sujet du projet de loi C-45, Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance.

Comme les Canadiens le savent, la priorité absolue du gouvernement est la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. Nous mettons en place des initiatives qui auront pour effet de bâtir une économie forte et de favoriser la création d'emplois. Nous sommes résolus à appuyer les familles et les collectivités canadiennes, à protéger l'environnement et à soutenir les entreprises et le développement.

Nous avons investi plus de 63 milliards de dollars dans des mesures de relance ciblées qui ont contribué à mettre le Canada à l'abri de la pire récession économique mondiale de l'histoire. Il n'est guère étonnant que le Canada suscite l'envie partout dans le monde puisque nous avons très bien résisté au ralentissement économique.

Des voix: Oh, oh!

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis désolée, mais j'ai énormément de difficulté à entendre le secrétaire parlementaire. Je sais que nous sommes entre deux votes, mais je n'arrive pas à suivre ce que dit le secrétaire parlementaire, et j'aimerais être prête à poser des questions.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Il y a beaucoup de conversations. Le secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme a la parole, et je prierais les députés de se retirer dans leurs antichambres respectives s'ils désirent poursuivre leurs discussions.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Chungsen Leung: Monsieur le Président, je recommence. C'est un honneur pour moi d'intervenir au sujet du projet de loi C-45, Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance.

Comme les Canadiens le savent, la priorité absolue du gouvernement est la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. Nous mettons en place des initiatives qui auront pour effet de bâtir une économie forte et de favoriser la création d'emplois. Nous sommes résolus à appuyer les familles et les collectivités canadiennes, à protéger l'environnement et à soutenir les entreprises et le développement.

Nous avons investi plus de 63 milliards de dollars dans des mesures de relance ciblées qui ont contribué à mettre le Canada à l'abri de la pire récession économique mondiale de l'histoire. Il n'est guère étonnant que le Canada suscite l'envie partout dans le monde puisque nous avons très bien résisté au ralentissement économique.

Notre gouvernement sait que la reprise économique mondiale demeure fragile et que beaucoup de Canadiens sont encore à la recherche d'un emploi. En conséquence, le Plan d'action économique de 2012 permettra de créer des emplois, de favoriser la croissance et d'assurer la prospérité à long terme du Canada.

Initiatives ministérielles

Nous appuyons les entrepreneurs, les innovateurs et la recherche de calibre mondial. Nous donnons suite au rapport Jenkins en annonçant l'octroi de 1,1 milliard de dollars pour soutenir directement la recherche et le développement ainsi que de 500 millions de dollars en capital de risque.

Avant de devenir député de Willowdale, j'étais entrepreneur. J'ai lancé cinq entreprises comptant de 5 à 400 employés. Les mesures que nous proposons revêtent une grande importance pour les entrepreneurs canadiens.

Notre gouvernement attache beaucoup d'importance à l'innovation dans les sciences et la technologie et c'est pourquoi nous allons affecter 37 millions de dollars par année aux conseils subventionnaires du Canada.

Nous savons qu'il est important d'améliorer le climat d'investissement pour les entreprises et c'est pourquoi nous croyons à un développement responsable des ressources. Nous nous assurons que les grands projets d'exploitation de ces dernières ne sont pas freinés par la réglementation et que chaque projet fait l'objet d'un seul examen dans un délai clairement défini.

Nous entreprenons le plan d'expansion du commerce le plus ambitieux de l'histoire du pays et nous savons qu'il est important d'accroître nos relations commerciales avec des pays qui nous offrent des marchés sur lesquels nous devons prendre de l'expansion.

En tant qu'ancien entrepreneur, je sais à quel point il est important de créer un climat économique favorable aux entreprises. En prolongeant le crédit à l'embauche pour les petites entreprises, nous voulons les encourager à embaucher davantage et réduire de 205 millions de dollars les charges sociales totales des entreprises.

Notre gouvernement sait à quel point il importe d'assurer la solidité des familles canadiennes et c'est pourquoi, dans le cadre du Plan d'action économique 2012, il prévoit plusieurs mesures clés pour venir en aide aux familles canadiennes. Il veut notamment améliorer le régime enregistré d'épargne-invalidité afin d'aider à assurer la sécurité financière à long terme des enfants souffrant d'une invalidité grave; améliorer l'infrastructure hydraulique des Premières Nations, en allouant plus de 330,8 millions de dollars afin d'assurer une eau potable salubre et sécuritaire dans les réserves; investir dans la petite infrastructure publique avec 150 millions de dollars pour soutenir les réparations et les améliorations aux installations communautaires existantes; promouvoir un mode de vie plus actif par un soutien continu à ParticipAction et aux programmes communautaires connexes d'activité physique et de mise en forme ainsi qu'améliorer le Fonds d'aide aux victimes afin de s'assurer que les victimes de crime peuvent se faire entendre au sein du système de justice et du système correctionnel fédéraux.

Tout cela vient s'ajouter aux solides mesures prises par notre gouvernement pour soutenir les familles depuis 2006.

Je vais donner à la Chambre d'autres exemples de ce que nous avons fait pour aider les Canadiens. Nous avons réduit le fardeau fiscal à plus de 140 reprises depuis que nous formons le gouvernement. Nous avons réduit le taux d'imposition du revenu des particuliers le moins élevé à 15 p. 100. Nous avons radié des rôles d'imposition plus d'un million de Canadiens à faible revenu. Nous avons augmenté le montant que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt. Nous avons fait passer la TPS de 7 % à 5 %, remettant ainsi près de 1 000 \$ dans le portefeuille d'une famille moyenne. Nous avons mis en oeuvre la prestation universelle pour la garde d'enfants et offert ainsi plus de choix aux familles en leur versant 1 200 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans. Nous avons créé le crédit d'impôt pour aidants familiaux, pouvant

s'appliquer jusqu'à un montant de 2 000, pour tous les types de proches à charge handicapés, ce qui comprend les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs. Nous offrons le crédit d'impôt pour enfants, un allègement fiscal sur le revenu des particuliers pouvant atteindre, en 2011, 320 \$ pour chaque enfant de moins de 18 ans.

Nous avons mis en oeuvre le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, encourageant la bonne forme physique des enfants par un crédit sur les frais d'inscription à des programmes d'activité physique admissibles pouvant atteindre 500 \$. Nous offrons également le crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, pouvant atteindre 500 \$, sur les frais d'inscription à des programmes artistiques, culturels, récréatifs et de développement admissibles.

Nous avons créé le fameux compte d'épargne libre d'impôt — l'outil d'épargne personnel le plus important depuis les REER.

• (1050)

Nous avons doublé le montant du revenu en cours d'étude qui est exonéré, le faisant passer à 100 \$ par semaine, ce qui permet aux étudiants à temps plein de gagner plus d'argent sans que leurs prêts ne soient touchés.

Nous avons éliminé la pénalité fiscale liée au mariage pour les ménages à revenu unique en majorant le montant du conjoint au même niveau que l'exemption personnelle de base.

Nous avons instauré le régime enregistré d'épargne-invalidité afin d'aider les familles ayant des enfants vivant avec un handicap.

Les familles bénéficient aussi d'autres nouvelles mesures ciblées, notamment le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation, le régime élargi d'accès à la propriété et le crédit d'impôt pour le transport en commun.

Les électeurs de ma circonscription, Willowdale, travaillent fort pour gagner leurs salaires et ils croient à une fiscalité moins lourde. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui est en faveur d'un faible taux d'imposition et qui veut laisser plus d'argent là où celui-ci devrait être, c'est-à-dire dans les poches des travailleurs canadiens et des entreprises créatrices d'emplois. C'est pour cette raison que nous avons réduit les impôts plus de 140 fois depuis 2006, ramenant ainsi le fardeau fiscal global à son plus bas niveau depuis près de 50 ans. Nous avons retiré plus d'un million de familles, de personnes et d'aînés à faible revenu du rôle d'imposition.

Nous avons allégé tous les modes d'imposition, qu'il s'agisse de l'impôt des particuliers, des taxes à la consommation, de l'impôt des sociétés, des taxes d'accise et de bien d'autres. Nous avons, entre autres initiatives, ramené le taux inférieur d'imposition du revenu des particuliers à 15%; haussé le montant d'argent non imposable que les Canadiens peuvent gagner; permis aux aînés de fractionner leur revenu de pension; fait passer la TPS de 7% à 5%, de sorte qu'une famille moyenne dispose maintenant de près de 1 000 \$ de plus; instauré les crédits d'impôt pour la condition physique et les activités artistiques des enfants; créé le fameux compte d'épargne libre d'impôt, qui est l'outil d'épargne personnelle le plus important depuis le REER; réduit le taux d'imposition des petites entreprises, qui est passé de 12% à 11%; et baissé l'impôt des sociétés à 15%, mesure adoptée par le Parlement en 2007.

Grâce aux allègements fiscaux du gouvernement conservateur, la famille canadienne type réalise des économies d'impôt annuelles de plus de 3 100 \$.

Initiatives ministérielles

C'est en partie en raison du plan d'allègement fiscal mis en oeuvre par le gouvernement que le magazine *Forbes* a dit que le Canada était le meilleur pays au monde pour faire prospérer une entreprise et créer des emplois.

Le Plan d'action économique de 2012 poursuit dans la même veine que les allègements fiscaux accordés par le gouvernement conservateur. Il prévoit notamment le prolongement d'un an du crédit à l'embauche pour les petites entreprises, ainsi que l'octroi à ces dernières d'un crédit pouvant atteindre 1 000 \$ afin de compenser l'augmentation des contributions d'assurance-emploi entre 2011 et 2012. Ce nouveau crédit d'impôt aidera jusqu'à un demi-million d'employeurs à embaucher et réduira les coûts salariaux des petites entreprises d'environ 205 millions de dollars en 2012.

Soutenir les étudiants canadiens est aussi une priorité du gouvernement. Le Collège Seneca se trouve dans ma circonscription, Willowdale. J'ai récemment eu l'honneur de me joindre au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie pour annoncer l'octroi d'une subvention visant à lier l'innovation et la commercialisation. Nous savons que, pour réussir dans le contexte de l'économie mondiale, les étudiants canadiens doivent avoir la meilleure éducation possible. C'est pourquoi, depuis 2006, le gouvernement conservateur fournit un soutien fort précieux aux étudiants.

Voici quelques mesures que nous prenons pour préparer les jeunes à relever les défis du XXI^e siècle. Nous investissons plus de 10 milliards de dollars par année dans l'éducation et l'aide aux étudiants. Nous affectons notamment plus de 3 milliards de dollars en transferts aux provinces en matière d'études postsecondaires et plus de 7 milliards de dollars en mesures directes d'aide aux étudiants et à leur famille.

Nous accordons 2,5 milliards de dollars par année aux étudiants en subventions, en bourses d'études et en programmes de base, pour les aider à payer leurs études.

Nous avons instauré le Programme canadien de bourses aux étudiants, qui verse jusqu'à 250 \$ par mois d'étude aux étudiants à faible revenu et jusqu'à 100 \$ par mois aux étudiants à revenu moyen.

Nous accordons annuellement 140 millions de dollars aux jeunes Canadiens pour les inciter à suivre une formation d'apprenti. Cette mesure comprend la nouvelle subvention incitative aux apprentis et la nouvelle subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti. Nous avons créé le nouveau crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis.

Nous avons diminué le taux d'intérêt en cours d'études sur les prêts consentis aux Canadiens qui étudient à temps partiel. Nous l'avons fait passer du taux préférentiel majoré de 2,5 % à 0 %, pour le ramener au même niveau que celui des étudiants à plein temps.

Nous avons augmenté le plafond du revenu familial des étudiants à temps partiel aux fins de l'admissibilité aux prêts et bourses d'études canadiens pour le porter au même niveau que celui des étudiants à plein temps.

Nous avons investi 9 millions de dollars dans le Nord, notamment dans les collectivités éloignées, pour élargir les programmes de littératie et de numératie des collèges territoriaux.

Nous prenons aussi d'autres mesures dans le Plan d'action économique de 2012 pour que les étudiants canadiens soient encore mieux outillés et intégrés au marché du travail. Nous augmentons le soutien aux perspectives d'emploi pour les jeunes. Nous doublons les stages pour diplômés dans les entreprises novatrices. Nous précisons

les critères d'admissibilité au programme d'annulation des prêts d'études canadiens.

Je suis fier des mesures qu'a prises le gouvernement. Je sais que ces initiatives seront avantageuses pour les gens de ma circonscription, Willowdale, et pour tous les Canadiens. Je suis fier d'appuyer le Plan d'action économique. Je demande aux députés d'appuyer aujourd'hui cette mesure législative.

● (1055)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue d'en face trouve raisonnable et responsable que désormais, conformément au projet de loi C-45, moins de 1 % des cours d'eau du Canada seront protégés par la Loi sur la protection des eaux navigables, qu'on appellera dorénavant la « Loi sur la protection de la navigation ».

Avant ce projet de loi, tous les cours d'eau du Canada étaient protégés d'office par le gouvernement. Ce dernier était donc responsable du bien commun, mais désormais, moins de 1 % des cours d'eau seront protégés.

[Traduction]

M. Chungsen Leung: Monsieur le Président, nous devons faire la distinction entre deux types de voies d'eau, soit les voies navigables et les autres. Les voies navigables sont conçues pour accroître le commerce au pays. Au fil de l'histoire, le Canada a aménagé des voies navigables, comme le canal Welland et le canal Rideau, qui devaient servir, d'abord et avant tout, au commerce interne.

Quant aux voies d'eau naturelles, elles seront protégées par la Loi sur la protection de l'environnement.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le député a fort bien présenté les notes d'allocation fournies par le Cabinet du premier ministre, mais je pense qu'il a manqué un ou deux points.

Par exemple, sous la direction du premier ministre, le gouvernement a déclaré qu'il voulait faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Le député s'est tu à ce sujet. Il a également passé sous silence une décision du premier ministre et du gouvernement que j'aime particulièrement, celle d'augmenter le nombre de députés alors que la grande majorité des Canadiens ne le souhaitent pas.

À côté de telles priorités, des coupes draconiennes sont pratiquées dans la fonction publique et des problèmes se posent en ce qui touche les services aux chômeurs et aux retraités. La liste des compressions est longue.

Pourquoi le député a-t-il omis de parler de quelques-unes de ces mesures pas du tout anodines que le premier ministre a prises au détriment de toute la population?

M. Chungsen Leung: Monsieur le Président, je remercie le député de soulever ces points, parce que notre Plan d'action économique en contient tant qu'il m'est impossible de les exposer tous maintenant.

La hausse de l'âge de la retraite à 67 ans correspond à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Les Canadiens sont généralement en bien meilleure santé de nos jours et, selon des rapports actuariels, ils vivent plus longtemps.

Pour ce qui est des compressions à la fonction publique, nous avons veillé à ce que le travail se fasse de façon plus efficace, de sorte que nous pouvons fonctionner avec une fonction publique réduite.

Initiatives ministérielles

• (1100)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de ses remarques et je note, bien sûr, qu'il s'occupe du secteur du multiculturalisme.

Je suis très préoccupée par les éléments de ce projet de loi qui sont contraires à la culture inclusive de notre pays, surtout le fait que les personnes qui viendront au Canada, même en vacances, devraient dorénavant remplir un formulaire et obtenir la permission du ministre de l'Immigration pour pouvoir venir faire du tourisme ici, en vacances.

Le secrétaire parlementaire s'est-il penché, à son ministère, sur les répercussions d'une telle mesure pour le multiculturalisme?

M. Chungsen Leung: Monsieur le Président, nous devons protéger la frontière du Canada. Avec la mondialisation, il est très facile pour n'importe qui dans le monde de venir au Canada. Nous demeurons un pays très généreux et ouvert. Toutefois, nous devons mettre en place un minimum de contrôles de sécurité pour protéger nos frontières, comme nous le faisons en collaboration avec les États-Unis dans le cadre du périmètre de sécurité nord-américain.

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-45 qui, comme tous ceux qui nous suivent en ce moment le savent, est le deuxième projet de loi omnibus d'exécution du budget du gouvernement conservateur. À en juger par les 414 pages et 516 articles modifiant plus de 60 lois différentes que contient le projet de loi, il est clair que les conservateurs ne comprennent pas vite et, j'en ai bien peur, ne comprendront jamais.

En dépit de la récente motion libérale condamnant la mesure législative omnibus et l'opposition écrasante des Canadiens au projet de loi C-38, le précédent projet de loi omnibus d'exécution du budget, le gouvernement présente un autre projet de loi omnibus anti-démocratique.

Quand les Canadiens s'inquiètent de la façon dont le gouvernement rédige les lois, les ministres leur disent en gesticulant de ne pas s'en faire au sujet du processus. Il n'en demeure pas moins que les Canadiens s'inquiètent au sujet du processus. Ils comprennent que le processus électoral, le processus des délibérations, le processus de reddition de comptes et le processus des études parlementaires et des consultations sont fondamentaux dans la démocratie canadienne et sont indissociables de la prospérité et de la stabilité économiques. Lorsque le gouvernement conservateur dit aux Canadiens inquiets de ne pas s'en faire au sujet du processus, les Canadiens tendent l'oreille et en prennent bonne note.

Face aux abus de pouvoir outranciers du gouvernement conservateur, les libéraux poursuivent leur lutte pour la démocratie et l'économie et, par le fait même, pour les Canadiens d'un océan à l'autre. Ainsi, les libéraux ont présenté une motion, qui a été adoptée, visant à retirer du projet de loi d'exécution du budget les importantes mesures relatives à la modification des pensions des députés afin que le Parlement puisse les adopter rapidement. Nous avons été ravis que le gouvernement se rallie à nous dans ce dossier.

Afin que le projet de loi C-45 puisse faire l'objet d'un débat et de consultations en bonne et due forme, nous avons demandé à ce que de nombreuses mesures sans lien entre elles soient présentées en tant que projets de loi distincts. Même si le premier ministre a rejeté les appels à une approche plus démocratique des libéraux, nous nous sommes réjouis qu'il ait au moins accepté de laisser 11 comités permanents étudier le projet de loi C-45. Malheureusement, il est apparu clairement qu'en donnant cette permission, le gouvernement ne se livrait qu'à un vulgaire exercice de relations publiques.

Hélas, puisque le gouvernement a refusé de scinder l'énorme projet de loi C-45, seul le Comité des finances a reçu un ordre de renvoi de la Chambre, devenant ainsi l'unique comité apte à amender le projet de loi. Par exemple, si le Comité des pêches avait découvert une erreur dans la section 4, qui apporte des modifications corrélatives à des dispositions de la Loi sur les pêches portant sur la destruction de l'habitat du poisson, il n'aurait pas pu la rectifier.

Le projet de loi C-45 comporte des lacunes et c'est pourquoi les libéraux ont présenté plus de 3 000 amendements lors de l'étude en comité. Nous espérons que certains de ces amendements recevraient l'appui des autres partis afin d'en arriver à la meilleure mesure législative possible. Malheureusement, les conservateurs ont prouvé une fois de plus que la collaboration ne les intéresse nullement.

De nombreuses familles canadiennes continuent d'être durement touchées par le ralentissement économique et ont du mal à joindre les deux bouts. Je sais que dans ma circonscription, Random—Burin—St. George's, les gens espéraient que le gouvernement les surprenne et qu'il fasse preuve de leadership, pour une fois, en présentant un projet de loi d'exécution du budget qui aiderait à créer des emplois. Malheureusement, le projet de loi C-45 ne fait pas grand-chose pour créer des emplois et il en fait encore moins pour aider les familles en difficulté qui ressentent les effets de l'écart grandissant entre les riches et les Canadiens à revenu faible ou moyen.

Sous le gouvernement conservateur, l'économie canadienne éprouve des difficultés. Le directeur parlementaire du budget prédit qu'un taux de croissance moins élevé que prévu fera perdre 22 milliards de dollars par année à l'économie canadienne. Même le ministre des Finances prédit que le taux de croissance sera moins élevé que prévu et il a cessé d'établir des objectifs de réduction du déficit trop optimistes. À son grand embarras, il reconnaît encore une fois qu'il n'atteindra pas ses propres objectifs en la matière.

Cette mesure législative est présentée comme un projet de loi d'exécution du budget, mais il serait plus juste de parler d'un projet de loi de correction du budget. En effet, le projet de loi C-45 a pour but de corriger les erreurs législatives commises par les conservateurs dans le projet de loi C-38. Parmi les mesures qu'il cherche à corriger, on compte notamment des erreurs dans des dispositions de la Loi sur les pêches modifiée concernant le déplacement des poissons dans les plans d'eau, la piètre formulation des dispositions transitoires de la nouvelle loi sur l'évaluation environnementale ainsi que le libellé ambigu du processus d'approbation ministérielle qui s'applique à certains investissements réalisés par des fonds commun de placement du secteur public.

• (1105)

Dans le cas d'un projet de loi omnibus, une partie du problème réside dans le fait que sa taille et sa portée sont telles que le Parlement ne peut l'examiner comme il se doit et s'assurer qu'il permet d'atteindre les résultats souhaités. Nous demandons d'avoir la possibilité de collaborer avec le gouvernement et tous les partis à la Chambre pour nous assurer de parvenir à la meilleure mesure législative possible pour le bénéfice des Canadiens qui nous élisent justement à cette fin.

Le projet de loi C-38 comportait plus de 400 pages et, comme les conservateurs ont tendance à limiter le débat et à écarter les faits qui ne cadrent pas avec leur idéologie, il est facile de comprendre pourquoi ce projet de loi renfermait tant d'erreurs qui doivent maintenant être corrigées.

Initiatives ministérielles

Au lieu de présenter aux Canadiens une mesure législative centrée sur l'emploi et l'économie, le gouvernement essaie de corriger des erreurs qu'il n'aurait pas dû commettre au départ et sur lesquelles la Chambre des communes doit maintenant se pencher au lieu de discuter d'autres mesures législatives importantes. Les problèmes auraient dû être réglés et nous ne devrions pas en être saisis de nouveau et être forcés de signaler une fois de plus les erreurs du gouvernement conservateur. Si le gouvernement avait scindé le projet de loi, comme les libéraux l'avaient demandé, il n'aurait pas commis autant d'erreurs grossières.

De plus, une bonne partie des mesures présentées dans le présent projet de loi omnibus, le C-45, n'ont pas leur place dans un projet de loi d'exécution du budget, car elles n'ont rien à voir avec la mise en oeuvre de mesures budgétaires. Il est faux de prétendre, comme le fait le ministre des Finances, que toutes les mesures contenues dans le projet de loi C-45 figuraient dans le budget. Ainsi, les modifications à la définition de pêche autochtone n'étaient pas prévues dans le budget et n'ont aucune répercussion sur les lois relevant du ministère des Finances. Les modifications à la Loi sur les Indiens touchant la désignation de terres n'étaient mentionnées nulle part dans le budget. Je remarque que, dans les deux cas, le gouvernement propose ces modifications à des lois touchant les membres des Premières Nations de façon unilatérale, sans aucune consultation, en violation directe de sa responsabilité constitutionnelle de consulter les Autochtones. C'est un échec flagrant du gouvernement qui est incapable de consulter les Canadiens de toutes les régions du pays au sujet des questions qui influent sur toutes les facettes de leur vie quotidienne. Pourtant, le gouvernement va de l'avant et prend les mesures qu'il souhaite sans consulter ceux qui seront le plus directement touchés.

La dissolution de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada est une autre mesure qui ne figurait pas dans le budget mais qui se retrouve dans le projet de loi d'exécution du budget. Non seulement il n'était pas question de cette dissolution dans le budget, mais le gouvernement y promettait plutôt le contraire. À la page 167, on peut lire ce qui suit : « Au cours des prochaines années, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC) continuera de fixer ce taux... ». Le projet de loi C-45 élimine cet office et centralise la responsabilité de fixer le taux entre les mains du Cabinet.

En plus d'établir le taux de cotisation d'assurance-emploi, l'office était censé investir les surplus de la caisse de l'assurance-emploi, mais sous le gouvernement conservateur, tant de Canadiens se sont retrouvés au chômage que l'office n'a jamais eu de surplus à investir.

Au lieu de s'attaquer à la situation financière difficile de nombreux Canadiens, dans le projet de loi C-45, les conservateurs continuent d'user de façon tout à fait irresponsable de leurs pouvoirs. L'élimination de crédits d'impôt importants pour la création d'emplois, comme le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, le crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique et le crédit d'impôt des sociétés pour exploration et développement miniers, ne va en rien stimuler notre économie.

Je ne peux appuyer une mesure législative qui nuit à l'emploi plutôt que de stimuler la création d'emplois.

• (1110)

[Français]

Mme Sadia Groguhé (Saint-Lambert, NPD): Monsieur le Président, je souhaite remercier ma collègue de son discours. Utiliser la motion d'attribution de temps de façon exagérée est tout de même

antidémocratique. Ce projet de loi omnibus massif, qui apportera des changements importants dans différentes sphères des projets de loi, n'a pas été proposé de façon démocratique sur le plan de la discussion, tant aux Canadiens qu'aux députés de cette Chambre.

Je voudrais également dire que, malgré le fait que les conservateurs affirment que ce budget créera des emplois, le directeur parlementaire du budget maintient que le budget entraînera la perte de 43 000 emplois canadiens. En réalité, ce budget prévoit une hausse du taux de chômage.

Ma collègue en a parlé. Pourrait-elle commenter un peu plus?

[Traduction]

Mme Judy Foote: Monsieur le Président, il faut beaucoup de temps pour étudier un projet de loi d'exécution du budget de cette ampleur et ses différentes dispositions. Quiconque prend le temps d'étudier celui-ci article par article voit que l'intention du gouvernement n'est pas de favoriser la création d'emplois, mais bien de supprimer des emplois. C'est précisément ce qui se passe partout au pays.

Prenons l'exemple de Service Canada, cet organisme subira à lui seul d'importantes pertes d'emplois. On élimine des postes d'employés du secteur public qui s'occupent des questions liées à l'assurance-emploi, ainsi que des postes dans les bureaux offrant des services aux anciens combattants. Il y a des suppressions de postes partout, et l'on dit aux gens de s'adresser à Service Canada. Toutefois, le gouvernement réduit également les ressources de Service Canada, de sorte que les Canadiens doivent composer non seulement avec la perte de leur emploi, mais aussi avec la disparition des services publics auxquels ils ont droit et auxquels ils sont habitués. Le gouvernement leur dit maintenant d'utiliser Internet. Il oublie que de nombreuses personnes, surtout dans les collectivités rurales, n'ont pas encore accès à un ordinateur leur permettant d'aller sur le Web. On dit ensuite à ces gens d'aller dans un bureau de Service Canada, où il y a de moins en moins d'employés pour s'occuper des questions avec lesquelles ils ont besoin d'aide.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat.

J'aimerais poser une question à la députée de Random—Burin—St. George's concernant une compression particulièrement dévastatrice dans les services de Terre-Neuve-et-Labrador: la fermeture du centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's, qui aura des répercussions pour toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. D'ailleurs, le centre de la ville de Québec doit également fermer ses portes.

Je sais que la députée a fait des pieds et des mains pour aider les personnes qui ont perdu leur poste. J'aimerais savoir si elle a des observations à ce propos.

Mme Judy Foote: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Avalon de sa question. Il connaît très bien tout ce qui s'est passé à Terre-Neuve-et-Labrador au sujet des coupes visant les opérations de recherche et sauvetage. La fermeture du centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's a secoué tous les habitants de Terre-Neuve et du Labrador, car ce centre offrait des services à tous ceux qui naviguent sur l'Atlantique Nord.

Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador contestent toujours cette décision, mais le gouvernement conservateur fait la sourde oreille aux protestations de ceux qui savent vraiment ce qui va se produire. Malheureusement, il faudra probablement une tragédie pour convaincre le gouvernement de rouvrir le centre secondaire de sauvetage maritime.

Initiatives ministérielles

La ville de Québec, elle, bénéficie d'un sursis. Son centre ne ferme pas pour l'instant, mais ce n'est pas grâce à la bonté d'âme du gouvernement. C'est plutôt parce que ce dernier n'a pu trouver de personnel compétent parlant français pour le centre de sauvetage de Trenton. Le gouvernement souhaite donc bel et bien fermer le centre de Québec, mais il ne peut le faire pour l'instant.

• (1115)

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, qui met en oeuvre des éléments clés du Plan d'action économique de 2012.

Lorsque nous avons présenté ce plan au mois de mars, nous avons bien indiqué qu'il était important de prendre des mesures énergiques pour veiller à ce que notre économie crée de bons emplois et qu'elle assure une meilleure qualité de vie à nos enfants et à nos petits-enfants, ainsi que des mesures qui sont bonnes pour l'environnement.

Les Albertains se préoccupent énormément des beautés naturelles de leur province et ont à coeur de protéger l'environnement pour les générations à venir. Lorsque des membres de ma famille et des amis viennent en visite, j'aime bien leur faire admirer la beauté de Kananaskis, Banff et Jasper. L'intérêt que les Albertains portent à l'environnement ne s'arrête toutefois pas à leur fierté à l'égard des parcs nationaux.

Par exemple, de plus en plus d'Albertains se tournent vers le chauffage géothermique. J'ai payé un peu plus cher pour cette technologie dans ma nouvelle maison. Les Albertains n'ont pas peur de joindre le geste à la parole. Le mot clé, toutefois, est « équilibre ». C'est exactement comment je décrirais les mesures contenues dans ce projet de loi.

Dans mon intervention d'aujourd'hui, je mettrai l'accent sur les éléments du projet de loi à l'étude qui élargissent les critères d'admissibilité à la déduction pour amortissement accéléré en vue de la production d'énergie propre et verte. Non seulement cette mesure serait utile pour protéger l'environnement naturel du Canada, mais elle stimulerait la création d'emplois et la croissance économique, qui constituent la priorité absolue du gouvernement.

Avant d'entrer dans les détails à ce sujet, permettez-moi de parler de façon plus générale du Plan d'action économique de 2012.

C'est un plan d'allègement fiscal reposant sur les solides fondements économiques que nous bâtissons depuis notre arrivée au pouvoir, en 2006. Il nous a permis d'éviter les problèmes qu'ont d'autres pays et nous permettra de continuer de les éviter.

La création d'emplois et la croissance économique à long terme sont les clés de notre réussite et sont du reste la raison pour laquelle nous avons mis en oeuvre le Plan d'action économique du Canada au départ. Le plan d'allègement fiscal de notre gouvernement pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique est au coeur de notre stratégie et constitue une politique plaçant le Canada au rang des meilleurs endroits dans le monde pour investir. Notre économie affiche, depuis juillet 2009, une création nette de plus de 800 000 emplois, dont 90 % sont des emplois à temps plein.

Qui plus est, toutes les grandes agences de notation, comme Moody's, Fitch et Standard and Poor's, ont renouvelé la cote de crédit triple A du Canada.

Le plan prévoit des mesures audacieuses d'allègement fiscal qui placent le Canada au rang des pays les plus avantageux pour les entreprises souhaitant investir. Selon le magazine *Forbes*, c'est le meilleur endroit dans le monde pour faire des affaires.

Effectivement, nous facilitons la tâche des entreprises canadiennes souhaitant être concurrentielles dans l'économie mondiale et nous faisons du Canada un endroit plus attirant pour les investisseurs étrangers. Notre objectif est en fin de compte de créer davantage d'emplois intéressants pour les Canadiens, au sein d'une économie saine et prospère.

Nous devons maintenant garder le cap sur les allègements fiscaux afin de protéger l'économie et de créer des emplois. Le Canada fait ainsi l'envie du monde.

Voici à cet égard les paroles de la chancelière allemande, Angela Merkel:

La grande discipline budgétaire du Canada et le choix qu'il a fait de mettre fortement l'accent sur la croissance pour traverser la crise, au lieu de vivre sur de l'argent emprunté, illustrent bien la manière dont on s'attaque aux problèmes de l'autre côté de l'Atlantique. [...] La solution canadienne pourrait aussi s'appliquer à l'Europe.

Mais, lorsque nous pensons à l'avenir, nous savons qu'il est important de trouver le juste équilibre entre les priorités économiques et environnementales.

Le Canada est une superpuissance énergétique, que la nature a dotée d'un capital de ressources énergétiques traditionnelles et nouvelles parmi les plus importants de la terre. De plus en plus, le reste du monde voit le Canada comme un fournisseur fiable d'une vaste gamme de produits énergétiques.

Depuis 2006, notre gouvernement a pris des mesures importantes pour faire de notre pays un chef de file mondial de l'énergie propre, notamment par la réglementation, par des investissements dans les technologies et l'innovation et par des incitatifs à vaste portée.

• (1120)

En mars dernier, pour donner suite aux témoignages entendus pendant les consultations prébudgétaires du Comité des finances de la Chambre des communes et au rapport de ce comité, qui recommandait « que le gouvernement fédéral continue de recourir aux incitatifs fiscaux pour stimuler le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables », le Plan d'action économique de 2012 a proposé de soutenir ces secteurs en élargissant l'admissibilité à la déduction pour amortissement accéléré, un allègement fiscal pour l'investissement dans le matériel de production d'énergie propre.

Pour revenir au projet de loi que nous étudions aujourd'hui, j'aimerais décrire rapidement aux parlementaires et aux Canadiens qui nous écoutent les détails techniques de la déduction pour amortissement accéléré présentée à la partie 1 du projet de loi.

La déduction s'applique actuellement à un vaste éventail de matériel de production ou de conservation d'énergie qui utilise une source d'énergie renouvelable, des combustibles dérivés de déchets ou des combustibles fossiles employés d'une manière efficace.

Le projet de loi du gouvernement conservateur propose d'élargir cet incitatif. Il existe actuellement du matériel qui produit de l'énergie thermique à partir de déchets.

Le projet de loi propose d'élargir l'admissibilité à la déduction pour amortissement accéléré relative au matériel de production d'énergie propre, pour inclure le matériel de production d'énergie thermique alimenté aux combustibles résiduels et permettre qu'il soit utilisé à plusieurs fins, notamment pour le chauffage des locaux et de l'eau. Cela signifie que dans un centre commercial, par exemple, on pourrait utiliser des déchets de bois plutôt que de l'huile à chauffage pour chauffer les locaux et l'eau.

Initiatives ministérielles

Dans les réseaux énergétiques de quartier, l'énergie thermique est transférée entre la centrale de production et un groupe de bâtiments ou un quartier au moyen de tuyaux souterrains dans lesquels circulent de la vapeur, de l'eau chaude ou de l'eau froide.

Nous proposons d'élargir la déduction pour amortissement accéléré relative au matériel de production d'énergie propre en y ajoutant le matériel faisant partie d'un réseau énergétique de quartier qui distribue de l'énergie thermique produite principalement par du matériel de production d'énergie thermique alimenté aux combustibles résiduaires.

À titre d'exemple, dans une collectivité éloignée, au lieu d'utiliser seulement des combustibles fossiles pour produire de la chaleur, on pourrait avoir recours à un réseau énergétique de quartier qui utilise du matériel de production d'énergie thermique alimenté aux combustibles résiduaires.

Enfin, le projet de loi propose d'ajouter les résidus végétaux à la liste des combustibles résiduaires admissibles, de façon à ce qu'ils puissent être utilisés dans le matériel de production d'énergie thermique alimenté aux combustibles résiduaires.

Les résidus végétaux tels que la paille, les rafles de maïs, les feuilles et d'autres déchets biologiques provenant du secteur agricole peuvent servir de plusieurs manières, par exemple pour produire de la chaleur, de l'électricité, des biocombustibles et d'autres bioproduits.

Le gouvernement croit qu'il est essentiel d'investir dans l'avenir énergétique du pays pour saisir les possibilités économiques, créer de l'emploi et renforcer l'avantage canadien.

Grâce à des mesures comme l'élargissement de la déduction pour amortissement accéléré relative au matériel de production d'énergie propre, nous pourrions trouver un juste équilibre entre la protection de l'environnement et la croissance économique.

Par exemple, le Plan d'action économique de 2012 tenait compte du fait que la compétitivité et le succès du Canada à l'échelle mondiale reposent à la fois sur une exploitation optimale de ses ressources naturelles et sur la protection de l'environnement.

Je suis fier du fait que les mesures proposées dans le projet de loi aideront les entreprises et les entrepreneurs canadiens à se développer, à innover et à avoir du succès dans l'économie moderne, dans l'intérêt des générations à venir.

Ainsi, le gouvernement conservateur permettra au Canada de consolider ses avantages par rapport aux autres pays et d'assurer la viabilité des finances publiques et des programmes sociaux pour les générations futures.

J'encourage donc tous les députés à appuyer ce projet de loi et le Plan d'action économique de 2012 pour soutenir l'économie canadienne, et à voter en faveur de la création d'emplois, de la croissance et de la prospérité à long terme.

• (1125)

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue du gouvernement quelque chose sur le plan de la recherche-développement. On sait que, sur le plan des crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental, de grandes modifications ont été apportées, entre autres à la suite du rapport Jenkins.

Cependant des éléments nous troublent beaucoup dans le projet de loi C-45. Entre autres, il y a le fait que le gouvernement va diminuer

de 500 millions de dollars les crédits d'impôt alloués à certaines industries qui en ont bien besoin actuellement. Ces crédits seront en fait transformés en subventions dont les gagnants et les perdants seront choisis par le gouvernement.

Le deuxième élément qui nous trouble est le fait que les dépenses en capital ne seront plus admissibles en ce qui a trait aux crédits d'impôt. Cela va nuire beaucoup à certaines industries, comme celles des secteurs de la fabrication et des ressources naturelles, parce qu'elles ont besoin d'établir des projets-pilotes.

J'aimerais savoir si le député est à l'aise avec le fait que le gouvernement va choisir les gagnants et les perdants des subventions, plutôt que d'accorder crédits d'impôt. Pourquoi les dépenses en capital, qui ne faisaient pas partie des recommandations du rapport Jenkins, ne seront-elles plus admissibles en ce qui a trait aux crédits d'impôt?

[Traduction]

M. Devinder Shory: Monsieur le Président, le député sait très bien que le gouvernement actuel est celui qui a offert le plus de déductions fiscales dans l'histoire du pays.

Le gouvernement croit qu'il faut adopter une approche équilibrée et réduire les impôts pour attirer les entreprises et créer des emplois, et c'est ce qu'il a fait. Je propose à mon collègue de réfléchir encore à cela.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre était dans l'opposition, il disait qu'il n'était pas approprié d'adopter un projet de loi d'exécution du budget de 21 pages parce qu'il touchait un trop grand nombre de lois. C'est ce qu'il a soutenu il y a quelques années seulement. Pourtant, le projet de loi d'exécution du budget dont nous sommes maintenant saisis dépasse de loin les 21 pages.

Le projet de loi actuel compte des centaines de pages et touche de nombreuses lois. Il est quelque peu hypocrite de la part du premier ministre de dire qu'on ne devrait pas adopter un projet de loi d'exécution du budget de 21 pages et, arrivé au pouvoir, de présenter cet énorme projet de loi budgétaire, ce qui ne s'est pratiquement jamais vu à la Chambre des communes.

Pourquoi le gouvernement conservateur majoritaire a-t-il décidé de faire adopter en douce un si grand nombre de modifications législatives au moyen de ce projet de loi?

M. Devinder Shory: Monsieur le Président, c'est une très bonne question, mais entendre un député libéral la poser me fait bien rire.

La situation n'a rien d'extraordinaire. En fait, dans son dernier projet de loi d'exécution du budget en 2005, le gouvernement libéral proposait de modifier des dizaines de mesures législatives. Une vaste gamme de mesures avaient été changées, y compris la Loi sur le vérificateur général; la Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada; la Loi sur la radiodiffusion; la Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador; la Loi canadienne sur la protection de l'environnement; la Loi sur la société canadienne des Postes; la Loi sur l'assurance-emploi; la Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public; la Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines et j'en passe. J'invite le député libéral à revoir le bilan de son propre parti.

Initiatives ministérielles

• (1130)

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Monsieur le Président, c'est avec une certaine inquiétude que je prends la parole aujourd'hui. Je me dis inquiète, et c'est le bon mot pour décrire comment je me sens par rapport au projet de loi C-45, car sa portée est énorme.

Le projet de loi compte plus de 400 pages et modifie des dizaines de lois existantes. C'est un véritable mastodonte législatif, pour ne pas dire un monstre. Ses répercussions se feront sentir pendant longtemps, partout au Canada. Plutôt que de nous laisser étudier convenablement ce projet de loi, le gouvernement nous impose un bâillon. C'est ce qui me fait peur. Comment sommes-nous censé faire notre travail si on ne peut pas débattre du projet de loi?

J'ai été élue pour représenter mes concitoyens d'Alfred-Pellan. De quelle façon puis-je faire entendre leur voix si on réduit au strict minimum l'étude du projet de loi C-45? Ça n'a pas beaucoup de sens. Je dirais même que cette façon brutale d'imposer une loi au Parlement va à l'encontre des valeurs communes des Canadiens. Le Canada a toujours été un pays de débats, de discussions et de compromis. Il est malheureux que le gouvernement actuel ne fasse pas la promotion de ces valeurs.

Cela étant dit, je vais profiter des prochaines minutes pour expliquer concrètement ce qui me déplaît dans le projet de loi. Ma principale préoccupation concerne l'environnement. En effet, le projet de loi C-45 semble chercher par tous les moyens à réduire les protections environnementales qui font notre fierté. On le sait, le Canada a traditionnellement été favorable au respect de l'environnement. C'est quelque chose qui fait le consensus, mais depuis quelques années, depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir, on dirait que le consensus est remis en question. Mes collègues conservateurs ne semblent pas être préoccupés par l'état de la nature. Ils veulent faire passer le développement avant toute protection. C'est une approche très dangereuse et inefficace à long terme.

Le projet de loi C-45 s'attaque notamment à la protection des voies navigables du Canada. Il y a longtemps, notre société a décidé qu'il fallait protéger ces lacs et rivières si importants pour nous tous. Des milliers de cours d'eau ont ainsi été protégés par la loi. Avant de développer un projet comme un pont, un quai ou un oléoduc, il fallait faire une évaluation en bonne et due forme.

Y a-t-il un danger environnemental? Des espèces en péril seront-elles dérangées? Quelles seraient, sur la nature, les conséquences d'un accident? C'est le genre de question qui rendait la protection des eaux navigables si importante. Cela répondait à un impératif logique: avant de développer sans réfléchir, on s'arrêtait un instant. On analysait les pour et les contre d'un projet. Si tout allait bien, on allait de l'avant, sinon on retournait à la planche à dessin. C'était la bonne façon de faire. C'était un compromis acceptable entre le développement et le respect de l'environnement. Malheureusement, le projet de loi C-45 vient tout bousiller.

En effet, des 33 000 plans d'eau jadis protégés, plus de 99 % seront désormais abandonnés. Seule une poignée de fleuves et de rivières sera encore protégée par la nouvelle Loi sur la protection de la navigation. Pour tous les autres, ce sera le retour au far west. On pourra construire, développer et détruire sans se poser de questions. On pourra construire un oléoduc, un pont ou un quai sans problème. On bâtit et on se pose des questions après si jamais ça tourne mal. La sagesse et l'esprit critique qui étaient au coeur de nos valeurs prennent le bord.

En un mot, les conservateurs donnent les clés de la réserve naturelle du Canada aux grandes entreprises. Tant pis pour l'équilibre entre l'économie et la nature, tant pis pour les populations des Premières Nations, tant pis pour les communautés qui ont à coeur la protection de leur patrimoine naturel, et tant pis pour l'environnement. On sacrifie tout ça sur l'autel du développement économique.

Mes collègues et moi souhaitons que l'économie du Canada se développe. Ce qu'on ne veut pas, par contre, c'est qu'elle se développe au détriment de l'environnement. À quoi bon faire un dollar s'il faut tout détruire pour y arriver? Le projet de loi C-45 est loin d'être une bonne nouvelle pour la nature canadienne. La beauté de cette nature est pourtant une des choses qui nous distinguent de par le monde.

Si on demande aux gens de l'extérieur et aux touristes ce qu'ils apprécient de notre pays, ils répondront souvent que c'est la nature et les grands espaces sauvages. Nous sommes le pays avec le plus grand littoral au monde. Nous avons des lacs et des rivières d'une beauté à couper le souffle. En abolissant la protection environnementale de ceux-ci, le projet de loi C-45 nuit à cette réputation. On entame, avec cette loi, une marche effrayante vers une nature amochée et éclopée.

J'en ai discuté avec plusieurs de mes concitoyens et des groupes écologiques m'en ont aussi parlé. Leur constat clair: ils ont honte de leur gouvernement. Ils ne comprennent pas comment celui-ci peut balayer du revers de la main l'équilibre durement obtenu ces dernières décennies. Ils ont l'impression de retourner dans le passé. Les provinces et les territoires sont aussi préoccupés par le projet de loi C-45. En effet, en sabordant la protection des cours d'eau, le fédéral abdique ses responsabilités. Il abandonne tout ça, et laisse les provinces s'arranger toutes seules.

• (1135)

Cela signifie plus de responsabilités pour les provinces sans les moyens financiers supplémentaires nécessaires. On leur dit tout simplement de s'arranger. Est-ce cela, le prétendu fédéralisme d'ouverture du gouvernement? Pour le bien de notre fédération, j'espère que non!

Un autre aspect du projet de loi C-45 m'interpelle. J'ai parlé un peu d'économie tout à l'heure. À la lecture du projet de loi, une question m'est venue: où se trouve le plan du gouvernement pour stimuler la création d'emplois?

J'ai cherché dans les 400 pages et je ne l'ai malheureusement pas trouvé. Bien sûr, le gouvernement répondra que l'abolition de la protection environnementale des rivières vise à stimuler l'économie. C'est tellement cynique que je n'ai pas envie de répondre à cela. Puisqu'il le faut, je réitère que le développement économique ne passe pas par la destruction de la nature. Il y a tout à fait moyen d'atteindre un équilibre. Cet équilibre disparaît de nos lois avec le projet de loi C-45.

Ce que je comprends, c'est que le gouvernement n'envisage qu'une seule façon de créer des emplois: le développement à tout prix. C'est non seulement odieux d'un point de vue environnemental, mais c'est aussi contre-productif. Pourtant, une foule de mesures pourraient être adoptées dès maintenant pour stimuler l'économie et la création d'emplois. Mes collègues et moi n'avons de cesse d'en proposer ici même, à la Chambre, et non, aucune de ces mesures ne mise sur un désastre écologique.

Initiatives ministérielles

Je pense, par exemple, à la réduction des frais abusifs des cartes de crédit facturés aux petites et moyennes entreprises. Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas agi à cet égard? Il suffit de ramener les grandes banques à leur place en les empêchant d'abuser des créateurs d'emplois que sont les PME. C'est simple et efficace, et cela permet aux entrepreneurs honnêtes d'avoir plus d'argent en poche pour engager des gens.

Accorder des faveurs fiscales aux petites et moyennes entreprises qui embauchent serait une autre façon de stimuler la création d'emplois. Tous les économistes le disent: les PME sont essentielles au bon fonctionnement de l'économie du Canada. Ce sont donc elles qu'il faut aider, et non les grandes pétrolières et les grandes banques profitables. Le gouvernement ne semble pas s'en rendre compte. Quand il doit choisir entre les multinationales qui font des milliards de dollars et les petits entrepreneurs, il prend le côté du plus gros. Malheureusement, cette démarche est insensée.

Il faut faire attention. Il ne s'agit pas de déshabiller Jacques pour habiller Paul. Personne, et surtout pas moi, ne s'oppose à la présence des grandes entreprises. Elles contribuent aussi beaucoup à notre société. Encore une fois, tout cela est une question d'équilibre. Comme pour la protection de l'environnement, il faut absolument trouver un juste milieu. En vertu du projet de loi C-45, ce juste milieu n'existera plus. Le gouvernement le remplacera par une balance qui penchera à droite, et toujours plus à droite.

C'est pourquoi, je m'oppose totalement à l'adoption à toute vitesse du projet de loi C-45. Ses répercussions sont trop importantes et ses cibles sont trop mauvaises pour recevoir mon appui. J'invite tous mes collègues à réfléchir longuement avant d'appuyer ce projet de loi. Qu'ils l'étudient convenablement et ils verront qu'il fait malheureusement fausse route.

Il reste peu de temps de débat. Je suis très contente et extrêmement reconnaissante d'avoir l'occasion de me lever à la Chambre aujourd'hui pour discuter du projet de loi C-45. Par contre, j'aimerais réitérer qu'il est extrêmement triste qu'on adopte ce projet de loi à une vitesse grand V. Il est aussi extrêmement décevant que ce projet de loi omnibus n'ait pas été étudié convenablement en comité et que le peu de comités qui ont eu la chance de l'étudier n'aient pas eu assez de temps pour le faire. Certains d'entre eux n'ont eu qu'une seule journée pour en faire l'étude, alors qu'il contient plus de 400 pages. Il est extrêmement triste de voir à quel point notre démocratie est sabordée.

• (1140)

Avant que je termine, j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion.

Je propose, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par adjonction, après la ligne 13, page 291, de ce qui suit: (2.1) Comme l'ajout des eaux navigables énumérées ci-après est réputé être dans l'intérêt public, le gouverneur en conseil, par règlement, ajoute celles-ci à l'annexe dès que cela est en pratique possible après la sanction de la présente loi, en indiquant, quant aux lacs, leur emplacement approximatif en latitude et en longitude et, en ce qui concerne les rivières et fleuves, leurs points en aval et points en amont approximatifs, accompagnés d'une description du plan d'eau et, dans le cas où plus d'un plan d'eau porte le même nom figurant dans la liste ci-après, il choisit celui à ajouter à l'annexe: lac Sunken, rivière Thonokied, lac Tête d'Ours, lac Shark, lac Coyne, lac Ontadek, lac Frame, lac Rufus, lac Barnston, Grand lac de l'Ours, rivière Anderson, lac Tuitatui, rivière Hornaday, lac Bedford et lac Basile.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable députée d'Alfred-Pellan a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il n'y a pas de consentement unanime.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, les gouvernements conservateurs qui se sont succédé ont constamment opposé l'économie à l'environnement. On a affaibli et abrogé les lois afin d'accélérer les projets d'exploitation des ressources, ce qui met en danger l'environnement, la santé et la sécurité des Canadiens. Le gouvernement conservateur devrait reconnaître que nos enfants sont exposés à des environnements dangereux et prendre des mesures substantielles pour régler ce problème. Le gouvernement devrait remettre la santé, celle des enfants en particulier, au coeur du débat sur l'environnement. La raison est simple: notre avenir en dépend.

Auparavant, il était question de protéger l'environnement, afin de sauvegarder la santé et le bien-être des êtres humains; on parle maintenant d'éviscérer des mesures de protection environnementale pour favoriser l'expansion et la croissance. N'est-il pas temps de remettre la santé, en particulier celle des plus vulnérables, nos enfants, au coeur du débat sur l'environnement?

[Français]

Mme Rosane Doré Lefebvre: Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Etobicoke-Nord de sa question et de ses commentaires. Ce que tout ça soulève me fait penser que j'ai fait parvenir, il y a quelques semaines, un envoi collectif dans mon comté d'Alfred-Pellan, à Laval. Cet envoi portait entre autres sur l'environnement et abordait plus particulièrement la question du retrait du Canada du Protocole de Kyoto.

Ma collègue sera surprise d'apprendre que des dizaines et des centaines de citoyens m'ont écrit à ce sujet pour me dire à quel point ils avaient été ébranlés par le retrait du Canada de tous ces programmes environnementaux et par la destruction des lois environnementales. Ils constatent qu'on ne pense pas aux générations futures et ils se demandent ce qui motive le gouvernement fédéral à agir de la sorte. Les commentaires de ma collègue sont donc extrêmement pertinents, et il serait important que le gouvernement d'en face en tienne compte.

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec vraiment beaucoup d'attention l'allocation de ma collègue, qui a longtemps parlé d'environnement. À la veille d'un événement qui sera fort heureux pour elle et son entourage, quel legs laisserons-nous aux générations futures si l'on bafoue les lois environnementales et si l'on retire au secteur de la recherche et du développement des subventions essentielles pour le développement de l'énergie verte?

Initiatives ministérielles

Dans ce projet de loi, il n'y a rien pour l'énergie éolienne et solaire, absolument rien pour le développement des véhicules à hydrogène et rien non plus pour limiter les émissions de gaz à effet de serre causées par l'industrie automobile. La Chine et les États-Unis ont maintenant établi des normes quant aux émissions de gaz à effet de serre produites par les autos qui sortent des chaînes de montage. De notre côté, on ne fait rien. Quelles répercussions cela aura-t-il sur les générations futures?

Quelle tristesse de voir un gouvernement bafouer l'économie de la sorte! Parfois, on doit seulement appuyer l'économie locale pour stimuler la création d'emplois. Or on ne fait rien dans ce budget.

• (1145)

Mme Rosane Doré Lefebvre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Compton—Stanstead de nous faire part de ses inquiétudes et commentaires totalement légitimes.

Dans ce projet de loi, qu'y a-t-il pour les générations futures en ce qui concerne les normes environnementales? Malheureusement, on n'y retrouve aucune norme environnementale visant à protéger nos générations futures. Comme je l'ai mentionné, cette question n'inquiète pas que l'opposition officielle ou mes collègues libéraux, elle inquiète aussi beaucoup les citoyens de Laval qui sont très près de leur environnement.

À la pointe est de Laval, on est très farouchement attachés à nos milieux humides. Deux rivières navigables traversent le comté: la rivière des Mille Îles et la rivière des Prairies. Les gens de ce beau coin de pays tiennent énormément à ce que tous les milieux humides, qu'on cherche toujours à valoriser, restent protégés et soient en meilleur état pour les générations futures.

J'en parlais au Conseil régional de l'environnement de Laval avec lequel les quatre députés de Laval travaillent très fort. Ils sont carrément sous le choc de voir à quel point on délaisse nos générations futures et on s'intéresse si peu au développement durable et à l'environnement dans le projet de loi C-45.

[Traduction]

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de parler aujourd'hui des priorités du gouvernement que sont l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Le ministre des Finances fait un boulot du tonnerre, et nos politiques financières expliquent en bonne partie pourquoi il s'est créé plus de 800 000 emplois depuis la récession économique mondiale. Le Canada fait aujourd'hui l'envie du monde en général, et des pays du G8 en particulier. Nous allons continuer de renforcer notre compétitivité en investissant dans les infrastructures, les sciences et l'innovation, en réduisant les impôts et en supprimant les obstacles commerciaux. Nous avons mis en branle le plus ambitieux plan d'expansion commerciale de l'histoire canadienne. Nous resserrons les liens qui nous unissent aux États-Unis, négociations des accords commerciaux avec l'Inde et l'Union européenne, renforçons les échanges commerciaux avec l'Asie, et la liste pourrait continuer longtemps comme ça.

L'expansion commerciale bénéficie aux régions-ressources que je représente, celles-là même que les députés d'en face voudraient détruire avec leurs politiques néfastes. On compte de nombreuses cultures d'exportation dans ma circonscription, la principale étant le canola. En fait, c'est dans ma circonscription qu'il se produit le plus de canola au pays. Les agriculteurs, les emplois et les industries à valeur ajoutée dépendent tous des échanges commerciaux.

Depuis le début, le gouvernement conservateur mise sur l'allègement fiscal. En fait, il a réduit les impôts et les taxes à plus de 140 reprises. Le budget de 2012 fait un usage judicieux de l'argent des contribuables, l'objectif étant d'équilibrer le budget et d'instaurer un climat propice à la création d'emplois.

Nous voulons renforcer la sécurité financière des travailleurs, des entreprises et des familles en créant des emplois de qualité et en assurant la prospérité à long terme de l'ensemble du pays. Pour ce faire, nous prolongerons d'un an le crédit d'impôt à l'embauche pour les petites entreprises, mesure qui a beaucoup profité aux PME de ma circonscription. Bon nombre d'entre elles exportent leurs produits vers les États-Unis et le reste du monde. J'espère que les néo-démocrates et les libéraux vont comprendre l'importance de ces petits créateurs d'emplois et cesser d'attaquer le secteur des ressources, qui travaille main dans la main avec les PME en leur fournissant l'essence, le gaz, le bois et les métaux dont elles ont besoin pour fabriquer leurs produits et faire des affaires.

Nous allons investir dans les infrastructures et faire les travaux nécessaires pour maintenir le réseau ferroviaire en bon état et faire en sorte qu'il demeure sécuritaire. Nous allons renouveler la flotte de la Garde côtière et améliorer nos installations frontalières. Nous allons en outre accroître le financement destiné à la formation des étudiants, des travailleurs âgés et des personnes handicapées. Nous allons également réformer le système d'immigration du Canada.

En ce qui concerne le développement responsable des ressources, rappelons qu'en 2012, les différents secteurs associés aux ressources naturelles employaient plus de 760 000 travailleurs d'un bout à l'autre du pays. À eux seuls, le secteur minier et le secteur énergétique représentent actuellement 10 % de l'économie canadienne et 40 % de nos exportations. Au cours des 10 prochaines années, plus de 500 nouveaux projets verront le jour au Canada, ce qui représente des nouveaux investissements dépassant les 500 millions de dollars. Le potentiel sur le plan de l'emploi est tout simplement phénoménal.

Depuis 2006, le gouvernement s'est efforcé de rationaliser le processus d'examen. Nos efforts ont déjà permis d'améliorer les choses, et ce, sans que l'environnement s'en ressente d'une quelconque façon. Actuellement, les entreprises qui veulent entreprendre de grands projets se retrouvent dans un dédale d'exigences et de procédures réglementaires complexes, et les processus d'approbation sont longs et, surtout, imprévisibles. Voilà pourquoi le gouvernement a prévu, dans le Plan d'action économique du Canada de 2012, la mise en oeuvre d'un plan visant le développement responsable des ressources.

Ce plan permet la rationalisation du processus d'examen par lequel doivent passer les grands projets économiques en établissant des échéanciers clairs quant à l'approbation des projets. Il permet d'éviter les retards importants qui freinent la création d'emplois et la croissance de l'économie en compromettant d'importants investissements. Le développement responsable des ressources entraînera la création de bons emplois spécialisés et bien rémunérés aux quatre coins du Canada tout en maintenant les normes de protection de l'environnement les plus élevées qui soient. Il convient de rappeler que les économies émergentes, comme l'Asie, se révèlent être de nouveaux marchés pour nos ressources naturelles.

Initiatives ministérielles

Je siége au Comité des pêches et au Comité de l'environnement de la Chambre. J'aimerais parler un peu plus de ces deux sujets, de l'importance de l'utilisation durable de nos ressources ainsi que des mesures que le gouvernement peut prendre pour jouer un rôle plus efficace en collaboration avec les milieux de la conservation de l'environnement et avec les industries des ressources.

En ce qui concerne les pêches, le gouvernement présente des modifications qui mettent l'accent sur l'instauration de règles visant à protéger les poissons et leurs habitats. Ces changements consacraient l'engagement du gouvernement en ce qui a trait à la protection des pêches récréatives, commerciales et autochtones ainsi qu'à la conservation de l'habitat du poisson. Nous adoptons une démarche rationnelle et concrète pour gérer les menaces réelles et sérieuses pour les pêches et l'habitat du poisson tout en réduisant au minimum les contraintes pour les activités quotidiennes qui ont peu de répercussions, voire aucune, sur la productivité des stocks de poisson au Canada.

• (1150)

Les anciennes lois s'appliquaient sans aucune distinction, de sorte que tous les plans d'eau où vivent, pourraient vivre ou pourraient vivre un jour des poissons, sont soumis aux mêmes règles et à la même évaluation sans égard à leur taille ou à l'environnement, ou au fait qu'on y pratique la pêche ou non. Des Canadiens nous ont dit que le manque de logique des règles actuelles empêchait les agriculteurs de nettoyer leurs canaux d'irrigation, retardait les municipalités dans la réparation d'infrastructures et la réalisation de travaux d'entretien courant, interdisait à des entreprises de drainer des champs et des terrains de camping inondés et empêchait les propriétaires de chalets d'entretenir leur propriété.

Les nouveaux changements permettraient d'établir une distinction entre les cours d'eau essentiels, où se pratique une pêche importante, et les plans d'eau non productifs, comme les fossés de drainage et les canaux d'irrigation, ainsi que de déterminer et de gérer les menaces véritables pour la pêche, y compris les répercussions directes sur le poisson, la destruction de l'habitat et les espèces aquatiques envahissantes.

Le ministre des Pêches disposerait également d'outils pour établir de nouvelles directives précises et accessibles que devront suivre les Canadiens lorsqu'ils entreprendront des projets dans l'eau ou à proximité de celle-ci. Il n'y a pas à l'heure actuelle de normes réglementaires pour les projets courants à faible risque comme la construction d'un quai ou d'une rampe de mise à l'eau. Le ministre pourrait maintenant déterminer quels les lieux ont une importance écologique et nécessitent une protection accrue. Actuellement, toutes les zones sont traitées de façon égale en vertu de la loi. En tant que biologiste des pêches, je crois qu'il faut concentrer nos efforts sur les plans d'eau où se pratique la pêche et qui, à cet égard, sont importants pour les gens et les localités.

Ces changements permettraient aussi au gouvernement de faire respecter les conditions associées aux autorisations prévues dans la Loi sur les pêches. À l'heure actuelle, le MPO ne peut pas faire cela. Nous alignerions les infractions prévues dans la Loi sur les pêches...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord invoque le Règlement.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, pourriez-vous vérifier s'il y a quorum? Y a-t-il assez de députés à la Chambre pour qu'il y ait quorum?

Après le compte:

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Ayant vérifié que le quorum est suffisant pour poursuivre le débat, je redonne maintenant la parole au député de Dauphin—Swan River—Marquette.

M. Robert Sopuck: Monsieur le Président, sans aucun doute, les familles canadiennes méritent l'air, l'eau et l'environnement les plus sains possible et tout semble indiquer que l'environnement du Canada se porte bien. C'est pourquoi, depuis 2006, le gouvernement conservateur effectue d'importants investissements pour protéger l'environnement ainsi que la santé et le bien-être des familles canadiennes d'aujourd'hui et de demain. Parmi ceux-ci, mentionnons 1,1 milliard de dollars pour le programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons; 1 milliard de dollars pour les priorités que sont la production et la transmission de l'énergie verte; 1 milliard de dollars pour aider les usines de pâtes et papiers à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à devenir des leaders dans la production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse; un milliard de dollars pour la recherche sur l'énergie propre; 200 millions de dollars pour réduire les risques pour la santé et l'environnement associés aux produits chimiques dangereux dans le cadre du plan de gestion des produits chimiques; 100 millions de dollars pour appuyer la production d'énergie propre dans le secteur forestier canadien; 68 millions de dollars pour nettoyer les sites fédéraux contaminés; 38 millions de dollars pour réduire le risque posé par les espèces végétales et animales envahissantes; 35 millions de dollars à l'appui de la recherche en sciences du climat et de l'atmosphère; 27 millions de dollars pour améliorer les services météorologiques du Canada; plus de 18 millions de dollars à l'appui de la production de rapports sur des indicateurs clés de l'état de l'environnement, comme la pureté de l'air et de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre; 16 millions de dollars pour protéger et nettoyer les Grands Lacs, et j'en passe. La liste est vraiment très longue.

Le plan d'action économique de 2012 fait fond sur le bilan impressionnant du gouvernement conservateur pour ce qui est de rendre l'environnement plus propre et plus durable. Nous sommes déterminés à offrir un soutien continu aux efforts de nettoyage des lacs canadiens, dont le lac Winnipeg et le lac Simcoe, et à accorder des allègements fiscaux plus substantiels pour la production d'énergie propre.

Le plan d'action économique de 2012 vient en aide aux familles et aux collectivités, il renforce les soins de santé dans les régions rurales et les collectivités éloignées et — initiative très importante pour ma circonscription — il améliore l'accès des régions rurales au service Internet à large bande. De plus, au Manitoba, comme le sait le reste du pays, le risque d'inondation est particulièrement élevé. Le plan d'action économique propose un maximum de 99,2 millions de dollars sur trois ans pour aider les provinces et les territoires à assumer le coût de mesures permanentes d'atténuation des inondations.

Nous facilitons également l'accès au soutien à l'innovation dans les entreprises et portons les transferts fédéraux aux provinces et aux territoires à des sommets inégaux. J'ai bien d'autres renseignements à fournir, mais je constate que mon temps de parole est écoulé. J'ajoute simplement que je suis très fier de faire partie d'un gouvernement qui veille avant tout au maintien de la force économique du Canada.

Initiatives ministérielles

●(1155)

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue pour son discours et lui mentionner qu'hier, j'étais dans des circonscriptions tenues par des conservateurs, dans le coin de Saint-Georges de Beauce et de Lac-Mégantic, pour informer la population que le lac Mégantic et la rivière Chaudière ne seraient plus protégés en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables.

Quelle surprise! La population n'était pas au courant de cette action. J'ai donc demandé aux gens de se renseigner au sujet des actions des conservateurs. Pourquoi le lac Mégantic, la rivière Chaudière et la rivière Saint-François, qui se trouve dans ma circonscription, sont-ils abandonnées, alors qu'une centaine de lacs et rivières, soit dans une proportion de 90 %, sont protégés dans des circonscriptions conservatrices?

Pourquoi cette injustice? Pourquoi les citoyens de Drummond, de Lac-Mégantic et de Saint-Georges ne méritent-ils pas, eux aussi, d'avoir cette protection en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables?

[Traduction]

M. Robert Sopuck: Monsieur le Président, je dois dire que j'aime bien siéger au Comité de l'environnement avec le député d'en face.

L'ancienne Loi sur la protection des eaux navigables traitait de la navigation, et nous l'avons modifiée pour corriger la mauvaise application de cette loi. Elle s'appellera maintenant la Loi sur la protection de la navigation, et elle servira à protéger la navigation.

L'ancienne loi désignait souvent des plans d'eau minuscules et très petits comme étant des eaux navigables. En effet, dans ma propre circonscription, une municipalité rurale voulait construire trois ponts enjambant des ruisseaux intermittents. Une fois les exigences de la Loi sur la protection des eaux navigables prises en compte, il lui en aurait coûté 700 000 \$ pour bâtir des ponts conformes. Or, le budget total de la municipalité était de 1,4 million de dollars. Voilà qui montre à quel point l'application de l'ancienne loi était ridicule.

Les changements que nous apportons relèvent du gros bon sens.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi propose notamment d'instaurer une troisième catégorie pour les visiteurs qui viennent au Canada. Essentiellement, une fois le projet de loi adopté, nous aurons une première catégorie pour les gens provenant de pays pour lesquels nous exigeons désormais un visa de visiteur; une deuxième catégorie pour les citoyens américains; et une troisième catégorie, pratiquement jamais vue, pour les personnes provenant d'un pays européen tel que l'Angleterre ou de pays tels que l'Australie, qui devront désormais se rendre sur un site Web et obtenir une autorisation avant d'entrer au Canada.

Ce ne sont pas des modifications anodines. Quand j'ai soulevé la question au comité, personne ne semblait avoir idée du coût de mise en oeuvre ou d'autres considérations du genre.

Le député ne reconnaît-il pas qu'il serait bon de faire de cette question un projet de loi distinct pour qu'elle fasse l'objet d'un véritable débat où la diligence raisonnable pourrait s'appliquer?

●(1200)

M. Robert Sopuck: Monsieur le Président, comme le sait le député d'en face, à l'instar de tous les Canadiens, l'immigration au Canada n'a jamais atteint un niveau aussi élevé. Je le répète, nous

sommes aux prises avec une pénurie de travailleurs qualifiés essentiels à notre économie émergente et en croissance.

Notre façon de gérer les frontières est déterminante pour les Canadiens et pour notre économie. Bien sûr, beaucoup de gens veulent entrer au Canada et nous devons faire très attention et veiller à ce qu'ils fassent l'objet d'une vérification. Je suis moi-même fils d'immigrants et je sais quelle contribution les immigrants apportent à notre pays. Néanmoins, il est très important que nous contrôlions nos frontières.

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de l'expertise dont il a fait bénéficier le Comité de l'environnement.

Hier, dans ses interventions au sujet du budget actuel, le député de Kelowna—Lake Country a fait fond sur son expérience d'ancien conseiller municipal. La FCM a déclaré qu'elle appuie les modifications que le projet de loi C-45 propose d'apporter à la navigation. Moi aussi je les appuie.

Je veux simplement informer le député que la bande indienne de Penticton a également réitéré son appui au projet de loi. La Loi sur la protection des eaux navigables entraînerait des coûts importants pour cette communauté et freinerait son développement économique, car elle la forcerait à construire un pont plus élevé sur le canal d'Okanagan, alors qu'aucun bateau n'y a navigué depuis plus de 50 ans. Voilà un exemple qui illustre parfaitement pourquoi il faut modifier cette loi.

L'opposition continue de s'opposer au projet de loi sans raison valable. J'aimerais que le député nous dise pourquoi, à son avis, les députés d'en face continuent de s'y opposer.

M. Robert Sopuck: Monsieur le Président, les députés d'en face s'opposent à tout ce que nous proposons, qu'il s'agisse de règlements sur l'environnement, les ressources et la navigation ou de nouveaux projets de loi et mesures législatives, tout simplement parce qu'ils aiment le processus. Vous remarquerez que les députés d'en face ne parlent jamais des résultats environnementaux. Ils ne mentionnent jamais que l'environnement se porte mieux. Ils ne parlent jamais des indicateurs environnementaux. Le processus, c'est le seul mot qu'ils ont à la bouche. Ils devraient plutôt se concentrer sur les résultats.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion suivante:

« Que, notwithstanding tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par adjonction, après la ligne 13 de la page 291, de ce qui suit:

Initiatives ministérielles

Comme l'ajout des eaux navigables énumérées ci-après est réputé être dans l'intérêt public, le gouverneur en conseil, par règlement, ajoute celles-ci à l'annexe dès que cela est en pratique possible après la sanction de la présente loi, en indiquant, quant aux lacs, leur emplacement approximatif en latitude et en longitude, et, en ce qui concerne les rivières et fleuves, leurs points en aval et points en amont approximatifs, accompagnés d'une description du plan d'eau, et dans le cas où plus d'un plan d'eau porte le même nom figurant dans la liste ci-après, il choisit celui à ajouter à l'annexe: la rivière Alsek, la rivière Arctic Red, la rivière Bay du Nord, la rivière Bloodvein, la rivière Bonnet Plume, la Boundary Waters-Voyageur Waterway, la rivière Rainy de Thunder Bay, la rivière Clearwater, la rivière Coppermine, la rivière Cowitchan, la rivière Hayes, la rivière Hillsborough, la rivière Kazan, la rivière Kicking Horse, la rivière Main, la rivière Margaree, la rivière Mattawa, la rivière Missinaibi, la rivière Seal, la rivière Shelburne, la rivière Soper, la rivière Nahanni-Sud, la rivière Saint-Croix, la rivière Tatshenshini, la rivière Thames, la rivière Thelon, la rivière Three Rivers et la rivière Haute-Ristigouche. »

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable députée de Beauharnois—Salaberry a-t-elle le consentement unanime de la Chambre afin de proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il n'y a pas de consentement unanime.

● (1205)

[Traduction]

Reprise du débat. Je dois signaler à la députée de Newton—Delta-Nord que, cet après-midi, il reste environ huit minutes au temps alloué au débat sur la question actuellement à l'étude à la Chambre. Je lui ferai signe lorsque ce temps sera sur le point d'être écoulé.

La députée de Newton—Delta-Nord a la parole.

Mme Jinny Jogindera Sims (Newton—Delta-Nord, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour exprimer mon opposition au projet de loi C-45 parce que nous sommes de nouveau saisis d'un projet de loi omnibus. Le gouvernement refuse de respecter la démocratie parlementaire et d'étudier des questions et des aspects différents de manière séparée, qu'il s'agisse de l'environnement, de changements apportés au régime de l'assurance-emploi, aux lois du travail ou au système d'immigration, de la protection de nos cours d'eau ou des pensions. Le gouvernement a plutôt décidé d'enfourer toutes ces questions dans un projet de loi omnibus, ce qui empêchera les parlementaires d'en débattre de façon approfondie.

Quand les députés sont élus, on leur souligne à quel point il est important de faire preuve de diligence raisonnable et d'exercer une surveillance sur le budget. Toutefois, les conservateurs n'arrêtent pas d'imposer des motions d'attribution de temps. Nous voilà à l'étape du rapport et, de nouveau, mes collègues d'en face ont décidé de mettre fin au débat, ce qui démontre une absence totale de respect à l'égard de la démocratie parlementaire et des parlementaires élus. Ils nous font comprendre que, comme ils forment un gouvernement majoritaire, ils peuvent intimider l'opposition, rôle qu'ils remplissent d'ailleurs à merveille.

Les députés néo-démocrates ne sont pas les seuls à penser ainsi. Si l'attribution de temps ne nous avait pas été imposée, je pourrais continuer de parler pour le reste de la journée et d'autres députés

interviendraient aussi pour exprimer leur appui à l'égard de notre position.

Pour ce qui est du projet de loi C-38, Andrew Coyne, qu'on ne peut certainement pas qualifier de commentateur libéral, a écrit ce qui suit — et ses observations s'appliquent aussi au projet de loi à l'étude aujourd'hui:

Non seulement le principe de confiance se voit bafoué par le fait que des projets de loi qui ne tiendraient pas la route autrement sont introduits sous le manteau d'un soi-disant projet de loi d'exécution du budget, mais il est également impossible de savoir ce que le Parlement a l'intention de faire avec ce projet de loi. Nous ne saurons jamais si les députés auraient appuyé ou rejeté telle ou telle mesure dans le lot, mais seulement s'ils ont voté, ou non, pour le projet de loi dont elle faisait partie. On n'y trouve aucun fil conducteur, aucun principe fondamental commun; il ne s'agit pas d'un seul instrument législatif, mais d'un amalgame de mesures législatives obligatoires.

Il y a quelque chose d'assez troublant dans le fait que le Parlement se voit dans l'obligation d'approuver — d'un seul coup et sans poser de questions — le programme législatif entier des conservateurs.

D'après les courriels que plusieurs de mes collègues ont reçus, nous pouvons constater que cette question suscite beaucoup d'inquiétudes. Elle préoccupe non seulement les députés, mais aussi tous ceux qui chérissent la démocratie parlementaire et s'en soucient. Les citoyens se demandent ce que le gouvernement a à cacher et pourquoi il n'examine pas séparément les principaux enjeux au Parlement au lieu de les enfouir dans une nouvelle mesure législative aussi volumineuse qu'un bottin téléphonique, voire plus volumineuse que le bottin téléphonique de bien des villes canadiennes.

Les conservateurs nous servent toujours la même rengaine, le même refrain appris par cœur, comme quoi les néo-démocrates votent contre toutes les mesures proposées. En fait, je suis fière de m'opposer à la mesure législative dont nous sommes saisis parce qu'elle n'aurait pas les effets qu'elle est censée avoir. Les conservateurs prétendent que le projet de loi a avant tout pour but de stimuler la création d'emplois, mais nous savons que c'est une autre affirmation trompeuse à laquelle on a recours pour essayer d'empêcher que nous discussions comme il se doit des enjeux importants dont la Chambre est saisie.

● (1210)

Les conservateurs prétendent que le budget vise à créer des emplois. Or, lorsque le directeur parlementaire du budget est venu témoigner au comité, il a déclaré que 43 000 Canadiens perdraient leur emploi à cause de ce budget. Ça ne ressemble pas à un budget créateur d'emplois. Il entraînerait plutôt des pertes d'emplois. Je ne suis pas la meilleure mathématicienne au monde, et je n'ai pas la prétention de l'être, mais je comprends ce que la perte de 43 000 emplois signifierait. Je comprends aussi que ces pertes d'emplois toucheront non seulement des gens, mais également les localités où ils vivent. Lorsqu'une personne perd un emploi à temps plein bien rémunéré, cela a des répercussions sur la collectivité, sur les entreprises, sur les services de santé et sur l'ensemble de nos institutions. Je prédis que les pertes d'emplois seront beaucoup plus importantes.

Les conservateurs prétendent avoir encouragé la création d'emplois en accordant un crédit d'impôt aux petites entreprises. Ce crédit d'impôt viendra à échéance avant même l'adoption du budget. Il ne s'élève qu'à 1 000 \$, et n'est offert qu'en 2012. C'est vraiment de la propagande de la part des conservateurs.

Ce ne sera pas avec plaisir, mais je serai fière de prendre la parole à la Chambre pour dénoncer un budget qui s'en prend aux valeurs fondamentales des Canadiens, à notre environnement, à nos pensions, à nos emplois, et j'en passe.

Je propose donc que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par adjonction, après la ligne 13, page 291, de ce qui suit: Comme l'ajout des eaux navigables énumérées ci-après est réputé être dans l'intérêt public, le gouverneur en conseil, par règlement, ajoute celles-ci à l'annexe dès que cela est en pratique possible après la sanction de la présente loi, en indiquant, quant aux lacs, leur emplacement approximatif en latitude et en longitude et, en ce qui concerne les rivières et fleuves, leurs points en aval et points en amont approximatifs, accompagnés d'une description du plan d'eau et, dans le cas où plus d'un plan d'eau porte le même nom figurant dans la liste ci-après, il choisit celui à ajouter à l'annexe: lac Calder, lac Rusty, lac Drybones, lac Contwoyto, lac King, lac Tukweye, lac Sandy, lac Dissension, lac Mid, lac Hook, lac Crooked, lac Tsu, lac Duckfish, lac Marion et lac Cotterill.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La députée de Newton—Delta-Nord a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Comme il est 12 h 14, conformément à l'ordre adopté le lundi 3 décembre, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions nécessaires pour disposer de l'étape du rapport du projet de loi dont la Chambre est saisie.

[Français]

Avant de compléter les délibérations à l'étape du rapport du projet de loi C-45, je désire expliquer le processus à la Chambre.

[Traduction]

Comme les motions du groupe n° 1 ont déjà été proposées, je ne mentionnerai que leur numéro respectif au moment de les mettre aux voix.

[Français]

Pour ce qui est des motions du groupe n° 2, elles seront proposées à la Chambre de la manière habituelle. Lorsque la Chambre sera prête à procéder à la mise aux voix des motions dudit groupe, je ne ferai référence qu'au numéro de la motion.

[Traduction]

En conséquence, j'ai demandé qu'une copie de la section du *Feuilleton des avis* d'aujourd'hui portant sur l'étape du rapport soit posée sur le bureau de chaque député à des fins de consultation.

[Français]

Je tiens à indiquer qu'il s'agit du même processus que celui qui a été suivi, en juin dernier, lors de l'étape du rapport du projet de loi C-38.

•(1215)

[Traduction]

Procédons maintenant à la mise aux voix de la motion n° 1. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Louis Plamondon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. La députée n'est pas à la Chambre.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): J'apprécie l'intervention de l'honorable député de Bas-Richelieu—Nicolet—

Initiatives ministérielles

Bécancour. Puisque la motion a été proposée dans le passé, la députée qui a proposé la motion ne doit pas nécessairement être présente à la Chambre.

[Traduction]

Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Le vote par appel nominal sur la motion n° 1 est reporté.

Le résultat du vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 3, 22, 25, 26, 34 à 38, 61, 63 à 65, 95, 96, 99 à 106, 108 à 110, 114, 115, 139, 142 à 147, 155, 157 à 160 et 162.

Le vote suivant porte sur la motion n° 7.

[Français]

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Le vote par appel nominal sur la motion n° 7 est reporté.

[Traduction]

Le résultat du vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 9, 11, 18, 32, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 74, 97, 111 à 113, 116, 131, 136, 138 et 140.

[Français]

Je vais maintenant soumettre les motions du groupe n° 2 à la Chambre.

Initiatives ministérielles

Motion n° 221

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 157.

Motion n° 222

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 158.

Motion n° 223

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 159.

Motion n° 224

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 160.

Motion n° 225

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 161.

Motion n° 226

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 162.

Motion n° 227

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 163.

Motion n° 228

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 164.

Motion n° 229

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 165.

Motion n° 230

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 166.

Motion n° 231

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 167.

Motion n° 232

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 168.

Motion n° 233

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 169.

Motion n° 234

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 170.

Motion n° 235

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 171.

Motion n° 236

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 172.

Motion n° 237

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 173.

Motion n° 240

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 174.

Motion n° 242

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 175.

● (1230)

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 243

Que le projet de loi C-45, à l'article 175, soit modifié par substitution, aux lignes 27 à 32, page 204, de ce qui suit:

« une organisation autochtone ou ses membres en vertu d'un traité ou d'un accord sur des revendications territoriales ou, en conformité avec le droit inhérent des Autochtones, la pêche pratiquée par une organisation autochtone ou ses membres en vue d'une utilisation traditionnelle, notamment à des fins de consommation personnelle ou à des fins sociales ou cérémoniales. »

● (1235)

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 245

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 176.

Motion n° 246

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 177.

Motion n° 248

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 178.

Motion n° 249

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 179.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 253

Que le projet de loi C-45, à l'article 179, soit modifié par adjonction, après la ligne 9, page 208, de ce qui suit:

« (3) Les exemptions prévues au paragraphe (1) ne s'appliquent que si la personne qui se propose de construire le pont, la promenade ou un ouvrage connexe démontre que l'exploitation de tout ouvrage ou entreprise ou l'exercice de toute activité aux fins de construction du pont, de la promenade ou de l'ouvrage connexe:

a) ne fera pas obstacle à la navigation;

b) ne causera pas la destruction du poisson ou la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson au sens de la Loi sur les pêches;

c) ne mettra pas en péril la survie ou le rétablissement de toute espèce protégée au titre de la Loi sur les espèces en péril. »

Motion n° 254

Que le projet de loi C-45, à l'article 179, soit modifié par adjonction, après la ligne 19, page 208, de ce qui suit:

« (3) L'exemption prévue au paragraphe (1) ne s'applique que si la personne qui se propose de construire le pont, la promenade ou un ouvrage connexe démontre — quant à l'exploitation de tout ouvrage ou entreprise ou à l'exercice de toute activité aux fins de construction du pont, de la promenade ou de l'ouvrage connexe — que la construction n'entraînera pas d'effet nuisible sur l'environnement. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 278

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 180.

Motion n° 279

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 181.

Motion n° 280

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 182.

Motion n° 281

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 183.

Motion n° 282

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 184.

Motion n° 286

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 206.

Motion n° 287

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 207.

Motion n° 288

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 208.

Motion n° 289

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 209.

Motion n° 292

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 219.

Motion n° 293

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 220.

Motion n° 294

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 221.

Motion n° 295

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 222.

Motion n° 296

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 223.

● (1245)

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ) propose:

Motion n° 297

Que le projet de loi C-45, à l'article 223, soit modifié par suppression des lignes 17 à 28, page 239.

[Traduction]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Initiatives ministérielles

Motion n° 299

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 224.

Motion n° 300

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 225.

Motion n° 302

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 226.

Motion n° 303

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 227.

Motion n° 304

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 228.

Motion n° 305

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 229.

Motion n° 306

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 230.

Motion n° 307

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 231.

Motion n° 308

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 232.

Motion n° 309

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 233.

Motion n° 310

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 234.

Motion n° 311

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 235.

Motion n° 312

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 236.

Motion n° 313

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 237.

Motion n° 314

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 238.

Motion n° 315

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 239.

Motion n° 316

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 240.

Motion n° 317

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 241.

Motion n° 318

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 242.

Motion n° 319

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 243.

Motion n° 320

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 244.

Motion n° 321

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 245.

Motion n° 322

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 246.

Motion n° 323

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 247.

Motion n° 324

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 248.

Motion n° 325

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 249.

Motion n° 326

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 250.

Motion n° 327

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 251.

Motion n° 328

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 252.

Motion n° 329

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 253.

Motion n° 330

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 254.

Motion n° 331

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 255.

Motion n° 332

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 256.

Motion n° 333

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 257.

Motion n° 334

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 258.

Motion n° 335

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 259.

Motion n° 336

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 260.

Motion n° 337

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 261.

Motion n° 338

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 262.

Motion n° 339

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 263.

Motion n° 340

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 264.

Motion n° 341

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 265.

Motion n° 344

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 266.

● (1250)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 345

Que le projet de loi C-45, à l'article 266, soit modifié par adjonction, après la ligne 7, page 260, de ce qui suit:

« (9) Il est entendu que les renseignements réglementaires fournis à l'Agence au sujet des personnes qui sont ou devraient être à bord d'un moyen de transport sont assujettis à la Loi sur la protection des renseignements personnels. »

Motion n° 346

Que le projet de loi C-45, à l'article 266, soit modifié par adjonction, après la ligne 7, page 260, de ce qui suit:

« 12.2 Dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur des règlements pris au titre du paragraphe 12.1(8), il est procédé à une évaluation des effets de l'article 12.1 et de ces règlements sur le droit à la vie privée et il en est fait rapport à chaque chambre du Parlement. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 347

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 267.

Motion n° 348

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 268.

Motion n° 349

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 269.

Motion n° 350

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 270.

Motion n° 351

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 271.

Motion n° 352

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 272.

Motion n° 353

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 273.

Initiatives ministérielles

Motion n° 354

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 274.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 355

Que le projet de loi C-45, à l'article 274, soit modifié par adjonction, après la ligne 33, page 262, de ce qui suit:

« (3) Dans les quatre premiers mois de chaque année, le bureau présente au ministre un rapport de ses activités au cours de l'année précédente.

(4) Le ministre fait déposer un exemplaire du rapport devant chaque chambre du Parlement dans un délai de quinze jours de séance suivant sa réception.

(5) Le ministre envoie au lieutenant-gouverneur de chaque province un exemplaire du rapport dès le dépôt de celui-ci devant les deux chambres.

(6) Pour l'application du présent article, « jour de séance » s'entend d'un jour où l'une ou l'autre chambre du Parlement siège. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 356

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 275.

Motion n° 357

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 276.

Motion n° 361

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 277.

Motion n° 362

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 278.

Motion n° 363

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 279.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 364

Que le projet de loi C-45, à l'article 279, soit modifié:

a) par substitution, à la ligne 7, page 265, de ce qui suit:

« 47. (1) Le ministre peut, après consultation du public, désigner tout indi- »

b) par substitution, aux lignes 12 à 18, page 265, de ce qui suit :

« pouvoirs et fonctions relatifs au contrôle des demandes de »

• (1255)

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 365

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 280.

Motion n° 366

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 281.

Motion n° 368

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 282.

Motion n° 369

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 283.

Motion n° 370

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 284.

Motion n° 371

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 285.

Motion n° 372

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 286.

Motion n° 373

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 287.

Motion n° 374

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 288.

Motion n° 375

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 289.

Motion n° 376

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 290.

Motion n° 377

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 291.

Motion n° 378

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 292.

Motion n° 379

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 293.

Motion n° 380

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 294.

Motion n° 381

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 295.

Motion n° 382

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 296.

Motion n° 383

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 297.

Motion n° 384

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 298.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 385

Que le projet de loi C-45, à l'article 302, soit modifié par substitution, à la ligne 4, page 271, de ce qui suit:

« 9. (1) Sauf dans les cas où une province agit dans l'un des objectifs légitimes mentionnés à l'article 404 de l'Accord — à savoir la sécurité du public, l'ordre public, la protection de la vie ou de la santé des humains, des animaux ou des végétaux, la protection de l'environnement, la protection des consommateurs, la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des travailleurs et les programmes de promotion sociale à l'intention des groupes défavorisés — le gouverneur en conseil peut, par »

• (1305)

[Français]

M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ) propose:

Motion n° 386

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 307.

[Traduction]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 389

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 308.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 390

Que le projet de loi C-45, à l'article 308, soit modifié par substitution, à la ligne 31, page 272, de ce qui suit:

« dont il y a lieu de croire qu'il représente une menace précise et crédible pour la sécurité doit, préalablement à son entrée au Canada, »

Motion n° 392

Que le projet de loi C-45, à l'article 308, soit modifié par adjonction, après la ligne 3, page 273, de ce qui suit:

« (1.02) Le ministre fait déposer tout projet de règlement pris au titre du paragraphe (1.01) devant chaque chambre du Parlement; celle-ci renvoie le projet à son comité compétent.

(1.03) Le règlement ne peut être pris avant le premier en date des jours suivants:

a) le trentième jour de séance suivant le dépôt;

b) le cent soixantième jour civil suivant le dépôt;

c) le lendemain du jour où les comités compétents auront tous deux présenté leur rapport.

Initiatives ministérielles

(1.04) Le ministre tient compte de tout rapport présenté par les comités. S'il n'est pas donné suite à l'une ou l'autre des recommandations que contient un rapport, le ministre dépose à la chambre d'où provient celui-ci une déclaration motivée à cet égard.

(1.05) Il n'est pas nécessaire de déposer de nouveau le projet de règlement même s'il a subi des modifications. »

Motion n° 393

Que le projet de loi C-45, à l'article 308, soit modifié par substitution, à la ligne 3, page 273,

de ce qui suit:

« système ou l'agent peut délivrer l'autorisation et les renseignements personnels ne peuvent être communiqués que conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. »

Motion n° 394

Que le projet de loi C-45, à l'article 308, soit modifié par adjonction, après la ligne 3, page 273, de ce qui suit:

« (1.02) Aucune entreprise de sécurité privée ne peut participer à la collecte, à la dissémination, à la conservation ou à l'élimination de renseignements personnels obtenus dans le cadre du système d'autorisation électronique visé au paragraphe (1.01). »

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 395

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 309.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 396

Que le projet de loi C-45, à l'article 309, soit modifié par adjonction, après la ligne 10, page 273, de ce qui suit:

« (4) Dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur des règlements — relatifs aux autorisations de voyage électroniques — mentionnés au paragraphe 11 (1.01), il est procédé à une évaluation des effets de ces autorisations sur le droit à la vie privée et il en est fait rapport à chaque chambre du Parlement. »

Motion n° 397

Que le projet de loi C-45, à l'article 309, soit modifié par adjonction, après la ligne 10, page 273, de ce qui suit:

« (4) Les règlements relatifs aux autorisations de voyage mentionnés au paragraphe 11(1.01) ne peuvent être pris qu'à compter de deux ans après l'entrée en vigueur du présent paragraphe afin de permettre la tenue de consultations avec l'industrie du tourisme et d'autres parties intéressées en vue d'en évaluer les effets possibles sur l'industrie. »

[Traduction]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 398

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 310.

Motion n° 399

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 311.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 400

Que le projet de loi C-45, à l'article 311, soit modifié par substitution, à la ligne 21, page 273, de ce qui suit:

« aux paragraphes 11(1) et (1.01) — sauf à celle dont l'autorisation est délivrée par le système et à celle »

Motion n° 401

Que le projet de loi C-45, à l'article 311, soit modifié par adjonction, après la ligne 31, page 273, de ce qui suit:

« (1.01) Le présent article cesse d'avoir effet en ce qui a trait aux autorisations de voyage électroniques visées au paragraphe 11(1.01), à la fin du quinzième jour de séance postérieur au 31 décembre 2016, sauf si, avant la fin de ce jour, il est prorogé par résolution adoptée par les deux chambres du Parlement en faveur de son maintien. »

• (1310)

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 402

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 312.

Motion n° 404

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 313.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 405

Que le projet de loi C-45, à l'article 313, soit modifié par suppression des lignes 16 à 27, page 274.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 407

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 314.

Motion n° 409

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 315.

Motion n° 410

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 316.

Motion n° 411

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 317.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 415

Que le projet de loi C-45, à l'article 317, soit modifié par adjonction, après la ligne 24, page 277, de ce qui suit:

« (7) L'article 2 de la même loi devient le paragraphe 2(1) et est modifié par adjonction de ce qui suit:

(2) Pour l'application de la présente loi, afin de déterminer si une décision est dans l'intérêt public, le ministre tient compte, en première analyse, du fait qu'elle aurait pour effet de protéger le droit de navigation du public ainsi que l'exercice, la garantie et la promotion de ce droit. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 419

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 318.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 422

Que le projet de loi C-45, à l'article 318, soit modifié par adjonction, après la ligne 8, page 279, de ce qui suit:

« f) l'importance de ces eaux pour les peuples autochtones dans leurs usages traditionnels et autres. »

Motion n° 423

Que le projet de loi C-45, à l'article 318, soit modifié par adjonction, après la ligne 8, page 279, de ce qui suit:

« (4.1) Pour l'application de la présente loi, tout pont, estacade, barrage ou digue est réputé être un ouvrage qui, de l'avis du ministre, risque de gêner sérieusement la navigation. »

Motion n° 426

Que le projet de loi C-45, à l'article 318, soit modifié par adjonction, après la ligne 37, page 279, de ce qui suit:

« (10) Tout ouvrage qui, selon la décision du ministre prise au titre du présent article, risque de gêner sérieusement la navigation est réputé être une activité concrète désignée par règlement pris en vertu de l'alinéa 84a) de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) et liée à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. »

Motion n° 428

Initiatives ministérielles

Que le projet de loi C-45, à l'article 318, soit modifié par adjonction, après la ligne 8, page 280, de ce qui suit:

« (2.1) S'il n'a pas exigé le dépôt de renseignements et la publication d'un avis en vertu de l'alinéa 5(6)b), le ministre exige du propriétaire qu'il dépose les plans de l'ouvrage proposé, la description de l'emplacement projeté et tout autre renseignement que le ministre précise au bureau d'enregistrement ou au bureau des titres de bien-fonds du lieu en cause ou à tout autre lieu qu'il précise et qu'il publie un avis contenant ces renseignements dans la Gazette du Canada et dans deux journaux publiés dans la localité où l'ouvrage proposé doit être construit ou dans les environs.

(2.2) L'avis visé au paragraphe (2.1) doit inviter les intéressés à présenter par écrit au ministre leurs observations dans les trente jours suivant sa publication. »

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 438

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 319.

Motion n° 440

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 320.

Motion n° 442

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 321.

• (1315)

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 443

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par suppression des lignes 24 à 32, page 288.

Motion n° 445

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par substitution, à la ligne 12, page 290, de ce qui suit:

« a) désignant des ouvrages, autres que des ponts, des estacades, des barrages et des digues, comme ouvrages »

Motion n° 446

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par substitution, aux lignes 15 et 16, page 290, de ce qui suit:

« ou partie des eaux navigables à l'exception des rivières du Réseau des rivières du patrimoine canadien et de celles qui constituent l'habitat d'une espèce sauvage en péril mentionnée à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril; »

Motion n° 448

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par adjonction, après la ligne 31, page 290, de ce qui suit:

« (2.1) Avant de prendre un arrêté en vertu de l'alinéa (2)a), le ministre évalue les effets environnementaux potentiels de ces ouvrages.

(2.2) Avant de prendre un arrêté en vertu de l'alinéa (2)b), le ministre tient compte:

- a) de la valeur écologique des eaux navigables;
- b) de l'utilité de ces eaux pour la pêche et la chasse;
- c) de l'importance de ces eaux pour les peuples autochtones dans leurs usages traditionnels et autres.

(2.3) Le ministre affiche le résumé des évaluations faites au titre des paragraphes (2.1) et (2.2) sur le site Internet du ministère des Transports. »

Motion n° 449

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par substitution, aux lignes 38 à 42, page 290, de ce qui suit:

« 28.1 (1) Le ministre fait déposer devant chaque chambre du Parlement tout projet d'arrêté qu'il se propose de prendre en vertu des alinéas 28(2)a) ou b).

(2) Tout comité compétent, d'après le règlement de chacune des chambres, est automatiquement saisi du projet d'arrêté et peut effectuer une enquête ou tenir des audiences publiques à cet égard et faire rapport de ses conclusions à la chambre en cause.

(3) L'arrêté peut être pris:

- a) soit dans un délai de trente jours de séance suivant le second dépôt devant l'une ou l'autre chambre;
- b) soit au moment, pour chaque chambre, où, selon le cas:

(i) le comité fait rapport,

(ii) il décide de ne pas effectuer d'enquête ou de ne pas tenir d'audiences publiques.

(4) Pour l'application du présent article, « jour de séance » s'entend d'un jour où l'une ou l'autre chambre siège. »

Motion n° 454

Que le projet de loi C-45, à l'article 321, soit modifié par suppression des lignes 21 à 41, page 291.

[Français]

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 455

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 322.

Motion n° 456

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 323.

Motion n° 457

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 324.

Motion n° 458

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 325.

Motion n° 459

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 326.

Motion n° 460

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 327.

Motion n° 461

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 328.

• (1320)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), avec l'appui du député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 463

Que le projet de loi C-45, à l'article 328, soit modifié par adjonction, après la ligne 11, page 294, de ce qui suit:

« DROIT D'ACTION

39.01 Lorsqu'il est porté atteinte au droit de navigation d'une personne à l'égard de toute eau navigable, ou qu'il sera vraisemblablement porté atteinte à ce droit, celle-ci peut demander réparation pour nuisance publique sans le consentement du procureur général et sans faire la preuve de dommages-intérêts particuliers. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 464

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 329.

Motion n° 465

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 330.

Motion n° 466

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 331.

Motion n° 467

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 332.

Motion n° 469

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 333.

Motion n° 470

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 334.

Motion n° 471

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 335.

Motion n° 472

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 336.

Motion n° 473

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 337.

Motion n° 474

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 338.

Motion n° 475

Initiatives ministérielles

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 339.
Motion n° 476

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 340.
Motion n° 477

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 341.
Motion n° 478

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 342.
Motion n° 479

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 343.
Motion n° 480

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 344.
Motion n° 481

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 345.
Motion n° 482

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 346.
Motion n° 483

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 347.
Motion n° 484

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 348.
Motion n° 485

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 349.
Motion n° 486

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 350.
Motion n° 487

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 351.
Motion n° 488

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 352.
Motion n° 489

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 353.
Motion n° 490

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 354.
Motion n° 491

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 355.
Motion n° 492

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 356.
Motion n° 493

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 357.
Motion n° 494

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 358.

● (1325)

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 495

Que le projet de loi C-45, à l'article 358, soit modifié par substitution, à la ligne 8, page 309, de ce qui suit:

« de demande de réinspection, auprès du tribunal d'appel en matière de grains de la région concernée ou de l'ins- »

Motion n° 497

Que le projet de loi C-45, à l'article 358, soit modifié par substitution, à la ligne 12, page 309, de ce qui suit:

« donné au tribunal d'appel en matière de grains de la région concernée ou à l'inspecteur en chef des grains pour le »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 498

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 359.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 499

Que le projet de loi C-45, à l'article 359, soit modifié par substitution, à la ligne 17, page 309, de ce qui suit:

« 41. (1) Le tribunal d'appel en matière de grains de la région concernée ou l'inspecteur en chef des grains pour »

Motion n° 500

Que le projet de loi C-45, à l'article 359, soit modifié par substitution, à la ligne 28, page 309, de ce qui suit:

« (2) La décision du tribunal d'appel en matière de grains de la région concernée ou de l'inspecteur en chef de »

Motion n° 501

Que le projet de loi C-45, à l'article 359, soit modifié par substitution, à la ligne 34, page 309, de ce qui suit:

« paragraphe (1), pourvu qu'il soit démontré que le délégué n'a aucun intérêt direct ou indirect, financier ou autre, dans la décision sur l'appel. »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 502

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 360.

Motion n° 503

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 361.

Motion n° 504

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 362.

● (1330)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 505

Que le projet de loi C-45, à l'article 362, soit modifié par substitution, aux lignes 13 et 14, page 310, de ce qui suit:

« titulaire de licence doit fournir une garantie, sous forme de cautionnement, afin de couvrir ses »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 506

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 363.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 507

Que le projet de loi C-45, à l'article 363, soit modifié par substitution, à la ligne 32, page 310, de ce qui suit:

« l'intéressé n'a pas fourni la garantie exigée au »

Motion n° 508

Que le projet de loi C-45, à l'article 363, soit modifié par substitution, à la ligne 39, page 310, de ce qui suit:

« n'a pas fourni la garantie exigée au paragraphe »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 509

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 364.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 510

Que le projet de loi C-45, à l'article 364, soit modifié par substitution, à la ligne 2, page 311, de ce qui suit:

« que la garantie fournie en application de la »

Motion n° 511

Que le projet de loi C-45, à l'article 364, soit modifié par substitution, à la ligne 13, page 311, de ce qui suit:

« fournie par le titulaire de licence peut être »

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 512

Initiatives ministérielles

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 365.

Motion n° 513

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 366.

Motion n° 514

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 367.

Motion n° 515

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 368.

Motion n° 516

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 369.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Thunder Bay—Superior-Nord, propose:

Motion n° 517

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 36, page 313, de ce qui suit:

« installation terminale agréée fait procéder à la pesée officielle du grain reçu à »

Motion n° 518

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 1, page 314, de ce qui suit:

« Commission et dont il a été démontré qu'il n'a aucun intérêt direct ou indirect, financier ou autre, dans le grain, et qu'il choisit, dans le cas où la »

Motion n° 519

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 25, page 314, de ce qui suit:

« la Commission et dont il a été démontré qu'il n'a aucun intérêt direct ou indirect, financier ou autre, dans le grain, et qu'il choisit, dans le cas où la »

Motion n° 520

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 37, page 314, de ce qui suit:

a) par substitution, à la ligne 37, page 314, de ce qui suit:

« autres modalités réglementaires, demander au tribunal d'appel de la région concernée ou à »

b) par substitution, à la ligne 40, page 314, de ce qui suit:

« tant transmet à l'un ou l'autre de ceux-ci dans le délai »

Motion n° 521

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 24, page 315, de ce qui suit:

« article, pourvu qu'il soit démontré que le délégué n'a aucun intérêt direct ou indirect, financier ou autre, dans la décision. »

Motion n° 522

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, aux lignes 17 et 18, page 316, de ce qui suit:

a) par substitution, aux lignes 17 et 18, page 316, de ce qui suit:

« 70.2 (1) L'exploitant d'une installa- »

b) par substitution, aux lignes 20 et 21, page 316, de ce qui suit:

« grain reçu à l'installation par un tiers ou fait »

Motion n° 523

Que le projet de loi C-45, à l'article 369, soit modifié par substitution, à la ligne 26, page 316, de ce qui suit:

« choisi par l'exploitant. Seul peut être autorisé le tiers dont il a été démontré qu'il n'a aucun intérêt direct ou indirect, financier ou autre, dans le résultat de la pesée ou de l'inspection. »

● (1335)

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 524

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 370.

Motion n° 525

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 371.

Motion n° 526

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 372.

Motion n° 527

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 373.

Motion n° 528

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 374.

Motion n° 529

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 375.

Motion n° 530

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 376.

Motion n° 531

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 377.

Motion n° 532

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 378.

Motion n° 533

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 379.

Motion n° 534

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 380.

Motion n° 535

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 381.

Motion n° 536

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 382.

Motion n° 537

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 383.

Motion n° 538

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 384.

Motion n° 539

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 385.

Motion n° 540

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 386.

Motion n° 541

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 387.

Motion n° 542

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 388.

Motion n° 543

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 389.

Motion n° 544

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 390.

Motion n° 545

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 391.

Motion n° 546

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 392.

Motion n° 547

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 393.

Motion n° 548

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 394.

Motion n° 549

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 395.

Motion n° 550

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 396.

Motion n° 551

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 397.

Motion n° 552

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 398.

Motion n° 553

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 399.

Motion n° 554

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 400.

Motion n° 555

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 401.

Motion n° 556

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 402.

Initiatives ministérielles

Motion n° 557

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 403.

Motion n° 558

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 404.

Motion n° 559

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 405.

Motion n° 560

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 406.

Motion n° 561

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 407.

Motion n° 562

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 408.

Motion n° 563

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 409.

Motion n° 564

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 410.

Motion n° 565

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 411.

Motion n° 566

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 412.

Motion n° 567

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 413.

Motion n° 568

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 425.

Motion n° 569

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 426.

Motion n° 570

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 427.

Motion n° 571

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 428.

Motion n° 572

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 429.

Motion n° 573

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 430.

Motion n° 574

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 431.

Motion n° 575

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 432.

Motion n° 577

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 433.

Motion n° 578

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 434.

Motion n° 579

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 435.

Motion n° 580

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 436.

Motion n° 581

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 437.

● (1345)

M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ) propose:

Motion n° 582

Que le projet de loi C-45, à l'article 437, soit modifié par suppression des lignes 26 à 34, page 341.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD) propose:

Motion n° 583

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 438.

Motion n° 586

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 439.

Motion n° 587

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 440.

Motion n° 588

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 441.

Motion n° 589

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 442.

Motion n° 590

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 443.

Motion n° 591

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 444.

Motion n° 592

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 445.

Motion n° 594

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 446.

Motion n° 595

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 447.

Motion n° 596

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 448.

Motion n° 597

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 449.

Motion n° 598

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 450.

Motion n° 599

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 451.

Motion n° 600

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 452.

Motion n° 601

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 453.

Motion n° 602

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 454.

Motion n° 603

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 455.

Motion n° 604

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 456.

Motion n° 605

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 457.

Motion n° 606

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 458.

Motion n° 607

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 459.

Motion n° 608

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 460.

Motion n° 610

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 461.

Motion n° 611

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 462.

Motion n° 612

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 463.

Motion n° 613

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 464.

Motion n° 614

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 465.

Motion n° 615

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 466.

Motion n° 616

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 467.

Motion n° 617

Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 468.

Initiatives ministérielles

Motion n° 618
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 469.

Motion n° 619
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 470.

Motion n° 620
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 471.

Motion n° 621
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 472.

Motion n° 622
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 473.

Motion n° 623
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 474.

Motion n° 624
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 475.

Motion n° 625
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 476.

Motion n° 626
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 477.

Motion n° 627
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 478.

Motion n° 628
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 479.

Motion n° 629
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 480.

Motion n° 630
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 481.

Motion n° 631
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 482.

Motion n° 632
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 483.

Motion n° 633
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 484.

Motion n° 634
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 485.

Motion n° 635
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 486.

Motion n° 636
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 487.

Motion n° 637
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 488.

Motion n° 638
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 489.

Motion n° 639
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 490.

Motion n° 640
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 491.

Motion n° 641
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 492.

Motion n° 642
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 493.

Motion n° 643
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 494.

Motion n° 644
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 495.

Motion n° 645
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 496.

Motion n° 646
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 497.

Motion n° 647
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 498.

Motion n° 648
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 499.

Motion n° 649
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 500.

Motion n° 650
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 501.

Motion n° 651
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 502.

Motion n° 652
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 503.

Motion n° 653
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 504.

Motion n° 654
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 505.

Motion n° 655
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 506.

Motion n° 656
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 507.

Motion n° 657
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 508.

Motion n° 658
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 509.

Motion n° 659
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 510.

Motion n° 660
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 511.

Motion n° 661
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 512.

Motion n° 662
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 513.

Motion n° 663
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 514.

Motion n° 664
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 515.

Motion n° 665
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'article 516.

Motion n° 666
Que le projet de loi C-45 soit modifié par suppression de l'annexe 1.

● (1350)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Je vais maintenant mettre aux voix les motions du groupe n° 2.

Le vote porte sur la motion n° 163. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Initiatives ministérielles

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote sur la motion n° 163 est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 164 à 219.

Le prochain vote porte sur la motion n° 220. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote sur la motion n° 220 est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 221 à 229.

Le prochain vote porte sur la motion n° 230. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote sur la motion n° 230 est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 231 à 236.

Le prochain vote porte sur la motion n° 237. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion n° 237 est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 240, 242, 245, 246 et 248.

● (1355)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote porte sur la motion n° 249. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent. Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 278 à 282.

Le vote porte sur la motion n° 286. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion n° 286 est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 287 à 289.

Le vote porte sur la motion n° 292. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n^{os} 293 à 296, 299, 300 et 302 à 308.

Le vote porte sur la motion n^o 309. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n^{os} 310 à 339.

Le vote porte sur la motion n^o 340. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n^{os} 341, 344, 347 et 348.

Le vote porte sur la motion n^o 349. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n^{os} 350 à 354, 356, 357, 361 à 363, 365, 366, et 368 à 384.

Le vote porte sur la motion n^o 385. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote suivant porte sur la motion n^o 386. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillez bien dire non.

Des voix: Non.

Déclarations de députés

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent. Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote suivant porte sur la motion n° 389. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 395, 398, 399, 402, 404 et 407.

Le vote porte sur la motion n° 409. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote suivant porte sur la motion n° 410. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent. Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 411, 419, 438, 440, 442, 455 à 461, 464 à 467 et 469 à 486.

Le vote suivant porte sur la motion n° 487. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 488 à 494, 498, 502 à 504, 506, 509, 512 à 516 et 524 à 564.

Comme il est 14 h, la Chambre passera maintenant aux déclarations de députés, puis aux questions orales, conformément à l'ordre adopté le lundi 3 décembre.

Le député de Perth—Wellington a la parole.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

LE BÉNÉVOLAT

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de rendre hommage aujourd'hui aux innombrables bénévoles et organismes communautaires de Perth—Wellington qui tentent de rendre le Noël des familles de notre région un peu plus joyeux.

À Stratford, le fonds des paniers de Noël Kiwanis permettra encore une fois d'offrir aux familles dans le besoin tout le nécessaire pour un souper de Noël complet. En cette période de l'année, les organismes comme la Stratford House of Blessing sont particulièrement occupés, car ils veillent à ce que les familles aient de quoi se vêtir et un logement adéquat. Dans la ville de Mitchell, les bénévoles s'emploient à recueillir des jouets et des cadeaux dans le cadre du programme Angel Tree afin que les jeunes enfants trouvent un cadeau sous l'arbre le matin de Noël.

Plus que jamais, les banques alimentaires des comtés de Wellington et de Perth ont besoin de dons pour garnir les garde-manger. Nous sommes chanceux de vivre dans un pays aussi magnifique. J'espère que les Canadiens qui pourront le faire se montreront généreux pour que leurs concitoyens vivent un Noël exceptionnel.

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, nous approchons de la fin de l'étude du plus récent projet de loi d'exécution du budget, lequel permettra aux conservateurs de mettre en oeuvre des centaines de mesures tirées d'un budget qui, selon eux, était nécessaire pour maintenir notre posture financière. Résumons: compressions de 5,2 milliards de dollars, réduction des services offerts aux Canadiens, pertes d'emplois pour 19 000 fonctionnaires — ceux-là même qui offraient ces services —; nous n'avions jamais vu autant d'austérité depuis que les libéraux ont sabré dans les budgets et les services au milieu des années 1990. Les conservateurs ont aussi compromis sérieusement la protection environnementale, en plus de s'attaquer aux pensions et aux mesures de soutien dont les chômeurs canadiens ont besoin.

Ces compressions étaient-elles nécessaires? Pas d'après le directeur parlementaire du budget. Ce dernier a en effet affirmé que le ministre des Finances sous-estime ses recettes de 4,7 milliards de dollars par année et que nous allons renouer avec les excédents un an avant la date prévue.

Pourquoi les conservateurs agissent-ils ainsi alors que le taux de chômage avoisine les 7,5 %? Et qu'il frôle même les 12 % à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire là d'où je viens? Parce qu'ils veulent réduire coûte que coûte la taille de l'État, et tant pis si les Canadiens en subissent les conséquences.

* * *

CONCOURS DE ROBOTIQUE

M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion pour souligner le travail extraordinaire des élèves qui forment l'équipe de robotique de l'école secondaire régionale de Yorkton, dans ma circonscription, et celui de leur entraîneur et professeur d'arts appliqués, Kevin Chiasson.

Deux membres de cette équipe, Bo Chiasson, un élève de onzième année, et Jayden Leister, qui est en douzième année, ont participé récemment au concours de robotique de WorldSkills Americas, qui se tenait à São Paulo, au Brésil. Ils ont remporté la médaille d'or, leur équipe s'étant classée première parmi tous les concurrents de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Cette victoire leur permet de passer au Concours mondial des métiers, qui aura lieu en juillet 2013 à Leipzig, en Allemagne.

Étant moi-même un ex-enseignant, je tiens à rendre hommage à cette équipe pour sa ténacité et son travail acharné. Au nom de tous les députés, je souhaite à Bo et Jayden beaucoup de succès lors de leur séjour en Allemagne.

* * *

COUREUSE JUNIOR

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite aujourd'hui féliciter Jillian Forsey, de Kippens, dans la circonscription de Random—Burin—St. George's. Jillian étudie à l'école secondaire de Stephenville et elle est une athlète accomplie tant à l'échelle provinciale que

Déclarations de députés

nationale. Depuis qu'elle est adolescente, Jillian participe régulièrement à des compétitions sportives, et elle a connu du succès au niveau national en ski de fond et en cross-country. Cette jeune fille de 17 ans a d'ailleurs récemment remporté le championnat national junior féminin de cross-country. Elle a terminé la course en seulement 17 minutes et 21 secondes, ce qui est une performance remarquable.

Puisque Jillian est la championne nationale junior chez les femmes, elle s'est qualifiée pour les Championnats du monde de cross-country qui auront lieu en Pologne. Jillian se dépasse constamment et prouve jour après jour qu'elle est une athlète d'exception.

J'incite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter Jillian et pour lui souhaiter, à elle et aux autres athlètes juniors canadiens qui se sont qualifiés, beaucoup de succès en Pologne.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les Nations Unies ont voté par 138 voix contre 9 pour reconnaître de façon symbolique l'État de la Palestine. Ce jour-là marquait le 65^e anniversaire du fameux vote des Nations Unies sur le plan de partage, qui a donné naissance à l'État moderne d'Israël. Après avoir accepté le plan de partage, ce petit État a été attaqué par les armées de cinq pays voisins.

Encore aujourd'hui, la charte de la Palestine prône la destruction de l'État juif, formé durant ce que ce pays se plaît à appeler *l'Al-Nakba*, c'est-à-dire le désastre.

Le représentant du Hamas, Osama Hamdan, a dit: « L'État palestinien sans lutte armée contre Israël est une illusion ». Néanmoins, le Hamas s'est réjoui de cette démarche en vue d'accéder au statut d'État, « parce que cela montre que la communauté internationale est prête à corriger ce qu'elle a corrompu en Palestine ». Le porte-parole a ajouté que le Hamas continuerait sa lutte armée.

Compte tenu de la violence généralisée en Syrie, de l'instabilité qui règne en Égypte, du Hezbollah et du Hamas qui sont armés par l'Iran, et du fait que l'Iran poursuit sa quête d'armes nucléaires et a juré de détruire Israël, il est difficile de croire que le vote de l'ONU va procurer un soulagement aux gens qui sont pris dans le conflit. Les chances de paix viennent de s'estomper davantage et une tragédie se prépare.

* * *

● (1405)

[Français]

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Monsieur le Président, jeudi dernier, nous recevions le rapport de l'Examen de l'aérospatiale. Cette industrie compte 66 000 emplois de qualité et crée 92 000 emplois additionnels.

Montréal est la troisième grappe industrielle en importance en aérospatiale au monde. Avec plus d'une vingtaine de recommandations, on constate que le fédéral n'a pas fait ses devoirs. Le rapport fait un constat réaliste de la situation et émet l'avertissement suivant:

Déclarations de députés

[Traduction]

« Le fait de ne pas réagir et s'adapter » entraînera un déclin constant, « une capacité industrielle et innovatrice diminuée, moins d'emplois gratifiants [...] et la disparition graduelle d'une industrie qui a contribué de façon importante au bien-être du pays. »

[Français]

Malheureusement, en changeant les critères du programme de recherche et de développement dans le projet de loi C-45, les conservateurs frappent de plein fouet le secteur de l'aérospatiale.

Je veux tout de même saluer l'Association des industries aérospatiales du Canada, qui tiendra son sommet cette semaine, à Ottawa, et encourager le développement d'avions plus verts et des investissements dans ce secteur stratégique de notre industrie, et ce, afin que le Canada continue d'être un leader en aérospatiale.

* * *

[Traduction]

LE NCSM OJIBWA

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, le NCSM *Ojibwa* est arrivé sur la rive sud du Canada. Le sous-marin de l'époque de la guerre froide a fait le voyage d'Halifax au havre Hamilton, et il a été préparé pour la dernière étape de son périple, qui l'a mené à travers le canal Welland jusqu'à Port Burwell, en Ontario.

Ian Raven et le regretté Alan Montgomery du Musée militaire d'Elgin ont abondamment vanté les avantages de ce projet canadien d'histoire navale. Le contre-amiral à la retraite Dan McNeil a contribué à la gestion globale du projet. Ces trois hommes, ainsi que des milliers d'autres personnes, ont permis de réaliser ce rêve. De plus, sans le soutien de la municipalité de Bayham, dirigée par le maire Ens, ce projet n'aurait pas été possible. Je tiens enfin à remercier le ministre de la Défense nationale d'avoir fait don du NCSM *Ojibwa* au musée.

La localité de Port Burwell est fière de son histoire maritime, et elle attend avec impatience les visiteurs. La visite du NCSM *Ojibwa* deviendra une tradition dans le Sud-Ouest de l'Ontario au cours des décennies à venir. Merci à toutes les personnes qui ont permis la réalisation du projet *Ojibwa* et la construction de ce musée naval canadien.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, le Canada a enregistré le meilleur rendement économique de tous les pays développés du monde. Il a surpassé les autres pays du G7 au chapitre de la création d'emplois, ayant créé, net, plus de 800 000 nouveaux emplois depuis la fin de la récession. Nous avons le système bancaire le plus solide au monde. Selon les projections de l'OCDE, le Canada figurera en tête des pays du G7 pour ce qui est de la croissance économique au cours des 50 prochaines années.

Le gouvernement est déterminé à maintenir une économie forte. Nous sommes également déterminés à maintenir un faible taux d'imposition. Depuis notre arrivée au pouvoir en 2006, nous avons réduit les impôts des familles canadiennes, leur permettant de garder une plus grande part de leur argent durement gagné. Nous avons réduit la TPS de deux points de pourcentage et avons instauré des mesures importantes d'allègement fiscal, comme le crédit d'impôt pour enfants, la prestation pour enfants handicapés, le crédit à

l'embauche pour les petites entreprises et le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Ces mesures permettront à la famille canadienne moyenne d'économiser plus de 3 100 \$ par année.

Les Canadiens peuvent compter sur le gouvernement pour maintenir un faible taux d'imposition tout en investissant dans l'économie canadienne afin de stimuler l'emploi et accroître la prospérité économique.

* * *

[Français]

LE MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière avait lieu, dans mon comté, la deuxième édition du marché de Noël de Saint-Vincent-de-Paul.

Mon conjoint et moi avons pu profiter de l'occasion pour faire nos emplettes des Fêtes tout en sirotant un délicieux chocolat chaud. Plusieurs artisans d'Alfred-Pellan y tenaient un kiosque, dont la bijouterie La bête de Duvernay, la boulangerie Dolce Pane et la ferme Aux vieux chênes de Saint-François.

Outre la trentaine de kiosques, les citoyens de Laval ont eu droit à un cinéma des Fêtes, à des promenades en calèche, à des chorales et à des lectures de contes. Même le père Noël et son lutin Frisson se sont déplacés pour l'occasion.

Le succès de la deuxième édition du marché de Noël de Saint-Vincent-de-Paul est le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs lavallois: le Relais du quartier de Saint-Vincent-de-Paul, la Caisse populaire Desjardins des Mille-Îles, le CSSS de Laval, l'Association pour les aînés résidant à Laval, la Conférence régionale des élus de Laval et la Paroisse Saint-Vincent-de-Paul.

Bravo à tous! Nous avons déjà hâte à l'an prochain pour la troisième édition.

* * *

● (1410)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Monsieur le Président, vu la fragilité de l'économie mondiale, nous devons adopter des mesures pour appuyer la croissance économique et la création d'emplois au Canada.

Or l'opposition, par des tactiques et stratagèmes dilatoires, tente d'empêcher l'adoption de mesures visant à venir en aide aux Canadiens. Je pense notamment aux régimes de pension agréés collectifs, qui aideront les Canadiens qui essaient d'économiser en vue de la retraite; aux améliorations au régime enregistré d'épargne-invalidité; à l'élimination d'échappatoires fiscales qui ne profitent qu'à un petit groupe de privilégiés; au renforcement de la surveillance et de la sécurité du système financier du Canada; au nouveau pont entre Windsor et Detroit si essentiel à l'économie et pour lequel mon collègue d'Essex se bat depuis des années; au crédit d'embauche pour les petites entreprises, qui favorise la création d'emplois; à l'appui essentiel aux compagnies aériennes canadiennes et aux gens dont l'emploi en dépend; et aux réformes des régimes de pension des fonctionnaires fédéraux qui les rendraient plus viables sur le plan financier pour les contribuables qui paient la note.

S'il n'en tenait qu'à l'opposition, le Parlement serait au point mort. Nous ne ferions aucun progrès à l'égard du redressement économique du Canada. Heureusement, le gouvernement, le premier ministre et les conservateurs ne laisseront pas faire cela. Nous appuierons le progrès et défendrons sans détour les intérêts des Canadiens.

* * *

LES POMPIERS

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Monsieur le Président, quand nous pensons à l'excellent travail qu'accomplissent les pompiers dans nos collectivités, la première chose qui nous vient à l'esprit est probablement le danger qu'ils bravent pour protéger nos familles. J'ai pu le constater personnellement, même s'il n'y avait presque plus de danger, lorsque j'ai participé à un exercice d'intervention des pompiers plus tôt cet automne.

Bien sûr, les pompiers jouent un rôle important du point de vue de la sécurité, mais il ne faut pas oublier qu'ils participent activement aux activités de bienfaisance et aux activités militantes dans nos collectivités. L'association des pompiers professionnels de Sudbury en est un bel exemple. Pour le Mois de la sensibilisation au cancer du sein, Sudbury a ajouté le premier camion à incendie rose à sa flotte. Le chef des pompiers, Dan Stack, a déclaré que le but est « d'inciter les gens à être proactifs et à passer des examens pour le dépistage précoce du cancer ». Outre le nouveau camion, les pompiers donnent également de leur temps personnel pour accompagner en voiture des femmes qui passent une mammographie dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein et ils vendent des t-shirts spéciaux au profit de la Fondation du Nord en cancérologie.

Je suis certain que les députés de tous les partis profiteront de cette occasion pour remercier les pompiers de Sudbury et de partout au Canada de leur excellent travail.

* * *

[Français]

LE RÉGIME DE PENSION AGRÉÉ COLLECTIF

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Monsieur le Président, pour ma 200^e déclaration de député, j'aimerais attirer votre attention sur ce fait. Comme l'économie mondiale est fragile, il faut que notre gouvernement fasse adopter le Plan d'action économique de 2012 pour soutenir la croissance et la création d'emplois au Canada.

L'opposition cherche à freiner notre relance économique en empêchant l'adoption de mesures qui encourageraient la croissance dont dépendent les Canadiens. La députée de Parkdale—High Park veut empêcher le gouvernement d'aider les Canadiens à épargner pour leur retraite, grâce au Régime de pension agréé collectif. Ce régime est une nouvelle option à faible coût qui s'adresse à 60 % des Canadiens qui n'ont pas de régime de retraite au travail.

Les Canadiens seront déçus que le NPD et ses alliés de l'opposition lancent une attaque irresponsable et tentent de bloquer une mesure qui vise à aider des millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs en vue de leur retraite.

* * *

[Traduction]

LE BÉNÉVOLAT

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous soulignons la Journée internationale des

Déclarations de députés

bénévoles. Chaque année, plus de 12,5 millions de Canadiens consacrent plus de deux milliards d'heures au bénévolat. Ils font don de leur temps et mettent en oeuvre leurs compétences et leurs talents pour améliorer la situation dans leur collectivité, ainsi qu'un peu partout dans le monde.

Que ce soit dans des salles de classe, des hôpitaux, des foyers ou des zones de guerre, c'est avec fierté et depuis longtemps que les Canadiens viennent en aide aux autres. De plus en plus de Canadiens vont donner un coup de main dans les pays en développement, où trop de gens sont toujours aux prises avec une pauvreté extrême, où des femmes et des jeunes filles sont victimes d'actes de violence et où bien des gens n'ont pas reçu la formation nécessaire dans le domaine des affaires pour devenir autonomes et pour contribuer à la réussite de leur collectivité.

Par exemple, dans ma circonscription, Vancouver Quadra, Pedram Goshtasbpour est revenu tout récemment d'une affectation en tant que bénévole en Colombie. En l'espace de 14 jours, M. Goshtasbpour a montré à 165 personnes comment utiliser des outils techniques d'avant-garde, ce qui leur permettra d'offrir leurs services et de contribuer à l'économie mondiale en tant qu'entrepreneurs.

Au nom de mes collègues de la Chambre, je tiens à remercier tous les bénévoles de l'aide inestimable qu'ils apportent à tant de gens.

* * *

LES PENSIONS

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Monsieur le Président, les députés de l'opposition, pilotés par le NPD, cherchent une fois de plus à mettre un frein à la reprise économique du Canada en proposant l'abolition de mesures visant à stimuler la croissance et sur lesquelles comptent les Canadiens. L'une de ces importantes mesures, présentée dans la loi sur l'emploi et la croissance, consiste à réformer les pensions de la fonction publique, ce qui fera économiser la somme considérable de 2,6 milliards de dollars aux contribuables canadiens et rendra ces pensions plus comparables à celles du secteur privé.

Notre gouvernement reconnaît la nécessité d'assurer la viabilité financière à long terme des régimes de pension de la fonction publique. Ceux-ci doivent pouvoir soutenir la hausse future des coûts de manière aussi équitable pour les contribuables canadiens que pour les cotisants et les employeurs participants.

Dans un contexte où l'économie mondiale reste chancelante et où notre gouvernement s'emploie à stimuler la croissance et la création d'emplois, les députés de l'opposition, pilotés par le NPD, s'adonnent à de petits jeux politiques. Aujourd'hui, ils ont enfin l'occasion d'aider. Cet après-midi, incitons l'opposition, pilotée par le NPD, à appuyer les mesures capitales que nous proposons.

* * *

●(1415)

[Français]

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

Mme Alexandrine Latendresse (Louis-Saint-Laurent, NPD): Monsieur le Président, hier, j'ai rêvé que ma déclaration était rédigée par un des sbires du Bureau du premier ministre. Ça allait comme suit.

Questions orales

Le sénateur Mike Duffy est un résidant d'Ottawa depuis des années, mais les contribuables paient quand même ses frais de résidence. Encore une fois, ça se remplit les poches avec l'argent des contribuables pendant qu'ils prêchent l'austérité pour les autres. Si on n'avait pas eu à payer la résidence du sénateur non élu, non responsable et sans légitimité démocratique, mes concitoyens auraient pu acheter des centaines de Sherwood pour que leurs enfants jouent au hockey. Mais non! Au lieu de permettre à nos jeunes de faire rouler l'économie du bâton de hockey, les conservateurs veulent faire sombrer nos jeunes dans l'enfer de la drogue. Leur projet d'union des provinces maritimes n'est qu'une diversion qui vise à transformer le Nouveau-Brunswick en parc pour qu'il puisse élever des dinosaures.

Monsieur le Président, tout ça n'était qu'un cauchemar. Ici, on trouve que l'abus des fonds publics, c'est inacceptable. Cependant, on ne sent pas le besoin d'inventer n'importe quoi pour beurrer plus épais. Les conservateurs devraient peut-être essayer. On se sent bien en disant la vérité et on a l'air moins fou.

* * *

[Traduction]

LES SYNDICATS

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD refuse encore une fois d'adopter une position claire à l'égard de ce qui tient le plus à coeur aux Canadiens. Il refuse de désapprouver l'envoi d'une délégation du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, le STTP, à une foire anti-israélienne au Brésil.

En quoi ce voyage dans le Sud pour diffuser de la propagande anti-sioniste et les demandes de libération d'un des pires terroristes de notre époque s'inscrivent-ils dans le mandat du STTP? Ce syndicat devrait avoir honte d'oser envoyer des chefs syndicaux et leurs acolytes à une conférence anti-israélienne et de s'attendre à ce que Postes Canada paie sa juste part. Ce qui est encore plus scandaleux, c'est que le chef du NPD n'y trouve rien à redire.

Il est temps que les syndicats cessent de dépenser l'argent durement gagné des Canadiens pour attiser la haine. Les syndicats devraient revenir à leur raison d'être et chercher avant tout à améliorer les conditions des travailleurs.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, vendredi, les Canadiens ont appris que la croissance économique du pays avait ralenti, atteignant six dixièmes de 1 %. C'est bien en-deçà des prévisions qu'avait faites le ministre des Finances, il y a à peine quelques semaines, dans sa mise à jour économique.

Le premier ministre sait trop bien que l'économie canadienne devrait progresser à un rythme supérieur à 4 % au prochain trimestre pour que les plus récentes prévisions du ministre se réalisent. Nous savons tous que cela n'arrivera pas.

Le premier ministre aura-t-il l'honnêteté de fournir des prévisions plausibles aux Canadiens pour remplacer les chiffres avancés par son ministre des Finances il y a à peine trois semaines?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je vais vous donner les faits. Depuis juillet 2009, nous avons vu la création nette de quelque 820 000 nouveaux emplois.

Maintenant, c'est avec plaisir que je vais corriger ce qui a été dit hier, parce que, ce que semble ignorer le chef de l'opposition, c'est que 75 % de ces emplois sont des emplois dans le secteur privé.

Compte tenu de la fragilité actuelle de l'économie, ce qu'il faut à la Chambre, c'est que le NPD cesse de s'opposer au crédit à l'embauche pour les petites entreprises, qui créera des emplois, qu'il cesse de s'opposer au nouveau passage frontalier allant de Windsor-Essex à Detroit, d'une grande importance économique, et qu'il appuie le projet de loi budgétaire du ministre des Finances.

[Français]

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, il y a deux ans, les conservateurs avaient prédit qu'en 2012, c'est-à-dire cette année, la croissance économique au Canada serait rendue à 3 %. Or les conservateurs ont dû admettre qu'ils s'étaient complètement trompés. Les perspectives d'emplois sont donc moins bonnes.

En même temps, le taux d'admissibilité à l'assurance-emploi a atteint son plus bas niveau depuis 10 ans. Il y a 350 000 chômeurs de plus aujourd'hui qu'en 2008. Quand les gens travaillent, ils travaillent moins d'heures, et quand ils perdent leur emploi, ils ont moins de chance d'être admissibles à l'assurance-emploi.

Comment peuvent-ils justifier cette situation, qui constitue la vérité?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, pour les Canadiens qui cherchent un emploi, la meilleure chose que le gouvernement, que le pays, puisse faire est de stimuler la croissance économique et, partant, la création d'emplois.

Nous avons vu la création nette de plus de 820 000 nouveaux emplois depuis juillet 2009. C'est presque 400 000 emplois de plus qu'au début de la récession.

Ce qu'il convient de signaler aux Canadiens, c'est qu'ils devraient être déçus que le NPD continue de s'attaquer, sans égard aux conséquences, à certaines des principales mesures visant à stimuler l'emploi et la croissance économique: des mesures comme le crédit à l'embauche pour les petites entreprises, auquel les députés néo-démocrates s'opposent, des mesures comme le pont entre Windsor et Detroit, d'une grande importance économique et auquel les députés néo-démocrates s'opposent, des mesures comme le régime enregistré d'épargne-invalidité...

• (1420)

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, les Premières Nations ont souffert pendant des générations de la mauvaise foi du gouvernement fédéral.

Questions orales

Il y a quatre ans, le premier ministre a travaillé de concert avec Jack Layton pour offrir des excuses publiques de la part du gouvernement aux Premières Nations au sujet de la tragédie des écoles résidentielles. Ce fut un moment fort dans l'histoire de notre Parlement.

Malheureusement, le gouvernement se bat aujourd'hui en cour pour garder secrets des millions de documents pertinents. Il n'y aura pas de vérité et de réconciliation si la vérité est intentionnellement cachée.

Pour une fois, le gouvernement peut-il faire preuve de bonne foi et rendre ces documents accessibles? De cette façon, nous aurions accès à la vérité.

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement demeure résolu à clore le chapitre de l'héritage des pensionnats indiens et il continuera de respecter la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

En fait, le 30 novembre, le gouvernement avait transmis près d'un million de documents à la Commission de vérité et de réconciliation. De plus, nous collaborons avec 23 autres ministères fédéraux et avec la commission pour veiller à ce que cette dernière puisse avoir accès à tous les documents pertinents concernant les pensionnats indiens.

Le Canada prévoit divulguer d'ici le 30 juin tous les autres documents qui sont en rapport avec le mandat de la commission.

[Français]

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, obliger la commission à aller devant les tribunaux démontre la mauvaise foi des conservateurs.

Ils refusent l'accès à des millions de documents dont la Commission de vérité et de réconciliation du Canada a besoin pour faire son travail. Si elle n'a pas accès à ces documents, la commission ne pourra pas les examiner avant l'échéance de son mandat.

Les conservateurs vont-ils cesser leur obstruction et donner ces documents immédiatement afin que toute la lumière soit faite?

[Traduction]

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, hier, devant le comité, j'ai répondu aux mêmes questions de la part de la députée.

Nous faisons preuve de bonne foi. Nous respectons les modalités de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Cette convention est supervisée par les tribunaux. Nous avons rendu plus d'un million de documents en collaboration avec 23 autres ministères fédéraux

Nous prévoyons que tous les documents fédéraux auront été remis à la Commission de vérité et de réconciliation d'ici l'été prochain.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, les chefs des Premières Nations sont sur la Colline aujourd'hui et ils exigent des réponses à cause de la mauvaise foi du gouvernement. Il est honteux que la commission ait été obligée d'intenter des poursuites contre les conservateurs.

Le gouvernement doit agir maintenant s'il veut que ses excuses ne soient pas que des mots. Les 150 000 survivants des pensionnats indiens et tous les Canadiens qui se sont prononcés en faveur de la réconciliation méritent de connaître toute la vérité sur cet épisode sombre de l'histoire canadienne. Les excuses historiques présentées par le premier ministre n'étaient-elles que des mots vides de sens?

Les conservateurs tentent-ils de saboter le travail de la commission? Le premier ministre ordonnera-t-il à tous les ministères d'accorder dès maintenant leur entière collaboration à la commission?

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les ministères fédéraux collaborent tous avec la commission. C'est là l'objectif de tout cet exercice. Nous agissons en toute bonne foi et dans un esprit de réconciliation.

* * *

LA FISCALITÉ

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, parmi les gens qui soumettent une déclaration de revenus, pas moins de 8,4 millions de personnes n'ont pas de revenus imposables et n'ont donc pas droit aux crédits d'impôt offerts à ceux qui touchent des revenus. J'aimerais encore une fois poser la question au ministre. Pourquoi le gouvernement du Canada n'accorderait-il pas les crédits d'impôt pour l'équipement de hockey, les leçons de musique, les aidants naturels et les personnes handicapées à ceux qui en ont vraiment besoin?

● (1425)

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, à cet égard, il faut plutôt saluer le travail exceptionnel accompli par la ministre des Ressources humaines pour aider les personnes handicapées, et le leadership du ministre des Finances.

Je pense que les Canadiens veulent plutôt savoir pourquoi le Parti libéral a voté contre tous ces crédits d'impôt proposés aux contribuables. Pourquoi a-t-il fait cela?

[Français]

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, la position du Parti libéral est très claire: les crédits doivent être remboursables pour s'assurer que les gens qui en ont vraiment besoin les reçoivent. C'est une question des plus importantes.

Cinq millions de femmes, surtout des mères seules, n'ont pas le droit de recevoir les crédits d'impôt. Comme les autres, elles ont des enfants. Comme les autres, elles ont des parents. Elles sont dans la même situation, sauf qu'elles ont moins d'argent. Pourquoi ne pas leur donner le même accès aux crédits d'impôt?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, l'une des premières mesures prises par le gouvernement fut d'alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens en réduisant la TPS. Le Parti libéral du Canada s'y est opposé sans relâche.

Lorsqu'il s'agissait de mettre en place le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, le fonds d'innovation en matière d'emploi pour les personnes handicapées et le Régime enregistré d'épargne-invalidité, le Parti libéral a dit que ces crédits d'impôt étaient des mesures inefficaces sur le plan économique et a refusé de les appuyer. Pourquoi les libéraux ne peuvent-ils pas appuyer ces mesures formidables que le ministre des Finances a proposées pour aider les personnes handicapées et l'ensemble des Canadiens?

*Questions orales***LA SANTÉ**

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, mes collègues ont tenu une conférence de presse plus tôt aujourd'hui avec les chefs du Nord de l'Ontario, pour parler encore une fois de la crise entourant la consommation d'Oxycontin et la surconsommation de médicaments sur ordonnance dans leurs collectivités. La question a soulevé beaucoup d'intérêt. Plus de 80 % des prescriptions d'analgésiques dans le monde sont destinées à des Nord-Américains. Notre pays a un grave problème à cet égard. Pourquoi la ministre ne retarde-t-elle pas la remise sur le marché de l'Oxycontin, ce qu'elle a le pouvoir de faire, en omettant d'émettre un numéro d'identification de médicament? Va-t-elle nous dire pourquoi elle refuse de rencontrer les chefs, alors qu'elle est prête à...

Le Président: La ministre de la Santé a la parole.

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a mis en place des mécanismes de contrôle sévères pour prévenir la distribution illégale de ces médicaments. Nous avons resserré les règles du Programme des services de santé non assurés, et la vente de ces médicaments a chuté de 50 % depuis. Ce ne sont là que quelques-unes des mesures que nous avons prises.

J'ai cependant une question pour le Parti libéral. L'Oxycontin a été approuvé en 1996, alors que les libéraux étaient au pouvoir. Le député d'en face était ministre de la Santé à l'époque. Pourquoi les libéraux n'ont-ils rien fait pendant 10 ans pour resserrer les mesures de contrôle visant ce médicament et en prévenir la consommation abusive?

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Mathieu Ravignat (Pontiac, NPD): Monsieur le Président, des hauts fonctionnaires affirment que le premier ministre et le...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. L'honorable député de Pontiac a la parole.

M. Mathieu Ravignat: Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. À l'ordre! L'honorable député de Pontiac a la parole.

M. Mathieu Ravignat: Monsieur le Président, des hauts fonctionnaires affirment que le premier ministre et le Conseil des ministres étaient informés de tous les développements concernant les F-35, par exemple, du dépassement des coûts, des problèmes techniques et même du processus biaisé en faveur de Lockheed Martin.

Le ministre de la Défense nationale a maintes fois répété que le F-35 était le seul avion de chasse qui convenait. Il devrait, dès aujourd'hui, s'excuser d'avoir camouflé cette information.

Puisqu'il est responsable de ce fiasco, peut-il nous dire quelles autres options sont envisagées pour le remplacement des CF-18?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir soulevé cette question. Je pense que la meilleure solution est d'accroître la transparence et de reprendre à zéro dans ce dossier, et c'est

exactement ce que le gouvernement a fait. Nous avons établi le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs pour garantir la transparence dans ce dossier à l'avenir. Cette fois, la surveillance sera plus serrée. Un ancien et très respecté vérificateur général fait partie du secrétariat, ce qui renforcera la surveillance du travail des fonctionnaires.

● (1430)

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, la ministre veut nous faire croire qu'elle s'est convertie, elle aussi, à la doctrine du F-35, mais permettez-moi d'être sceptique. Les mauvaises nouvelles sur le F-35 ne sont pas nouvelles. Selon des documents qui ont été révélés, le premier ministre et le Cabinet étaient au courant de tous les ratés concernant le F-35. Ils ne nous disaient tout simplement pas la vérité avant les élections. Aucun contrat n'avait été signé, et le programme accusait du retard. Le Canada subira en fait des milliards de dollars de dépassements de coûts.

Pourquoi ne nous ont-ils pas simplement dit la vérité?

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, le vérificateur général a recommandé que le ministère de la Défense nationale révise son estimation des coûts du F-35 et qu'il la publie. Nous ne nous sommes pas contentés d'appliquer cette recommandation. Nous avons décidé de reprendre depuis le début. Afin de superviser à l'avenir l'achat des chasseurs, nous avons établi un secrétariat et nous y avons nommé deux membres indépendants, ce qui renforcera la surveillance du travail des fonctionnaires.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Monsieur le Président, l'entreprise SNC-Lavalin gère 320 immeubles fédéraux pour 550 millions de dollars par année et fait appel à des sous-traitants pour effectuer certaines tâches. Même s'il s'agit ici de fonds publics, les sous-contrats accordés sont privés, ouvrant ainsi la porte à des abus potentiels.

Les nouvelles règles d'approvisionnement s'appliqueront-elles aux sous-contrats?

La ministre entreprendra-t-elle une vérification complète afin de s'assurer que les contribuables en ont pour leur argent, autant dans la gestion des immeubles que dans l'attribution des sous-contrats?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, les obligations contractuelles concernent l'entrepreneur général avec lequel nous avons signé un contrat. Pour ce qui est de l'exploitation et de l'entretien des immeubles fédéraux, notre objectif est évidemment d'obtenir des services de qualité au coût le plus bas possible pour les contribuables, et l'entrepreneur choisi a obtenu ce contrat parce qu'il nous avait bel et bien fait la proposition la moins chère.

Questions orales

Pour ce qui est des problèmes soulevés en 2010 concernant ce contrat, nous avons confié à PricewaterhouseCoopers le mandat d'effectuer une vérification indépendante, et toutes les recommandations issues de cette vérification ont été appliquées, y compris la surveillance accrue de l'exécution du contrat. De plus, à la fin de 2010, j'ai ordonné qu'on lance une demande de proposition pour attribuer un nouveau contrat.

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, la députée a presque répondu à ma question, ce qui est inquiétant.

De nouveaux problèmes se font jour concernant les sous-traitants qui cherchent à obtenir des contrats de SNC-Lavalin pour l'exécution de son contrat d'un demi-milliard de dollars de gestion des immeubles fédéraux. L'équité, la transparence et l'efficacité de la mécanique d'attribution des contrats sont mises en doute. La vérification effectuée en 2011 par PricewaterhouseCoopers a révélé une augmentation faramineuse des coûts dans une facture sur deux, par exemple des frais de 1 000 \$ pour enlever un interrupteur de lampe.

Compte tenu des inquiétudes manifestées récemment par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux concernant la fraude potentielle, est-elle en train de nous dire que le contrat avait simplement été accordé les yeux fermés? Le gouvernement considère-t-il qu'un contrat de ce genre est avantageux pour les contribuables?

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, ce n'est absolument pas le cas. Comme n'importe quel autre contrat avec des fournisseurs, ce contrat doit être géré conformément à notre nouveau cadre d'intégrité. Si la députée veut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, je l'invite à assister à une séance d'information.

De plus, lorsque des allégations précises ont été portées concernant ce contrat, nous avons fait appel à un vérificateur indépendant, PricewaterhouseCoopers, et nous avons appliqué toutes ses recommandations, y compris celle de soumettre cet entrepreneur général à une surveillance accrue. À la fin de 2010, j'ai ordonné qu'on lance une demande de proposition pour attribuer un nouveau contrat.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, contrairement à ce que les conservateurs ont répondu précédemment, c'est le ministère de la Défense nationale qui s'est opposé à ce que les appels d'urgence médicale en mer soient traités au Canada. Même après avoir été prévenu de problèmes éventuels concernant les opérations de recherche et de sauvetage au large de Terre-Neuve-et-Labrador, le ministère a quand même favorisé les services gratuits d'un organisme italien.

Le ministre va-t-il maintenant prendre ses responsabilités et dire la vérité aux Canadiens au sujet de cette dangereuse expérience en matière de recherche et de sauvetage?

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, la priorité pour la Garde côtière canadienne a toujours été et demeure la sécurité de nos marins.

Nous avons un contrat avec une entreprise canadienne qui prend les appels d'urgence médicale.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, je suppose que le ministre de la Défense nationale n'assume aucune responsabilité.

Le gouvernement conservateur élève le fait d'induire les Canadiens en erreur à une forme d'art. Le printemps dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre que le service italien était un service d'appoint, mais une nouvelle série de courriels dément cette affirmation. Le ministère de la Défense souhaitait vraiment transférer les appels d'urgence médicale à Rome lorsque le service d'Halifax a indiqué qu'il ne répondrait pas à ce genre d'appels.

Le ministre de la Défense nationale peut-il expliquer ces contradictions, ainsi que le rôle que lui et son ministère ont joué dans cette décision irresponsable?

● (1435)

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): C'est faux, monsieur le Président. La Garde côtière canadienne entretient d'excellentes relations de travail avec le ministère de la Défense nationale. Chaque année, en moyenne, la Garde côtière canadienne et les Forces canadiennes répondent conjointement à environ 9 100 appels. Nous dépêchons des aéronefs ou des navires militaires dans plus de 1 100 cas. Nous sauvons en moyenne 1 200 vies et venons en aide à quelque 20 000 personnes partout au pays.

Je peux assurer au député que c'est une entreprise canadienne qui prend les appels d'urgence médicale.

[Français]

M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens méritent mieux que les discours trompeurs des conservateurs. On parle de sauver des vies; et non pas d'argent.

Les conservateurs refusent d'assumer leurs responsabilités. Il semblerait qu'ils soient à la veille de sous-traiter la responsabilité ministérielle en Italie. Ils ont fermé sans réfléchir le centre de recherche et de sauvetage de St. John's, et ils s'appêtent maintenant à fermer celui de Québec.

Vont-ils répéter les mêmes erreurs? Les francophones devraient-ils peut-être commencer à pratiquer leur italien?

[Traduction]

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, nous sommes convaincus que les changements à Québec n'auront aucun effet négatif sur notre capacité de répondre rapidement et efficacement, et dans les deux langues officielles, aux appels de détresse.

Le Québec est desservi par pas moins de 19 navires de la Garde côtière, dont sept bateaux de recherche et sauvetage, deux aéroglisseurs et six hélicoptères.

* * *

LA SANTÉ

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, il y a maintenant 50 ans, Tommy Douglas a instauré l'assurance-maladie en Saskatchewan, une première au Canada. Il a dû affronter de puissants groupes de pression, mais, avec l'aide de la population, il a réussi. Malheureusement, les conservateurs, depuis qu'ils sont au pouvoir, n'ont rien fait pour renforcer les accords sur la santé. Voici leur bilan: privatisation croissante du réseau de la santé, absence de régime national d'assurance-médicaments, manque d'aide pour les soins à domicile et allongement des temps d'attente.

Questions orales

Les conservateurs feront-ils enfin preuve de leadership et mettront-ils un terme à leur plan irresponsable visant à sabrer unilatéralement 36 milliards de dollars dans le budget des provinces en matière de santé?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, il incombe aux provinces et aux territoires de fournir des soins de santé à leur population. Afin de permettre aux provinces et aux territoires de donner suite à leurs priorités, nous avons annoncé l'instauration d'un mécanisme de financement stable à long terme grâce auquel les transferts atteindront un sommet historique de 40 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie.

[Français]

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD): Monsieur le Président, soutenir le système de santé universel et l'héritage de Tommy Douglas, qui fait profondément partie des valeurs canadiennes, ça prend plus qu'une liste aléatoire de projets. Ça prend une vision et du leadership pour mettre en oeuvre une stratégie en matière d'achat de médicaments qui va faire diminuer les coûts.

Le bilan des conservateurs, c'est la réduction des taux de transfert aux provinces et un laisser-faire en matière de privatisation.

Quand les Canadiens vont-ils pouvoir profiter d'une stratégie nationale pour l'achat de médicaments?

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, afin de permettre aux provinces et aux territoires de donner suite à leurs priorités, le gouvernement a annoncé l'instauration d'un mécanisme de financement stable à long terme qui permettra de verser jusqu'à 40 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie.

Je veux aussi mentionner d'autres investissements que nous faisons, en l'occurrence l'allocation de 1 milliard de dollars pour la recherche en santé, ce qui permet la réalisation de plus de 10 000 projets de recherche au Canada; l'exonération du remboursement des prêts d'études pour les médecins et le personnel infirmier; l'établissement de la Commission de la santé mentale du Canada; les engagements financiers visant le Partenariat canadien contre le cancer, les Instituts de recherche en santé du Canada, les dossiers médicaux ainsi que l'amélioration du système d'assurance de la salubrité des aliments. La liste est encore longue.

* * *

LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs se servent de la dette, dont ils sont les seuls responsables, comme prétexte pour couper les services de première ligne offerts aux Canadiens les plus vulnérables. Ils ont alourdi la dette fédérale de 140 milliards de dollars.

Qui donc devra en faire les frais? Les familles à faible revenu qui ne peuvent envoyer leurs enfants à l'université, les chômeurs qui ne trouvent plus personne au bout du fil au bureau d'assurance-emploi, les nouveaux arrivants qui se font dire que le gouvernement fédéral s'en lave les mains s'ils tombent malades et meurent en attendant que leur demande de statut de réfugié soit traitée, et les anciens combattants qui se font refuser un enterrement décent.

Pourquoi les plus vulnérables doivent-ils faire les frais de l'incompétence financière du gouvernement?

• (1440)

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, rien n'est plus faux. Notre Plan d'action économique de 2012 a pour but d'assurer un excellent niveau de services aux Canadiens qui en ont besoin. En même temps, il est dans l'intérêt de la croissance, de l'emploi et des débouchés économiques de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme. Nous nous concentrons sur les emplois et l'activité économique. C'est, à notre avis, la meilleure façon d'assurer le financement continu de nos programmes sociaux.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, ce sont les Canadiens à faible revenu qui sont généralement les plus durement frappés par les coupes stratégiques du gouvernement. Les services de première ligne qui leur étaient offerts ont presque entièrement disparu, mais ce n'est pas tout. Bizarrement, le gouvernement s'en prend à la santé et à la sécurité publiques, aux opérations de recherche et sauvetage en mer, à la protection civile, aux sciences de l'environnement, à la protection de l'habitat, à la salubrité des aliments, à l'étiquetage des produits et à la santé des Autochtones. Aucune de ces coupes ne touche ce qu'on appelle les services administratifs. Elles touchent les services de première ligne qui contribuent à la sécurité des Canadiens.

Pourquoi les conservateurs laissent-ils leur incompétence financière nuire à la santé et à la sécurité publiques?

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, nous consacrons des ressources considérables et croissantes aux questions de santé et sécurité. Nous nous sommes assurés dans nos examens budgétaires de maintenir ces ressources afin d'offrir d'excellents services aux Canadiens. Nous transférons des sommes aux provinces au chapitre des soins de santé.

Voilà notre bilan. Nous ne saurions tolérer que les députés de l'opposition continuent de voter contre des budgets qui contiennent d'excellents programmes pour les Canadiens. Voilà l'approche que nous préconisons pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique et pour multiplier les débouchés. Les députés de l'opposition votent toujours contre notre approche.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, dans 27 jours, nous amorcerons l'année 2013, et il est clair que les Canadiens redoutent l'année qui s'en vient.

Les conservateurs ont hérité d'un surplus de 13 milliards de dollars et d'une dette qui diminuait; or, après 6 ans d'incompétence de la part du gouvernement, la dette a tellement grossi qu'elle dépasse les 600 milliards de dollars. Les conservateurs ont déjà dépensé les impôts que nos petits-enfants devront payer, et ce, tout en sabrant dans des services essentiels comme l'assurance-emploi, les pensions et les services aux anciens combattants.

Les conservateurs pourraient-ils prendre une résolution pour le Nouvel An et arrêter d'attaquer les familles vulnérables en faisant des compressions irresponsables dans les services? Cesseront-ils de s'en prendre aux gens ordinaires?

Questions orales

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, nous essayons aujourd'hui de contrer les motions de l'opposition, car elles empêcheraient les Canadiens d'épargner pour leur retraite et nous empêcheraient d'éliminer des échappatoires fiscales, de construire le pont entre Windsor et Detroit, lequel favoriserait la création d'emplois et la croissance dans la province de l'Ontario, d'aider 500 000 petites entreprises à créer davantage d'emplois, et de renforcer le régime enregistré d'épargne-invalidité. Les députés de l'opposition rejettent ces bonnes mesures.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): Monsieur le Président, les chiffres de la ministre des Ressources humaines ne tiennent tout simplement pas la route.

Actuellement, seulement le tiers des personnes qui portent une décision de l'assurance-emploi en appel obtiennent une audience dans le délai de 30 jours. La solution de la ministre, c'est de réduire de 700 à 39 le nombre de personnes qui tiendront les audiences, et ce, dans un processus qui comprendra deux fois plus d'étapes. Dire que ça va accélérer les choses, c'est prendre les gens pour des imbéciles.

Pourquoi la ministre complexifie-t-elle le processus?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, la députée a tort. Toutefois, il est vrai que le système actuel ne sert pas les Canadiens aussi bien que nous le souhaiterions. C'est exactement pour cette raison qu'il faut changer ce système.

Des spécialistes travailleront à temps plein, alors qu'à l'heure actuelle, ils travaillent uniquement à temps partiel. Ils travailleront à temps plein pour servir les Canadiens et pour que leurs demandes soient traitées plus rapidement et efficacement.

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): Monsieur le Président, le système actuel est déjà trop lent, car le conseil arbitraire manque de personnel. Service Canada connaît le même problème, ce qui entraîne des délais déraisonnables dans le traitement des demandes.

La ministre se moque des travailleurs qui paient un service qu'ils ne reçoivent tout simplement pas. Ce n'est pas son argent; c'est celui des travailleurs.

Pourquoi ne pas investir dans les ressources humaines, au lieu d'offrir des solutions compliquées qui ne fonctionnent tout simplement pas?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est leur système qui ne fonctionne pas. La députée vient d'en faire la preuve de façon très éloquente. C'est pourquoi nous devons changer le système, et c'est exactement ce que nous allons faire.

Au lieu de demander à trois personnes à temps partiel d'examiner une demande, nous allons confier cette tâche à un seul spécialiste à temps plein. Cette mesure devrait permettre d'améliorer l'efficacité du système. Elle devrait permettre aussi d'améliorer la qualité et l'uniformité des jugements. Nous allons améliorer le système afin qu'il puisse servir les Canadiens plus rapidement et de manière plus efficace.

● (1445)

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, en réalité, la ministre est prête à dire n'importe quoi pour détourner l'attention des dégâts qu'elle a causés au régime d'assurance-emploi.

Son ministère ne répond même pas à ses propres normes en matière de service. La demande d'assurance-emploi d'un chômeur sur quatre n'est pas traitée dans un délai de 28 jours. Deux personnes sur trois qui téléphonent à un centre d'appels de l'assurance-emploi n'obtiennent pas une réponse dans les délais impartis. Nous apprenons maintenant que deux travailleurs sur trois qui interjettent appel n'obtiennent pas une audience dans un délai de 30 jours.

Quand la ministre assumera-t-elle ses responsabilités et réglera-t-elle le problème qu'elle a créé?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

Comme je viens de l'expliquer, le système actuel ne fonctionne pas. C'est pourquoi nous sommes en train de le changer. En demandant à des employés à temps plein de gérer les cas, nous ferons en sorte que les Canadiens voient leur appel être entendu plus rapidement, que les décisions soient plus uniformes et que les services offerts soient de plus grande qualité grâce à l'accès à de meilleurs renseignements.

Nous tentons d'améliorer le système, mais le NPD s'oppose à chacune des mesures que nous proposons.

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, le nouveau Tribunal de la sécurité sociale fait partie des efforts déployés par les conservateurs en vue de réduire les services offerts aux chômeurs canadiens.

Faisons les calculs. Le nombre de commissaires passera de 700 à 39. Les retards vont s'aggraver. Le système sera de moins en moins équitable.

Au lieu de diaboliser les chômeurs, pourquoi la ministre ne prend-elle pas les mesures qui s'imposent et ne leur accorde-t-elle pas les prestations pour lesquelles ils ont cotisé?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Nous allons simplifier le système afin qu'il soit plus rapide, plus efficace, plus efficace et de meilleure qualité.

Pourquoi le NPD refuse-t-il d'appuyer le budget, alors que celui-ci aidera à améliorer le sort des Canadiens en prolongeant le crédit à l'embauche pour les petites entreprises? Cette mesure aura pour effet de créer des emplois, de telle sorte que des gens n'aient pas besoin d'avoir recours à l'assurance-emploi. Le budget contribuera aussi à améliorer le régime enregistré d'épargne-invalidité pour aider ceux qui en ont besoin à assurer leur sécurité future. Pourquoi le NPD s'oppose-t-il à ces efforts destinés à aider les Canadiens nécessiteux?

* * *

L'INFRASTRUCTURE

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce permettra d'assurer la construction, en temps voulu, d'un des plus importants projets d'infrastructure du Canada, soit un nouveau pont entre Windsor et Detroit.

Questions orales

Cette mesure législative est d'une importance cruciale, car elle donnera au secteur privé la certitude que le projet ne sera par retardé par les poursuites en justice d'un certain milliardaire. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le NPD et le député de Windsor-Ouest, qui devraient être plus avisés, privilégient la politique au détriment du progrès et ont présenté une motion visant à enlever cette mesure législative du projet de loi C-45 et à empêcher la construction du pont.

Le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre et au député de Windsor-Ouest pourquoi il est important de voter en faveur du projet de loi C-45 ce soir?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, le nouveau pont créera des milliers d'emplois et de possibilités d'investissement le long du corridor Detroit-Windsor. Le projet de loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce veillera à ce que cela se produise rapidement.

J'exhorte le député de Windsor-Ouest et son parti à défendre les intérêts des Canadiens, à mettre la politique de côté et à voter avec nous pour qu'un nouveau pont soit construit afin que les Canadiens puissent traverser le corridor commercial le plus achalandé au pays.

[Français]

C'est vraiment important pour l'économie du pays.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, l'un des aspects les plus troublants du méga projet de loi d'exécution du budget tient aux modifications à la Loi sur la protection des eaux navigables.

Pour absolument aucune raison logique, les conservateurs éliminent la protection de milliers de lacs et de rivières du Canada. Les Néo-Écossais ont été scandalisés d'apprendre que la rivière Shelburne, une rivière du patrimoine canadien, ne sera plus protégée par cette loi, comme bien d'autres rivières d'ailleurs.

Comment se fait-il que le lac des millionnaires de Muskoka jouira d'une protection, mais pas les rivières des Néo-Écossais? N'y a-t-il donc aucun conservateur néo-écossais pour dénoncer cette mesure sélective et ce favoritisme?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, le ministère a consulté les provinces et les territoires au sujet de la liste des cours d'eau et aucun n'a soulevé de préoccupations. Il semble que seule l'opposition souhaite que les fonctionnaires examinent des milliers de demandes relatives à des cours d'eau qui, dans 90 % des cas, ne sont visés par aucun traité de navigation. Cela ralentit inutilement le traitement des demandes. Le ministère continuera de se préoccuper des questions de navigation lorsqu'il y aura lieu de le faire.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Monsieur le Président, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités peut se raconter des histoires, mais la réalité est que pendant que les conservateurs protègent les lacs pour les amis riches du président du Conseil du Trésor, la

rivière Châteauguay est laissée sans protection, en proie aux développeurs sans scrupule.

Pourtant, en plus de son importance écologique, elle a joué un rôle crucial dans la page d'histoire préférée des conservateurs, c'est-à-dire la guerre de 1812. La bataille de la Châteauguay a été marquée par une victoire triomphale des Britanniques sur les forces américaines.

Pourquoi les conservateurs refusent-ils de protéger adéquatement cette rivière et d'en reconnaître l'importance historique?

• (1450)

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, c'est un autre bel exemple qui démontre que le NPD mélange tout. On parle strictement de navigation. On reconnaît bien sûr l'importance historique de cette rivière. Tous les gens qui ont fait des recherches scientifiques en ce qui concerne la navigation et les matières importantes qu'on transportait alors par bateaux, ce qui faisait en sorte que c'était important pour l'économie du pays, ont déterminé quels cours d'eau étaient utilisés à cette fin. Il n'était pas question des cours d'eau sur lesquels on naviguait en canot en 1812.

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, au contraire, nous menons une campagne d'information concernant les politiques conservatrices.

Le Québec est une magnifique terre de lacs et de rivières.

Cette semaine, j'ai eu la chance de me recueillir au bord du splendide lac Mégantic et de la superbe rivière Chaudière, deux cours d'eau qui verront leur protection anéantie par les actions irresponsables des conservateurs.

Les députés de Mégantic—L'Érable et de Beauce connaissent l'importance régionale de ces plans d'eau.

Pourquoi ces députés ont-ils laissé le président du Conseil du Trésor protéger les lacs des riches et célèbres sans égard pour leurs propres concitoyens?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, ce sont des aberrations. Le député a-t-il déjà vu beaucoup de gros bateaux descendre les chutes Chaudière? Il ne comprend vraiment pas ce en quoi consiste la navigation. On ne parle pas de partager un canot, mais bien de bateaux qui transportent des marchandises dans des conteneurs. En a-t-il vu beaucoup sur la rivière Chaudière? Il ne connaît vraiment pas son territoire. On parle encore de navigation. On ne parle pas d'autre chose.

[Traduction]

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, chez moi, dans le Nord de l'Ontario, les rivières et les lacs constituent d'importants attraits touristiques et font partie intégrante du marché touristique local. Or, voilà que les conservateurs veulent les priver de toute forme de protection.

En plus de compromettre l'économie, les conservateurs éliminent les mécanismes de protection qui visaient les lacs près de Sioux Lookout — dont les touristes raffolaient pourtant —, la rivière Albany, dans la circonscription de Kenora, et ce malgré son importance historique, de même que les eaux frontalières et la rivière Seine, bref tous les plans d'eau où les gens, les bateaux et les navires peuvent naviguer.

Questions orales

Pourquoi les gens qui habitent dans le Nord de l'Ontario n'ont-ils pas droit aux mêmes protections que les millionnaires de Muskoka et comment se fait-il que personne, en face, ne prenne la parole?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, la loi dont il est ici question n'a toujours porté que sur une seule et unique chose: la navigation. En fait, les modifications proposées visent précisément à faire en sorte que ce soit toujours le cas. Aucun des autres mécanismes gouvernementaux de protection ne changera, qu'il s'agisse de la Loi canadienne sur la protection environnementale, de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, de la Loi sur les pêches, de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, et j'en passe. Pourquoi les lacs seraient-ils importants dans le Nord de l'Ontario et pas dans la circonscription du président du Conseil du Trésor? On fait aussi de la navigation sur les lacs qui se trouvent dans les circonscriptions des députés conservateurs.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, en mai dernier, quelques jours à peine après que les conservateurs ont fermé le Centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's, un appel d'urgence envoyé par un navire se trouvant au large de Terre-Neuve-et-Labrador a été redirigé vers l'Italie. Le premier ministre a induit la Chambre en erreur en disant que « la procédure n'a pas changé » et que les appels n'étaient redirigés vers Rome qu'en tout dernier recours.

Nous savons aujourd'hui que c'est faux. Selon des courriels internes, la procédure a bel et bien changé, et les appels d'urgence médicale sont d'abord dirigés vers Rome, et non vers le Canada.

Pourquoi le premier ministre a-t-il mis la vie des marins en danger et pourquoi tente-t-il d'étouffer cette affaire?

L'hon. Gail Shea (ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, je m'inscris en faux contre la question de la députée. Je peux lui assurer que ce sont des Canadiens, situés en territoire canadien, qui répondent aux appels d'urgence médicale.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, le général Lawson nous informe que l'énoncé des besoins opérationnels pour le nouvel avion de chasse n'a pas été modifié à ce jour. Cet énoncé est tellement biaisé qu'il ne permet qu'un seul choix: le F-35. Pourtant, la ministre nous informe que tous les choix sont sur la table pour le nouveau chasseur. Le gouvernement se contredit. On a perdu confiance: c'est un vrai fiasco.

Le gouvernement soumettra-t-il un énoncé des besoins opérationnels pour le nouvel avion de chasse au Conseil national de recherches du Canada, comme il l'a fait pour les avions de sauvetage?

●(1455)

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, le général Lawson a aussi indiqué qu'il

appuyait le processus entrepris par le secrétariat pour qu'une diligence raisonnable soit exercée dans la prise d'une décision au sujet du remplacement des CF-18.

Pour ce qui est de l'analyse des choix, le présent énoncé des besoins opérationnels est mis de côté. Les modalités de l'analyse détaillée des choix seront rendues publiques quand celle-ci sera faite, et le député pourra les examiner.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD): Monsieur le Président, le lac Brome est l'emblème de ma circonscription. C'est un lieu de prédilection pour de nombreux plaisanciers. Mais comme les ministres conservateurs n'y passent pas leurs vacances estivales, le lac Brome ne reçoit pas les mêmes traitements de faveur dans leur réforme de la protection des eaux navigables. La sélection des cours d'eau qui resteront protégés est aléatoire, irréfléchi et irresponsable.

N'y a-t-il pas un seul conservateur qui soit écoeuré par le favoritisme flagrant dont bénéficie le président du Conseil du Trésor?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon confrère combien il aura vu de grands bateaux se promener sur son lac. Il y a évidemment toutes sortes de navigations aussi.

Depuis le début, relativement à notre travail sur la navigation, on dit que les critères ayant servi à la mise en place de la liste ont été établis exclusivement par des fonctionnaires du ministère qui ont consulté des statistiques historiques sur la navigation, non pas sur autre chose. Voilà sur quoi on a établi notre décision et c'est strictement en fonction de la navigation. On va continuer à travailler en ce sens.

[Traduction]

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Monsieur le Président, d'importants lacs et rivières de ma région ne seront plus protégés. Ce sera le cas notamment du lac Ramsey, du lac Wanapitei et du lac Trout. Les terrains de jeu des millionnaires de Muskoka sont protégés, mais les lacs qui fournissent l'eau potable ne le sont pas.

Les conservateurs se porteront-ils à la défense de notre patrimoine naturel et se prononceront-ils contre la protection sélective des lacs?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, les lacs que le député a mentionnés sont tous protégés par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et ils continueront de l'être. Ils seront également tous protégés par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur les pêches, la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi sur les espèces en péril.

Le député dit qu'il n'y a pas de protection. Il ne comprend pas de quoi il s'agit. Il s'agit de navigation.

*Questions orales***LA SANTÉ**

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons appris que Santé Canada a découvert qu'une entreprise qui teste de nombreux produits de consommation falsifiait ses registres d'inspection. Ce genre de comportement est non seulement décevant, mais insultant pour les consommateurs canadiens qui achètent quotidiennement des produits inspectés par cette entreprise.

La ministre de la Santé pourrait-elle informer la Chambre des mesures que le gouvernement conservateur prend pour assurer la protection des consommateurs canadiens et de leur famille?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, Santé Canada a procédé à une inspection dans cette entreprise et a déterminé qu'elle falsifiait ses registres. C'est totalement inacceptable. Par conséquent, pour protéger les consommateurs, nous avons suspendu son permis d'exploitation.

À titre préventif, Santé Canada demande aux entreprises de suspendre temporairement la vente des produits touchés, jusqu'à ce qu'on puisse s'assurer qu'ils ne présentent aucun danger.

J'ai demandé à Santé Canada de faire toute la lumière sur cette affaire et d'informer les Canadiens de tout changement. Nous continuerons de veiller à la santé et à la sécurité des Canadiens.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, l'Institut canadien d'information sur la santé rapporte que les délais d'attente restent élevés pour certaines procédures. Les Canadiens attendent plus longtemps dans les salles d'urgence pour obtenir des soins que les gens en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

En 2004, dans le cadre de l'accord sur la santé, les libéraux s'étaient engagés à investir 5,5 milliards de dollars pour réduire les délais d'attente. Les conservateurs refusent de renouveler ce financement après 2014. Par conséquent, les provinces devront se débrouiller avec le problème.

Or, la Coalition canadienne de la santé a déclaré que si l'accord sur la santé n'est pas renouvelé en 2014, le régime d'assurance-maladie n'est pas viable. Est-ce là le but que vise la ministre?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, contrairement au gouvernement précédent qui avait équilibré son budget aux dépens des provinces et des territoires, nous nous sommes engagés à fournir un financement stable à long terme aux provinces et aux territoires.

Nous respectons la compétence des provinces et des territoires en matière de soins de santé. Pour aider les provinces et les territoires à régler le problème des délais d'attente, nous avons fait des investissements ciblés de 6,5 milliards de dollars. Nous avons également prévu un financement stable à long terme pouvant donner lieu au versement de jusqu'à 40 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie.

Je suis ravie de constater que nos investissements ont des effets positifs, puisque les délais d'attente commencent à diminuer dans des secteurs prioritaires, comme ceux du traitement du cancer et des maladies cardiaques et des tests de diagnostic.

● (1500)

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Monsieur le Président, selon les lignes directrices concernant le bruit des installations ferroviaires, on demande qu'une attention particulière soit portée au bruit lorsqu'une nouvelle ligne est construite.

Or, dans mon comté, des citoyens vont déposer une plainte contre le bruit provenant des nouvelles installations du train de banlieue de la Rive-Nord implanté en plein secteur résidentiel à moins de 30 mètres de leurs maisons.

Le ministre va-t-il être proactif et travailler avec les autorités municipales pour s'assurer que les citoyens de Saint-Jérôme n'ont pas à subir ce bruit?

L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, un des éléments importants que je rappelle souvent, c'est le respect des compétences.

On parle d'un train qui est géré par la municipalité. Le fédéral irait donc se mêler de la gestion d'un dossier municipal pour se faire dire par la ville qu'il ne respecte pas ses compétences. Un train qui sert au transport des gens à l'intérieur d'une municipalité relève bien sûr du gouvernement municipal.

De notre côté, nous avons l'obligation de nous assurer que les voies nationales respectent les règles du fédéral. Mais au niveau municipal, c'est bien sûr la responsabilité de la Ville.

* * *

[Traduction]

LES SYNDICATS

M. John Carmichael (Don Valley-Ouest, PCC): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière, une délégation de dirigeants du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes est rentrée au pays après avoir assisté au Forum social mondial Palestine libre qui se tenait à Rio, où le soleil est toujours au rendez-vous. Ce congrès politique radical vise à détruire Israël, actuellement la patrie des Juifs, et à faire de Jérusalem la future capitale de la Palestine.

Hier, le chef du NPD a refusé de condamner cette mauvaise utilisation de l'argent des contribuables par de grands chefs syndicaux. Le gouvernement du Canada condamnera-t-il cette mauvaise utilisation des deniers publics?

L'hon. Steven Fletcher (ministre d'État (Transports), PCC): Monsieur le Président, il va sans dire que nous condamnons cette mauvaise utilisation des deniers publics. Le chef de l'opposition et le NPD n'ont cessé de prendre le parti des grands chefs syndicaux au lieu de prendre celui des contribuables. Le NPD devrait comprendre qu'il est carrément inacceptable d'utiliser des fonds publics pour assister à un congrès politique radical à Rio.

Je me demande si le chef néo-démocrate condamnera cette utilisation des deniers publics par de grands chefs syndicaux qui ont pris part à des activités haineuses à proximité des plages d'Ipanema et de Copacabana.

Initiatives ministérielles

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs ont justifié leur décision de voter contre la stratégie nationale de prévention de l'intimidation en parlant des fonds qu'ils investissent dans des programmes comme Stop Now and Plan qui aident les jeunes. Mais quelle hypocrisie, car on apprend que le programme Stop Now and Plan ne recevra plus ce financement dès avril.

[Traduction]

Le gouvernement prétend sévir contre la criminalité, mais il se montre remarquablement tolérant envers les intimidateurs. Le gouvernement conservateur s'intéresse-t-il vraiment aux personnes victimes d'intimidation ou ne fait-il que jeter de la poudre aux yeux?

Mme Candice Bergen (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement, à l'instar de tous les Canadiens, se préoccupe beaucoup du problème de l'intimidation et de ses répercussions sur les jeunes et sur les familles au Canada.

Nous appuyons les travaux entrepris par deux comités parlementaires. Nous croyons que le temps n'est plus à la réflexion, mais bien à l'action. Voilà pourquoi nous appuyons des initiatives menées par l'intermédiaire de la GRC et de Santé Canada, ainsi que d'autres initiatives en matière de sécurité publique.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier du Bas-Churchill, les conservateurs tentent de camoufler ce qui constitue de la concurrence déloyale à l'égard d'Hydro-Québec sous une couche de vernis environnemental. Comme si les conservateurs étaient crédibles en la matière! Le NPD est assez crédule pour gober cela.

Or personne au gouvernement ne pouvait douter de l'opposition catégorique de toute l'Assemblée nationale du Québec, la ministre des Ressources naturelles du Québec ayant d'ailleurs clairement mis en garde son vis-à-vis conservateur.

Comment le ministre des Ressources naturelles peut-il avoir l'audace de prétendre qu'il a cherché un terrain d'entente, alors qu'il ne fait aucun doute depuis le début que le financement fédéral va à l'encontre des intérêts économiques du Québec?

● (1505)

L'hon. Joe Oliver (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué hier, ce projet diminuera les émissions de gaz à effet de serre. Il est économiquement viable et il a une signification régionale. J'espère que les autres provinces ayant des projets semblables nous en aviseront afin qu'elles puissent bénéficier du soutien fédéral.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable David Alward, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais aussi signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable Derrick Dalley, ministre des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à la tribune de M. Raffi Cavoukian, mieux connu sous son nom de scène « Raffi », un célèbre chanteur, compositeur et musicien, qui a reçu l'Ordre du Canada pour son travail auprès des enfants.

Des voix: Bravo!**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

LOI DE 2012 SUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-45, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre d'autres mesures, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement; ainsi que du groupe de motions n° 2.

Le Président: Je poursuis donc la mise aux voix du groupe n° 2 de motions à l'étape du rapport.

Le vote porte sur la motion n° 565. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.**Des voix:** Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.**Le Président:** À mon avis, les non l'emportent.*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion n° 565 est différé. Le vote par appel nominal s'appliquera également aux motions n°s 566 et 567.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais donner à la ministre de la Santé l'occasion de rétablir les faits, pour une fois. L'Oxycontin a été approuvé en 1996. J'étais alors...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Comme les députés le savent, si quelqu'un souhaite rétablir des faits ou soulever ce genre de question, il peut le faire au cours d'une période de questions ou à d'autres moments du débat, mais pas en faisant un recours au Règlement.

Le vote porte sur la motion n° 568. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Initiatives ministérielles

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le résultat du vote s'appliquera également aux motions n^{os} 569 à 575.

Le vote porte sur la motion n^o 577. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le résultat du vote s'appliquera également aux motions n^{os} 578 à 581, 583, 586 à 592, 594 à 608 et 610 à 612.

Le vote porte sur la motion n^o 613. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le résultat du vote s'appliquera également aux motions n^{os} 614 à 663.

Le vote porte sur la motion n^o 664. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion est reporté. Le résultat du vote s'appliquera également à la motion n^o 665.

Le vote porte sur la motion n^o 666. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur le projet de loi à l'étape du rapport.

Convoquez les députés.

● (1540)

Le Président: Le vote porte sur la motion n^o 1. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 3, 22, 25, 26, 34 à 38, 61, 63 à 65, 95, 96, 99 à 106, 108 à 110, 114, 115, 139, 142 à 147, 155, 157 à 160 et 162.

Si la motion n^o 1 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 29, 30 et 151.

● (1550)

(La motion n^o 1, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 523)

POUR

Députés

Allen (Welland)

Angus

Atamanenko

Ayala

Bellavance

Benskin

Blanchette

Boivin

Andrews

Ashton

Aubin

Bélangier

Bennett

Bevington

Blanchette-Lamothe

Borg

Initiatives ministérielles

Boulerice	Boutin-Sweet	Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Brahmi	Brisson	Flaherty	Fletcher
Brosseau	Byrne	Galipeau	Gallant
Caron	Casey	Gill	Glover
Cash	Charlton	Goguen	Goldring
Chicoine	Chisholm	Goodyear	Gosal
Choquette	Chow	Gourde	Grewal
Christopherson	Cleary	Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Coderre	Côté	Hawn	Hayes
Cotler	Crowder	Hiebert	Hillyer
Cullen	Cuzner	Holder	James
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)	Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Day	Dewar	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Dion	Dionne Labelle	Kerr	Komarnicki
Donnelly	Doré Lefebvre	Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Dubé	Duncan (Etobicoke North)	Lauson	Lebel
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau	Leaf	Leitch
Easter	Eyking	Lemieux	Leung
Foote	Fortin	Lizon	Lobb
Freeman	Fry	Lukiwski	Lunney
Garneau	Garrison	MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Genest	Genest-Jourdain	Mayes	McColeman
Giguère	Godin	McLeod	Menegakis
Goodale	Gravelle	Menzies	Merrifield
Grogulé	Harris (Scarborough Southwest)	Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Harris (St. John's East)	Hassainia	Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Hsu	Hughes	Norlock	Obhrai
Hyer	Jacob	O'Connor	Oliver
Julian	Karygiannis	O'Neill Gordon	Opitz
Kellway	Lamoureux	Paradis	Payne
Lapointe	Larose	Penashue	Poilievre
Latendresse	Laverdière	Preston	Raitt
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Rajotte	Rathgeber
Leslie	Liu	Reid	Rempel
MacAulay	Mai	Richards	Rickford
Marston	Martin	Ritz	Saxton
Mathysen	May	Schellenberger	Seeback
McCallum	McGuinty	Shea	Shiple
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud	Shory	Smith
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Sopuck	Sorenson
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Storseth	Strahl
Mulcair	Murray	Sweet	Tilson
Nantel	Nash	Toet	Toews
Nicholls	Nunez-Melo	Trost	Trotter
Pacetti	Papillon	Truppe	Tweed
Patry	Pécllet	Uppal	Valcourt
Perreault	Pilon	Van Kesteren	Van Loan
Plamondon	Quach	Wallace	Warawa
Rac	Rafferty	Warkentin	Watson
Ravignat	Raynault	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Rousseau	Sandhu	Weston (Saint John)	
Scarpaleggia	Scott	Wilks	Williamson
Sellah	Sgro	Wong	Woodworth
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	St-Denis	Yelich	Young (Oakville)
Sims (Newton—North Delta)	Stoffer	Young (Vancouver South)	Zimmer— 156
Sitsabaiesan	Thibeault		
Stewart	Tremblay		
Sullivan	Valerioté— 134		
Toone			
Turmel			

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n^o 1 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 3, 22, 25, 26, 34 à 38, 61, 63 à 65, 95, 96, 99 à 106, 108 à 110, 114, 115, 139, 142 à 147, 155, 157 à 160 et 162 rejetées.

Le vote porte sur la motion n^o 29. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Initiatives ministérielles

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1555)

[Français]

(La motion n° 29, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 524)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brison
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseauit
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Lavardière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty
Ravignat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibault
Toone	Tremblay
Turmel	Valeriotte — 134

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Blaney
Block	Boughen
Braid	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Devoilin
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leaf
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McLeod	Menegakis
Menzies	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Connor
Oliver	Opitz
Paradis	Penashue
Poillievre	Preston
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shiple	Shory
Sopuck	Sorenson
Storseth	Strahl
Sweet	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Sky Country)	
Weston (Saint John)	Wilks

Initiatives ministérielles

Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer— 147

Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patry
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Pécelet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriotte— 134

Aucun

PAIRÉS

Le Président: Je déclare la motion n° 29 rejetée.
La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 30.
Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1605)

[Traduction]

(La motion n° 30, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 525)

POUR

Députés

Allen (Welland)
Angus
Atamanenko
Ayala
Bellavance
Benskin
Blanchette
Boivin
Boulerice
Brahmi
Brosseau
Caron
Cash
Chicoine
Choquette
Christopherson
Coderre
Cotler
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Garneau
Genest
Giguère
Goodale
Groguhé
Harris (St. John's East)
Hsu
Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum

Andrews
Ashton
Aubin
Bélangier
Bennett
Bevington
Blanchette-Lamothe
Borg
Boutin-Sweet
Brison
Byrne
Casey
Charlton
Chisholm
Chow
Cleary
Côté
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Eyking
Fortin
Fry
Garrison
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)
Hassainia
Hughes
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
Laverdière
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McGuinty

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Amblor
Anders
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Block
Braid
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreeschen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goldring
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McLeod
Menzies
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Blaney
Boughen
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayer
Menegakis
Miller

Initiatives ministérielles

Nicholson
 Obhrai
 Oliver
 Paradis
 Poilievre
 Raitt
 Rathgeber
 Rempel
 Rickford
 Saxton
 Seeback
 Shipley
 Sopuck
 Storseth
 Sweet
 Toews
 Trotter
 Tweed
 Valcourt
 Van Loan
 Wallace
 Warkentin
 Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
 Weston (Saint John)
 Wilks
 Wong
 Yelich
 Young (Vancouver South)

Norlock
 O'Connor
 Opitz
 Penashue
 Preston
 Rajotte
 Reid
 Richards
 Ritz
 Schellenberger
 Shea
 Shory
 Sorenson
 Strahl
 Toet
 Trost
 Truppe
 Uppal
 Van Kesteren
 Vellacott
 Warawa
 Watson
 Williamson
 Woodworth
 Young (Oakville)
 Zimmer — 148

MacAulay
 Marston
 Mathysen
 McCallum
 McKay (Scarborough—Guildwood)
 Moore (Abitibi—Témiscamingue)
 Morin (Laurentides—Labelle)
 Mulcair
 Nantel
 Nicholls
 Pacetti
 Patry
 Perreault
 Plamondon
 Rae
 Ravignat
 Rousseau
 Scarpaleggia
 Sellah
 Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
 Sims (Newton—North Delta)
 Sitsabaiesan
 Stewart
 Sullivan
 Toone
 Turmel

Mai
 Martin
 May
 McGuinity
 Michaud
 Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
 Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
 Murray
 Nash
 Nunez-Melo
 Papillon
 Péclet
 Pilon
 Quach
 Rafferty
 Raynault
 Sandhu
 Scott
 Sgro
 St-Denis
 Stoffer
 Thibeault
 Tremblay
 Valeriote — 134

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 30 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 151. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également à la motion n° 153.

● (1610)

(La motion n° 151, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 526)

POUR

Députés

Allen (Welland)
 Angus
 Atamanenko
 Ayala
 Bellavance
 Benskin
 Blanchette
 Boivin
 Boulerice
 Brahmi
 Brosseau
 Caron
 Cash
 Chicoine
 Choquette
 Christopherson
 Coderre
 Cotler
 Cullen
 Davies (Vancouver Kingsway)
 Day
 Dion
 Donnelly
 Dubé
 Duncan (Edmonton—Strathcona)
 Easter
 Foote
 Freeman
 Garneau
 Genest
 Giguère
 Goodale
 Grogulé
 Harris (St. John's East)
 Hsu
 Hyer
 Julian
 Kellway
 Lapointe
 Latendresse
 LeBlanc (Beauséjour)
 Leslie

Andrews
 Ashton
 Aubin
 Bélanger
 Bennett
 Bevington
 Blanchette-Lamothe
 Borg
 Boutin-Sweet
 Brison
 Byrne
 Casey
 Charlton
 Chisholm
 Chow
 Cleary
 Côté
 Crowder
 Cuzner
 Davies (Vancouver East)
 Dewar
 Dionne Labelle
 Doré Lefebvre
 Duncan (Etobicoke North)
 Dusseault
 Eyking
 Fortin
 Fry
 Garrison
 Genest-Jourdain
 Godin
 Gravelle
 Harris (Scarborough Southwest)
 Hassainia
 Hughes
 Jacob
 Karygiannis
 Lamoureux
 Larose
 Laverdière
 LeBlanc (LaSalle—Émard)
 Liu

CONTRE

Députés

Adams
 Aglukkaq
 Albrecht
 Allen (Tobique—Mactaquac)
 Ambler
 Anderson
 Aspin
 Bateman
 Bergen
 Bezan
 Block
 Braid
 Brown (Leeds—Grenville)
 Brown (Barrie)
 Butt
 Calkins
 Carmichael
 Chisu
 Clement
 Davidson
 Devolin
 Duncan (Vancouver Island North)
 Fantino
 Findlay (Delta—Richmond East)
 Flaherty
 Gallant
 Glover
 Goldring
 Gosal
 Grewal
 Harris (Cariboo—Prince George)
 Hiebert
 Holder
 Jean
 Keddy (South Shore—St. Margaret's)
 Kerr
 Kramp (Prince Edward—Hastings)
 Lauzon
 Leaf
 Lemieux
 Lizon
 Lukiwski
 MacKay (Central Nova)
 Mayes
 McLeod
 Menzies

Adler
 Albas
 Alexander
 Allison
 Ambrose
 Armstrong
 Baird
 Benoit
 Bernier
 Blaney
 Boughe
 Breitkreuz
 Brown (Newmarket—Aurora)
 Bruinooge
 Calandra
 Cannan
 Carrie
 Clarke
 Daniel
 Del Mastro
 Dreeschen
 Dykstra
 Fast
 Finley (Haldimand—Norfolk)
 Galipeau
 Gill
 Goguen
 Goodyear
 Gourde
 Harper
 Hayes
 Hillyer
 James
 Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
 Kenney (Calgary Southeast)
 Komarnicki
 Lake
 Lebel
 Leitch
 Leung
 Lobb
 Lunney
 MacKenzie
 McColeman
 Menegakis
 Merrifield

Initiatives ministérielles

(Vote n° 527)

POUR

Députés

Bélangier
Bennett
Byrne
Coderre
Cuzner
Duncan (Etobicoke North)
Eyking
Fortin
Gameau
Hsu
Karygiannis
LeBlanc (Beauséjour)
May
McGuinty
Murray
Plamondon
Scarpaleggia
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Valerioté — 38

CONTRE

Députés

Adler
Albas
Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anderson
Armstrong
Aspin
Aubin
Baird
Benoit
Bergen
Bevington
Blanchette
Blaney
Boivin
Boughen
Boutin-Sweet
Braid
Brosseau
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Caron
Cash
Chicoine
Chisu
Chow
Clarke
Clement
Crowder
Daniel
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Devolin
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Freeman
Gallant
Genest

Miller
Nicholson
Obhrai
Oliver
Opitz
Payne
Preston
Rajotte
Reid
Rickford
Saxton
Seeback
Shipley
Sopuck
Storseth
Sweet
Toet
Trottier
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Sky Country)
Weston (Saint John)
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer — 147

Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Norlock
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Poilievre
Raitt
Rathgeber
Rempel
Ritz
Schellenberger
Shea
Smith
Sorenson
Strahl
Tilson
Toews
Truppe
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 151 rejetée.

Le député de Skeena—Bulkley Valley invoque le Règlement.

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, nous avons discuté autant que nous le permettaient les règles de la Chambre, mais nous voulons être certains que, pour le vote précédent, la Chambre a bien suivi les pratiques et les procédures habituelles. Avant de passer au vote, il faut que la Chambre ait dit s'il lui plaît d'adopter la motion. De ce côté-ci, nous tenons à ce que les règles et les droits des députés soient respectés, comme vous, j'en suis certain. Je ne peux pas parler pour les députés d'en face, mais de notre côté, nous voulons que le vote se fasse selon les règles...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Le député de Skeena—Bulkley Valley a encore la parole.

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, nous tenons à ce que les votes suivent les étapes préétablies. Je suis sûr que ce n'était qu'un oubli de la part du Bureau, et nous sommes convaincus que, pour les motions suivantes, on sondera la Chambre avant de les mettre aux voix. Ai-je raison?

Le Président: Absolument. Je peux le garantir au député de Skeena—Bulkley Valley. Je ne peux d'ailleurs faire porter le blâme aux gens du Bureau. C'était ma faute. J'ai sauté une partie. À partir de maintenant, nous allons bien sûr suivre les étapes préétablies.

• (1615)

La question porte sur la motion n° 7. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 9, 11, 18, 32, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 74, 97, 111 à 113, 116, 131, 136, 138 et 140.

[Français]

Si la motion n° 7 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 78, 83 et 84.

[Traduction]

• (1620)

(La motion n° 7, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Welland)
Allison
Ambrose
Angus
Ashton
Atamanenko
Ayala
Bateman
Benskin
Bernier
Bezan
Blanchette-Lamothe
Block
Borg
Boulerice
Brahmi
Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Carrie
Charlton
Chisholm
Choquette
Christopherson
Cleary
Côté
Cullen
Davidson
Davies (Vancouver East)
Del Mastro
Dewar
Donnelly
Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)
Dusseau
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Garrison

Initiatives ministérielles

Genest-Jourdain	Giguère
Gill	Glover
Godin	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Gravelle	Grewal
Groguhé	Harper
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Harris (Cariboo—Prince George)	Hassainia
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
Hughes	Jacob
James	Jean
Julian	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kellway
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lapointe
Larose	Latendresse
Lauzon	Laverdière
Lebel	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leef	Leitch
Lemieux	Leslie
Leung	Liu
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mai	Marston
Martin	Mathysen
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Michaud	Miller
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Nantel	Nash
Nicholls	Nicholson
Norlock	Nunez-Melo
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Papillon
Paradis	Patry
Payne	Péclet
Perreault	Pilon
Poilievre	Preston
Quach	Rafferty
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Ravignat
Raynault	Reid
Rempel	Rickford
Ritz	Rousseau
Sandhu	Saxton
Schellenberger	Scott
Seeback	Sellah
Shea	Shipley
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Smith	Sopuck
Sorenson	Stewart
Stoffer	Storseth
Strahl	Sullivan
Sweet	Thibeault
Tilson	Toet
Toews	Toone
Tremblay	Trottier
Truppe	Turnel
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer — 243	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 7 rejetée. Par conséquent, je déclare rejetées les motions n°s 9, 11, 18, 32, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 74, 97, 111 à 113, 116, 131, 136, 138 et 140.

Le vote suivant porte sur la motion n° 78. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1625)

[Français]

(La motion n° 78, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 528)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélanger
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu

Initiatives ministérielles

MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patri
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

Mai
Martin
May
McGuinty
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Pécllet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriotte — 134

Saxton
Seeback
Shiple
Smith
Sorenson
Strahl
Tilson
Toews
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth
Sweet
Toet
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warkentin
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer — 148

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 78 rejetée.

● (1630)

[Traduction]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, L'assurance-emploi; la députée de Vancouver Quadra, Les investissements étrangers.

Le vote suivant porte sur la motion n° 83. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1635)

(La motion n° 83, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote no 529)

POUR

Députés

Andrews
Bennett
Byrne
Coderre
Cuzner
Duncan (Etobicoke North)
Eyking
Fortin
Gameau
Hsu

Bellavance
Brisson
Casey
Cotler
Dion
Easter
Foote
Fry
Goodale
Hyer

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allison
Ambrose
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreeschen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goldring
Gosal
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Nicholson
Obhrai
Oliver
Opitz
Payne
Preston
Rathgeber
Rempel
Rickford

Adler
Albas
Allen (Tobique—Mactaquac)
Amblar
Anders
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooze
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Goodyear
Gourde
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leef
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
McLeod
Menzies
Miller
Norlock
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Rajotte
Reid
Richards
Ritz

Initiatives ministérielles

Karygiannis	Lamoureux
LeBlanc (Beauséjour)	MacAulay
May	McCallum
McGuinity	McKay (Scarborough—Guildwood)
Murray	Pacetti
Plamondon	Rae
Scarpaleggia	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
St-Denis	
Valeriote — 37	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Allen (Welland)
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Angus	Armstrong
Ashton	Aspin
Atamanenko	Aubin
Ayala	Baird
Bateman	Benoit
Benskin	Bergen
Bernier	Bevington
Bezan	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Blaney
Block	Boivin
Borg	Boughen
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Braid
Breitkreuz	Brosseau
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Caron
Carrie	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Chow	Christopherson
Clarke	Cleary
Clement	Côté
Crowder	Cullen
Daniel	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Del Mastro
Devolin	Dewar
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dreeshen
Dubé	Duncan (Vancouver Island North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Freeman
Galipeau	Gallant
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Gill	Glover
Godin	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Gravelle	Groguhé
Harper	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Harris (Cariboo—Prince George)
Hassainia	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
Hughes	Jacob
James	Jean
Julian	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kellway	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lapointe	Larose
Latendresse	Lauzon
Laverdière	Lebel
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leef
Leitch	Lemieux
Leslie	Leung
Liu	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mai

Marston	Martin
Mathysen	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Michaud
Miller	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Nantel	Nash
Nicholls	Nicholson
Norlock	Nunez-Melo
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Papillon
Paradis	Patry
Payne	Péclet
Penashue	Perreault
Pilon	Preston
Quach	Rafferty
Rajotte	Rathgeber
Ravignat	Raynault
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Rousseau
Sandhu	Saxton
Schellenberger	Scott
Seeback	Sellah
Shea	Shipley
Shory	Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan	Smith
Sopuck	Sorenson
Stewart	Stoffer
Storseth	Strahl
Sullivan	Sweet
Thibeault	Tilson
Toet	Toews
Toone	Tremblay
Trost	Trottier
Truppe	Turler
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warkentin
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 244

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 83 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 84. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.**Des voix:** Non.**Le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.**Des voix:** Oui.**Le Président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.**Des voix:** Non.**Le Président:** À mon avis, les non l'emportent.*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

● (1645)

(La motion n^o 84, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)(Vote n^o 530)

POUR

Députés

Andrews	Bellavance
Bennett	Brison
Byrne	Casey
Coderre	Cotler
Cuzner	Dion
Duncan (Etobicoke North)	Easter
Eyking	Footo
Fortin	Fry
Garneau	Goodale
Hsu	Hyer
Karygiannis	Lamoureux
LeBlanc (Beauséjour)	MacAulay
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Murray	Pacetti
Plamondon	Rae
Scarpaleggia	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
St-Denis	
Valeriote — 37	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Welland)	Allison
Ambler	Anders
Anderson	Angus
Armstrong	Ashton
Aspin	Atamanenko
Aubin	Ayala
Baird	Bateman
Benoit	Benskin
Bergen	Bernier
Bevington	Bezan
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Blaney	Block
Boivin	Borg
Boughen	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Braid	Breitkreuz
Brosseau	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Caron
Carrie	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Chow	Christopherson
Clarke	Cleary
Clement	Côté
Crowder	Cullen
Daniel	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Del Mastro
Devolin	Dewar
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dreeschen
Dubé	Duncan (Vancouver Island North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Freeman
Galipeau	Gallant
Garrison	Genest-Jourdain
Giguère	Gill
Glover	Godin
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Gravelle
Grewal	Groguhé
Harper	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Harris (Cariboo—Prince George)

Initiatives ministérielles

Hassainia	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
Hughes	Jacob
James	Jean
Julian	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kellway
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lapointe	Larose
Latendresse	Lauson
Laverdière	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leaf	Leitch
Lemieux	Leslie
Leung	Liu
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mai	Marston
Martin	Mathysen
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Michaud	Miller
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagog)
Mulcair	Nantel
Nash	Nicholls
Nicholson	Norlock
Nunez-Melo	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Papillon
Paradis	Patry
Payne	Péclet
Penashue	Perreault
Pilon	Poillievre
Preston	Quach
Rafferty	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Ravignat	Raynault
Reid	Richards
Ritz	Rousseau
Sandhu	Saxton
Schellenberger	Scott
Seeback	Sellah
Shea	ShIPLEY
Shory	Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan	Smith
Sopuck	Sorenson
Stewart	Stoffer
Storseth	Strahl
Sullivan	Sweet
Thibeault	Tilson
Toet	Toews
Toone	Tremblay
Trost	Trotter
Truppe	Turmel
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Yelich
Young (Vancouver South)	Zimmer — 242

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n^o 84 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 163.

Initiatives ministérielles

● (1655)

[Traduction]

(La motion n° 163, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 531)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Footé
Fortin	Freeman
Fry	Gameau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rafferty
Ravignat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turnel	Valerioté — 132

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allison	Ambler
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin

Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Devolin
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Coderre	Gosal
Grewal	Gourde
Harris (Cariboo—Prince George)	Harper
Hayes	Hawn
Hillyer	Hiebert
James	Holder
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Jean
Kenney (Calgary Southeast)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Komarnicki	Kerr
Lauzon	Kram (Prince Edward—Hastings)
Leitch	Leaf
Leung	Lemieux
Lobb	Lizon
Lunney	Lukiwski
MacKenzie	MacKay (Central Nova)
McColeman	Mayes
Menegakis	McLeod
Merrifield	Menzies
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Miller
Moore (Fundy Royal)	
Nicholson	Norlock
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poillievre
Preston	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Richards
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shiple
Shory	Smith
Sopuck	Sorenson
Storseth	Strahl
Sweet	Tilson
Toet	Toews
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Sky Country)	
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Yelich	Young (Vancouver South)
Zimmer — 147	

PAIRÉS

Aucun

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n^o 163 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 164 à 219 rejetées.

Le vote porte sur la motion n^o 220. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 221 à 229.

• (1700)

[Français]

(La motion n^o 220, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 532)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseauit	Easter
Eyking	Footé
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Groguhé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind- sor)
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibault	Toone
Tremblay	Turnel
Valerioté — 133	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Butt	Calandra
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Fantino
Fast	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leaf
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
Mackenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poilievre
Preston	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Shory	Smith
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich

Initiatives ministérielles

Young (Oakville)
Zimmer — 147

Young (Vancouver South)

Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriote — 133

Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n^o 220 rejetée. En conséquence, je déclare les motions n^{os} 221 à 229 également rejetées.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n^o 230. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 231 à 236.

● (1710)

[Français]

(La motion n^o 230, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 533)

POUR

Députés

Allen (Welland)
Angus
Atamanenko
Ayala
Bellavance
Benskin
Blanchette
Boivin
Boulerice
Brahmi
Brosseau
Caron
Cash
Chicoine
Choquette
Christopherson
Coderre
Cotler
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Garneau
Genest
Giguère
Goodale
Grogché
Harris (St. John's East)
Hsu
Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McGuinty
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Péclet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
Sor)

Andrews
Ashton
Aubin
Bélangier
Bennett
Bevington
Blanchette-Lamothe
Borg
Boutin-Sweet
Brisson
Byrne
Casey
Charlton
Chisholm
Chow
Cleary
Côté
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Eyking
Fortin
Fry
Garrison
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)
Hassainia
Hughes
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patry
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sor)

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Aspin
Bateman
Bergen
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Butt
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fast
Flaherty
Galipeau
Gill
Goldring
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Norlock
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sorenson
Strahl
Tilson
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Baird
Benoit
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Calandra
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreeshen
Fantino
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
McLeod
Menzies
Miller
Obhrai
Oliver
Opitz
Payne
Poilievre
Raitt
Rathgeber
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shipley
Smith
Storseth
Sweet
Toet
Trotter
Tweed
Valcourt
Van Loan

Initiatives ministérielles

Vellacott
 Warawa
 Watson
 Sky Country)
 Weston (Saint John)
 Williamson
 Woodworth
 Young (Oakville)
 Zimmer— 147

Wallace
 Warkentin
 Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
 Wilks
 Wong
 Yelich
 Young (Vancouver South)

Perreault
 Plamondon
 Rae
 Ravignat
 Rousseau
 Scarpaleggia
 Sellah
 Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
 Sims (Newton—North Delta)
 Sitsabaiesan
 Stewart
 Sullivan
 Toone
 Turmel

Pilon
 Quach
 Rafferty
 Raynault
 Sandhu
 Scott
 Sgro
 St-Denis
 Stoffer
 Thibeault
 Tremblay
 Valeriote— 132

Aucun

PAIRÉS

Le Président: Je déclare la motion n^o 230 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 231 à 236 rejetées.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n^o 237. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 240, 242, 245, 246 et 248. Si la motion n^o 237 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 243.

● (1715)

[Français]

(La motion n^o 237, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 534)

POUR

Députés

Allen (Welland)
 Angus
 Atamanenko
 Ayala
 Bellavance
 Benskin
 Blanchette
 Boivin
 Boulerice
 Brahma
 Brosseau
 Caron
 Cash
 Chicoine
 Choquette
 Christopherson
 Coderre
 Cotler
 Cullen
 Davies (Vancouver Kingsway)
 Day
 Dion
 Donnelly
 Dubé
 Duncan (Edmonton—Strathcona)
 Easter
 Fortin
 Fry
 Garrison
 Genest-Jourdain
 Godin
 Gravelle
 Harris (Scarborough Southwest)
 Hassainia
 Hughes
 Jacob
 Karygiannis
 Lamoureux
 Larose
 LeBlanc (Beauséjour)
 Leslie
 MacAulay
 Marston
 Mathysen
 McCallum
 McKay (Scarborough—Guildwood)
 Moore (Abitibi—Témiscamingue)
 Morin (Laurentides—Labelle)
 Mulcair
 Nantel
 Nicholls
 Pacetti
 Patry

Andrews
 Ashton
 Aubin
 Bélanger
 Bennett
 Bevington
 Blanchette-Lamothe
 Borg
 Boutin-Sweet
 Brison
 Byrne
 Casey
 Charlton
 Chisholm
 Chow
 Cleary
 Côté
 Crowder
 Cuzner
 Davies (Vancouver East)
 Dewar
 Dionne Labelle
 Doré Lefebvre
 Duncan (Etobicoke North)
 Dusseault
 Foote
 Freeman
 Gameau
 Genest
 Giguère
 Goodale
 Grogulé
 Harris (St. John's East)
 Hsu
 Hyer
 Julian
 Kellway
 Lapointe
 Latendresse
 LeBlanc (LaSalle—Émard)
 Liu
 Mai
 Martin
 May
 McGuinty
 Michaud
 Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
 Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
 Murray
 Nash
 Nunez-Melo
 Papillon
 Pécelet

Adams
 Albas
 Allen (Tobique—Mactaquac)
 Ambler
 Anders
 Armstrong
 Baird
 Benoit
 Bernier
 Blaney
 Boughen
 Breitzkreuz
 Brown (Newmarket—Aurora)
 Bruinooge
 Calandra
 Carmichael
 Chisu
 Clarke
 Daniel
 Devolin
 Duncan (Vancouver Island North)
 Fantino
 Findlay (Delta—Richmond East)
 Flaherty
 Galipeau
 Gill
 Goguen
 Gourde
 Harper
 Hayes
 Hillyer
 James
 Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
 Kenney (Calgary Southeast)
 Komarnicki
 Lake
 Lebel
 Leitch
 Lizon
 Lukiwski
 MacKenzie
 McColeman
 Menegakis
 Merrifield
 Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
 Moore (Fundy Royal)
 Nicholson
 Obhrai
 Oliver
 Opitz
 Payne
 Poilievre
 Raitt
 Rathgeber
 Rempel
 Rickford
 Saxton
 Seeback

CONTRE

Députés

Aglukkaq
 Alexander
 Allison
 Ambrose
 Anderson
 Aspin
 Bateman
 Bergen
 Bezan
 Block
 Braid
 Brown (Leeds—Grenville)
 Brown (Barrie)
 Butt
 Calkins
 Carrie
 Chong
 Clement
 Davidson
 Dreeschen
 Dykstra
 Fast
 Finley (Haldimand—Norfolk)
 Fletcher
 Gallant
 Glover
 Goldring
 Grewal
 Hawn
 Hiebert
 Holder
 Jean
 Keddy (South Shore—St. Margaret's)
 Kerr
 Kramp (Prince Edward—Hastings)
 Lauzon
 Leef
 Leung
 Lobb
 Lunney
 Mayes
 McLeod
 Menzies
 Miller
 Norlock
 O'Connor
 O'Neill Gordon
 Paradis
 Penashue
 Preston
 Rajotte
 Reid
 Richards
 Ritz
 Schellenberger
 Shea

Initiatives ministérielles

Shiple	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Véllacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 148

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 237 rejetée.

En conséquence, je déclare les motions n°s 240, 242, 245, 246 et 248 également rejetées.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n° 243. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1725)

[Français]

(La motion n° 243, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 535)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Easter	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest

Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyér
Jacob	Julian
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinity
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Sgro (sor)	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-)
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Turmel
Valeriote — 129	

CONTRE

Députés

Adams	Aglukkaq
Albas	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Devolin	Dreeschen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Gourde	Grewal
Harper	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder

Initiatives ministérielles

James	Jean	Genest-Jourdain	Giguère
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Godin	Gravelle
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr	Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)	Harris (St. John's East)	Hassainia
Lake	Lauzon	Hughes	Hyer
Lebel	Leef	Jacob	Julian
Leitch	Leung	Kellway	Lapointe
Lizon	Lobb	Larose	Latendresse
Lukiwski	Lunney	Laverdière	LeBlanc (LaSalle—Émard)
MacKenzie	Mayes	Leslie	Liu
McColeman	McLeod	Mai	Marston
Menegakis	Menzies	Martin	Mathysen
Merrifield	Miller	May	Michaud
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)		Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Moore (Fundy Royal)		Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Nicholson	Norlock	Nantel	Nash
Obhrai	O'Connor	Nicholls	Nunez-Melo
Oliver	O'Neill Gordon	Papillon	Patry
Opitz	Paradis	Péclet	Perreault
Payne	Penashue	Pilon	Plamondon
Poillievre	Preston	Quach	Ravnignat
Raitt	Rajotte	Raynault	Rousseau
Rathgeber	Reid	Sandhu	Scott
Rempel	Richards	Sellah	Sims (Newton—North Delta)
Rickford	Ritz	Sitsabaiesan	Stewart
Saxton	Schellenberger	Stoffer	Sullivan
Seeback	Shea	Thibeault	Toone
Shipley	Shory	Tremblay	Turmel— 98
Smith	Sopuck		
Sorenson	Storseth		
Strahl	Sweet		
Tilson	Toet		
Toews	Trost		
Trottier	Truppe		
Tweed	Uppal		
Valcourt	Van Kesteren		
Van Loan	Vellacott		
Wallace	Warawa		
Warkentin	Watson		
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)		Adams	Adler
Weston (Saint John)		Aglukkaq	Albrecht
Wilks	Williamson	Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Wong	Woodworth	Allison	Ambrose
Yelich	Young (Oakville)	Anders	Anderson
Young (Vancouver South)	Zimmer— 148	Andrews	Armstrong
		Aspin	Baird
		Bateman	Bélangier
		Bennett	Benoit
		Bergen	Bernier
		Bezan	Blaney
		Block	Boughen
		Braid	Breitkreuz
		Brisson	Brown (Leeds—Grenville)
		Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
		Bruinooge	Butt
		Byrne	Calandra
		Calkins	Cannan
		Carmichael	Carrie
		Casey	Chisu
		Chong	Clarke
		Clement	Coderre
		Cuzner	Daniel
		Del Mastro	Devolin
		Dion	Dreeshen
		Duncan (Vancouver Island North)	Duncan (Etobicoke North)
		Dykstra	Easter
		Fantino	Fast
		Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
		Flaherty	Fletcher
		Foote	Fry
		Gallant	Gameau
		Gill	Glover
		Goguen	Goldring
		Goodale	Goodyear
		Gourde	Grewal
		Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
		Hawn	Hayes
		Hiebert	Hillyer
		Holder	Hsu
		James	Jean
		Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Karygiannis
		Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambrose
Anders	Anderson
Andrews	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Bélangier
Bennett	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brisson	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Byrne	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Casey	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Coderre
Cuzner	Daniel
Del Mastro	Devolin
Dion	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Duncan (Etobicoke North)
Dykstra	Easter
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Foote	Fry
Gallant	Gameau
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodale	Goodyear
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	Hsu
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Karygiannis
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 243 rejetée.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n° 249. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 278 à 282. Si la motion n° 249 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 253 et 254.

● (1730)

(La motion n° 249, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*(Vote n° 536)***POUR**

Députés

Allen (Welland)	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bellavance	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boutin-Sweet
Brahmi	Brousseau
Caron	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Côté
Crowder	Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Fortin	Freeman
Garrison	Genest

Initiatives ministérielles

Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lamoureux	Lauzon
Lebel	LeBlanc (Beauséjour)
Leef	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lunnay	MacAulay
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayas	McCallum
McColeman	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Murray	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Pacetti	Payne
Penashue	Poillievre
Preston	Rae
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Scarpaleggia
Schellenberger	Seeback
Sgro	Shea
Shiple	Shory
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Smith	
Sopuck	Sorenson
St-Denis	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Tweed
Uppal	Valcourt
Valeriot	Van Kesteren
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 178

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 249 rejetée. Je déclare donc les motions n°s 278 à 282 rejetées.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 253. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1740)

[Traduction]

(La motion n° 253, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 537)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boutin-Sweet	Brahmi
Brisson	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Groguié
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sor)	
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaesan
St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Turmel
Valeriot — 129	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Del Mastro	Dreeschen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leef
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Payne	Penashue
Poillievre	Preston
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shipley	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer — 147	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 253 rejetée.

Le vice-président: Le vote suivant porte sur la motion n° 254. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1745)

[Français]

(La motion n° 254, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 538)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boutin-Sweet	Brahmi
Brisson	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Choicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Gameau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Gravelle	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)

Initiatives ministérielles

Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Pécllet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty
Ravignat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turmel	Valeriotte — 130

CONTRE

Députés

Adler	Aglukkaq
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Baird	Benoit
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Daniel	Davidson
Del Mastro	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leef
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Paradis
Payne	Penashue
Poillievre	Preston
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shipley	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren

Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 144

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 254 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 286. Le vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n° 287 à n° 289.

● (1755)

(La motion n° 286, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*(Vote n° 539)***POUR**

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boutin-Sweet
Brahmi	Brison
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Gameau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Groguhé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls

Initiatives ministérielles

Nunez-Melo
Papillon
Péclet
Pilon
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriotte — 129

Pacetti
Patri
Perreault
Quach
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turler

Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer — 145
Williamson
Yelich
Young (Vancouver South)

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 286 rejetée. En conséquence, je déclare les motions n^{os} 287 à 289 rejetées.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n^o 292. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 293 à 296, 299, 300 et 302 à 308. Si la motion n^o 292 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 297.

● (1805)

[Français]

(La motion n^o 292, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 540)

POUR

Députés

Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Baird
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Daniel
Del Mastro
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Fletcher
Gill
Goguen
Goodyear
Gourde
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McLeod
Menzies
Miller
Moore (Fundy Royal)
Obhrai
Oliver
Opitz
Payne
Poilievre
Raitt
Rathgeber
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shipley
Smith
Sorenson
Strahl
Tilson
Toews
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin

CONTRE

Députés

Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Armstrong
Benoit
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Davidson
Dreeschen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Gallant
Glover
Goldring
Gosal
Grewal
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Nicholson
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth
Sweet
Toet
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson

Allen (Welland)
Ashton
Ayala
Benskin
Blanchette
Boivin
Boutin-Sweet
Brisson
Byrne
Casey
Charlton
Chisholm
Chow
Cleary
Côté
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Eyking
Fortin
Gameau
Genest
Giguère
Goodale
Grogulé
Harris (St. John's East)
Hsu
Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Martin
May
McGuinty
Michaud

Députés

Andrews
Aubin
Bélanger
Bevington
Blanchette-Lamothe
Borg
Brahmi
Brosseau
Caron
Cash
Chicoine
Choquette
Christopherson
Coderre
Cotler
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Garrison
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)
Hassainia
Hughes
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
Laverdière
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)

Initiatives ministérielles

Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
 Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
 Murray
 Nash
 Nunez-Melo
 Papillon
 Pécelet
 Pilon
 Quach
 Rafferty
 Raynault
 Sandhu
 Scott
 Sgro
 Sitsabaiesan
 Stewart
 Sullivan
 Toone
 Turmel

Morin (Laurentides—Labelle)
 Mulcair
 Nantel
 Nicholls
 Pacetti
 Patry
 Perreault
 Plamondon
 Rae
 Ravignat
 Rousseau
 Scarpaleggia
 Sellah
 Sims (Newton—North Delta)
 St-Denis
 Stoffer
 Thibeault
 Tremblay
 Valeriotte — 126

Tweed
 Van Kesteren
 Vellacott
 Warawa
 Watson
 Sky Country)
 Weston (Saint John)
 Williamson
 Woodworth
 Young (Oakville)
 Zimmer — 147

Valcourt
 Van Loan
 Wallace
 Warkentin
 Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
 Wilks
 Wong
 Yelich
 Young (Vancouver South)

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 292 rejetée. En conséquence, je déclare les motions n^{os} 293 à 296, 299, 300 et 302 à 308 également rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n^o 297.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1810)

[Français]

(La motion n^o 297, mise aux voix, est rejetée par le vote suivante:)

(Vote n^o 541)

POUR

Députés

Andrews	Bélangier
Bellavance	Bennett
Brisson	Byrne
Casey	Coderre
Cotler	Cuzner
Dion	Duncan (Etobicoke North)
Eyking	Foote
Fortin	Garneau
Goodale	Hsu
Hyer	Karygiannis
Lamoureux	LeBlanc (Beauséjour)
MacAulay	May
McCallum	McGuinity
McKay (Scarborough—Guildwood)	Murray
Pacetti	Plamondon
Rae	Scarpaleggia
Sgro	St-Denis
Valeriotte — 35	

CONTRE

Députés

Adams
 Aglukkaq
 Albrecht
 Allen (Tobique—Mactaquac)
 Ambler
 Anders
 Armstrong
 Baird
 Benoit
 Bernier
 Blaney
 Boughen
 Breitzkreuz
 Brown (Newmarket—Aurora)
 Bruinooge
 Calkins
 Carrie
 Chong
 Clement
 Davidson
 Dreeschen
 Dykstra
 Fast
 Flaherty
 Galipeau
 Gill
 Goldring
 Gosal
 Grewal
 Hawn
 Hiebert
 Holder
 Jean
 Keddy (South Shore—St. Margaret's)
 Kerr
 Kramp (Prince Edward—Hastings)
 Lauzon
 Leef
 Lemieux
 Lizon
 Lukiwski
 MacKay (Central Nova)
 Mayes
 McLeod
 Merrifield
 Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
 Moore (Fundy Royal)
 Nicholson
 Obhrai
 Oliver
 Opitz
 Payne
 Poilievre
 Raitt
 Rathgeber
 Rempel
 Rickford
 Saxton
 Seeback
 Shory
 Sopuck
 Strahl
 Tilson
 Toews
 Trottier

Adler
 Albas
 Alexander
 Allison
 Ambrose
 Anderson
 Aspin
 Bateman
 Bergen
 Bezan
 Block
 Braid
 Brown (Leeds—Grenville)
 Brown (Barrie)
 Calandra
 Cannan
 Chisu
 Clarke
 Daniel
 Del Mastro
 Duncan (Vancouver Island North)
 Fantino
 Findlay (Delta—Richmond East)
 Fletcher
 Gallant
 Goguen
 Goodyear
 Gourde
 Harris (Cariboo—Prince George)
 Hayes
 Hillyer
 James
 Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
 Kenney (Calgary Southeast)
 Komarnicki
 Lake
 Lebel
 Leitch
 Leung
 Lobb
 Lunney
 MacKenzie
 McColeman
 Menegakis
 Miller
 Norlock
 O'Connor
 O'Neill Gordon
 Paradis
 Penashue
 Preston
 Rajotte
 Reid
 Richards
 Ritz
 Schellenberger
 Shea
 Smith
 Sorenson
 Sweet
 Toet
 Trost
 Truppe

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams
 Aglukkaq
 Albrecht
 Allen (Welland)
 Allison
 Ambrose
 Anderson
 Ashton
 Aubin
 Baird
 Benoit
 Bergen
 Bevington
 Blanchette
 Blaney
 Boivin
 Boughen
 Boutin-Sweet
 Braid
 Brosseau
 Brown (Newmarket—Aurora)
 Bruinooogé
 Calkins
 Caron
 Cash
 Chicoine
 Chisu
 Choquette
 Christopherson
 Cleary
 Côté
 Cullen
 Davidson
 Davies (Vancouver East)
 Del Mastro
 Dionne Labelle
 Doré Lefebvre
 Dubé
 Duncan (Edmonton—Strathcona)
 Dykstra
 Fast
 Flaherty
 Freeman
 Gallant
 Genest
 Giguère
 Godin
 Goldring
 Gosal
 Gravelle
 Groguhé
 Harris (St. John's East)
 Hassainia
 Hayes
 Hillyer
 Hughes
 James
 Julian
 Keddy (South Shore—St. Margaret's)
 Kenney (Calgary Southeast)
 Komarnicki
 Lake
 Larose
 Lauzon
 Lebel
 Leef
 Leslie
 Liu
 Lobb
 Lunney
 MacKenzie
 Martin
 Mayes
 McLeod
 Merrifield
 Miller
 Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
 Moore (Fundy Royal)
 Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
 Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
 Nantel
 Nicholls
 Norlock
 O'Connor
 O'Neill Gordon

Adler
 Albas
 Alexander
 Allen (Tobique—Mactaquac)
 Ambler
 Anders
 Armstrong
 Aspin
 Ayala
 Bateman
 Benskin
 Bernier
 Bezan
 Blanchette-Lamothe
 Block
 Borg
 Boulerice
 Brahma
 Breitzkreuz
 Brown (Leeds—Grenville)
 Brown (Barrie)
 Calandra
 Cannan
 Carrie
 Charlton
 Chisholm
 Chong
 Chow
 Clarke
 Clement
 Crowder
 Daniel
 Davies (Vancouver Kingsway)
 Day
 Dewar
 Donnelly
 Dreeshen
 Duncan (Vancouver Island North)
 Dusseault
 Fantino
 Findlay (Delta—Richmond East)
 Fletcher
 Galipeau
 Garrison
 Genest-Jourdain
 Gill
 Goguen
 Goodyear
 Gourde
 Grewal
 Harris (Scarborough Southwest)
 Harris (Cariboo—Prince George)
 Hawn
 Hiebert
 Holder
 Jacob
 Jean
 Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
 Kellway
 Kerr
 Kramp (Prince Edward—Hastings)
 Lapointe
 Latendresse
 Laverdière
 LeBlanc (LaSalle—Émard)
 Lemieux
 Leung
 Lizon
 Lukiwski
 MacKay (Central Nova)
 Mai
 Mathysen
 McColeman
 Menegakis
 Michaud
 Moore (Abitibi—Témiscamingue)

Morin (Laurentides—Labelle)
 Mulcair
 Nash
 Nicholson
 Obhrai
 Oliver
 Opitz

Papillon
 Patry
 Péclet
 Perreault
 Poilievre
 Quach
 Raitt
 Rathgeber
 Raynault
 Rempel
 Rickford
 Rousseau
 Saxton
 Scott
 Sellah
 Shory
 Sitsabaiesan
 Sopuck
 Stewart
 Strahl
 Sweet
 Tilson
 Toews
 Tremblay
 Trottier
 Turmel
 Valcourt
 Van Loan
 Wallace
 Warkentin
 Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
 Weston (Saint John)
 Wilks
 Wong
 Yelich
 Young (Vancouver South)

Paradis
 Payne
 Penashue
 Pilon
 Preston
 Rafferty
 Rajotte
 Ravnat
 Reid
 Richards
 Ritz
 Sandhu
 Schellenberger
 Seeback
 Shea
 Sims (Newton—North Delta)
 Smith
 Sorenson
 Stoffer
 Sullivan
 Thibeault
 Toet
 Toone
 Trost
 Truppe
 Tweed
 Van Kesteren
 Vellacott
 Warawa
 Watson

Williamson
 Woodworth
 Young (Oakville)
 Zimmer — 238

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 297 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 309. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 310 à 339.

● (1820)

[Français]

(La motion n° 309, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 542)

POUR

Députés

Allen (Welland)
 Angus
 Aubin
 Bélanger
 Bennett
 Bevington
 Blanchette-Lamothe
 Borg
 Boutin-Sweet
 Brison
 Byrne
 Casey
 Chariton
 Chow
 Cleary
 Côté
 Crowder
 Cuzner

Andrews
 Ashton
 Ayala
 Bellavance
 Benskin
 Blanchette
 Boivin
 Boulerice
 Brahma
 Brosseau
 Caron
 Cash
 Chicoine
 Christopherson
 Coderre
 Cotler
 Cullen
 Davies (Vancouver Kingsway)

Initiatives ministérielles

Davies (Vancouver East)	Day	Lizon	Lobb
Dewar	Dion	Lukiwski	Lunney
Dionne Labelle	Donnelly	MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Doré Lefebvre	Dubé	Mayes	McColeman
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault	McLeod	Menegakis
Eyking	Footé	Menzies	Merrifield
Fortin	Freeman	Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Fry	Genest	Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Garrison	Giguère	Norlock	Obhrai
Genest-Jourdain	Goodale	O'Connor	Oliver
Godin	Groguhé	O'Neill Gordon	Opitz
Gravelle	Hassainia	Paradis	Payne
Harris (St. John's East)	Hughes	Penashue	Poillievre
Hsu	Jacob	Preston	Raitt
Hyer	Karygiannis	Rajotte	Rathgeber
Julian	Lamoureux	Reid	Rempel
Kellway	Larose	Richards	Rickford
Lapointe	Laverdière	Schellenberger	Seeback
Latendresse	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Shea	Shipley
LeBlanc (Beauséjour)	Liu	Shory	Smith
Leslie	Mai	Sopuck	Sorenson
MacAulay	Mathysen	Storseth	Strahl
Martin	McCallum	Tilson	Toet
May	McKay (Scarborough—Guildwood)	Toews	Trost
McGuinity	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Trottier	Truppe
Michaud	Morin (Laurentides—Labelle)	Tweed	Uppal
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Mulcair	Valcourt	Van Loan
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Nantel	Vellacott	Wallace
Murray	Nicholls	Warawa	Warkentin
Nash	Papillon	Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Pacetti	Péclet	Sky Country)	Wilks
Patry	Plamondon	Weston (Saint John)	Wong
Pilon	Rae	Williamson	Yelich
Quach	Ravignat	Woodworth	Young (Vancouver South)
Rafferty	Rousseau	Young (Oakville)	
Raynault	Scarpaleggia	Zimmer — 145	
Sandhu	Sellah		
Scott	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-		
Sgro	sor)		
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan		
St-Denis	Stewart		
Stoffer	Sullivan		
Thibeault	Toone		
Tremblay	Turnel		
Valeriotte — 125			

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Bloch	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chong
Clarke	Clement
Davidson	Del Mastro
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leef
Leitch	Lemieux

Aucun

PAIRÉS

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 309 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 310 à 339 rejetées.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 340. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n^{os} 341, 344, 347 et 348. Si la motion n^o 340 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 345 et 346.

● (1825)

[Traduction]

(La motion n^o 340, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 543)**POUR**

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Aubin
Ayala	Bélanger
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brousseau	Byrne
Casey	Cash
Chicoine	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner

Initiatives ministérielles

Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Dusseault
Eyking
Fortin
Fry
Garrison
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (St. John's East)
Hsu
Julian
Lamoureux
Larose
Laverdière
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Péclet
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scott
Sgro
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriote — 119

Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Garneau
Genest
Giguère
Goodale
Groguhé
Hassainia
Hyer
Karygiannis
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McGuinty
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patry
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sor)
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
McLeod
Menzies
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Nicholson
Norlock
Obhrai
O'Connor
Oliver
O'Neill Gordon
Opitz
Paradis
Payne
Penashue
Poilievre
Preston
Raïtt
Rajotte
Reid
Richards
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth
Tilson
Toews
Trottier
Tweed
Uppal
Valcourt
Vallacott
Warawa
Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Williamson
Wong
Woodworth
Yelich
Young (Oakville)
Zimmer — 144

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Aspin
Bateman
Bergen
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Cannan
Carrie
Clarke
Davidson
Dreeshen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goldring
Gosal
Grewal
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Lizon

Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calkins
Carmichael
Chong
Clement
Del Mastro
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Goodyear
Gourde
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leeff
Lemieux
Lobb

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 340 rejetée. Je déclare donc les motions n°s 341, 344, 347 et 348 rejetées.

Le vote suivant porte sur la motion n° 345.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1835)

[Français]

(La motion n° 345, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 544)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bélangier	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Easter	Eyking
Footé	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Julian	Karygiannis
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Pécllet
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	St-Denis
Sims (Newton—North Delta)	Stoffer
Sitsabaiesan	Thibeault
Stewart	Tremblay
Sullivan	Valeriote — 122
Toone	
Turnel	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael

Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Fundy Royal)
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Paradis
Payne	Penashue
Poilievre	Preston
Raiitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shiple	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Warawa	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 146

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 345 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 346.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.**Des voix:** Non.**Le vice-président:** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.**Des voix:** Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1840)

(La motion n° 346, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 545)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bellavance	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brousseau	Caron
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Côté	Crowder
Cullen	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Fortin
Freeman	Garrison
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Papillon
Patry	Péclet
Pilon	Plamondon
Quach	Rafferty
Ravignat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scott	Sellah
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turnel— 97	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Canman	Carmichael
Chisu	Chong

Initiatives ministérielles

Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Fundy Royal)
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Paradis
Payne	Penashue
Hughes	Poillievre
Raiitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shiple	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Warawa	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer— 146

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 346 rejetée.

● (1845)

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 349. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 350 à 354, 356, 357, 361 à 363, 365, 366 et 368 à 384. Si la motion n° 349 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 355 et 364.

Initiatives ministérielles

● (1850)

[Français]

(La motion n^o 349, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)(Vote n^o 546)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Easter	Eyking
Footé	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinity	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind- sor)
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Valerioté — 126

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen

Bernier	Bezan
Blaney	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreesen	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Holder
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leef
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poilievre
Preston	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seebach
ShIPLEY	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Sky Country)	Wilks
Weston (Saint John)	Wong
Williamson	Yelich
Woodworth	Young (Vancouver South)
Young (Oakville)	
Zimmer — 145	

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 349 rejetée.Je déclare donc les motions n^{os} 350 à 354, 356, 357, 361 à 363, 365, 366 et 368 à 384 rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 355. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1900)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 547)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Gameau
Garrison	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogulé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty

Initiatives ministérielles

Ravnat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turmel	Valeriote— 128

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Amblor	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreeschen	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Holder
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leaf
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poillievre
Preston	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shiple	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth

Initiatives ministérielles

Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Sky Country)	
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer — 145	

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 355 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 364. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1905)

(La motion n° 364, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 548)

POUR

Députés

Andrews	Angus
Ashton	Atamanenko
Bélangier	Bellavance
Bennett	Benskin
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseault	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogouh	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie

Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty
Ravignat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turmel	Valeriote — 126

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreeschen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson

Initiatives ministérielles

Norlock	Obhrai	Mai	Marston
O'Connor	Oliver	Martin	Mathysen
O'Neill Gordon	Opitz	May	McCallum
Paradis	Payne	McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Penashue	Poilievre	Michaud	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Preston	Raitt	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Rajotte	Rathgeber	Murray	Nantel
Rempel	Richards	Nash	Nicholls
Rickford	Ritz	Nunez-Melo	Pacetti
Saxton	Schellenberger	Papillon	Patry
Seeback	Shea	Pécelet	Perreault
Shipley	Shory	Pilon	Plamondon
Smith	Sopuck	Quach	Rae
Sorenson	Storseth	Rafferty	Ravignat
Strahl	Sweet	Raynault	Rousseau
Tilson	Toet	Sandhu	Scarpaleggia
Toews	Trost	Scott	Sellah
Trottier	Truppe	Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Tweed	Uppal	sor)	
Valcourt	Van Kesteren	Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Van Loan	Vellacott	St-Denis	Stewart
Wallace	Warawa	Stoffer	Sullivan
Warkentin	Watson	Thibeault	Toone
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)		Tremblay	Turmel
Weston (Saint John)		Valeriote— 125	
Wilks	Williamson		
Wong	Woodworth		
Yelich	Young (Oakville)		
Young (Vancouver South)	Zimmer— 146		

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 364 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 385.

● (1910)

[Français]

(La motion n° 385, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 549)

POUR

Députés

Andrews	Angus
Ashton	Atamanenko
Ayala	Bélanger
Bellavance	Bennett
Benskin	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Byrne
Caron	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseauit	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Gameau
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenny (Calgary Southeast)	Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver

Initiatives ministérielles

O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Preston
Rajotte
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shiple
Smith
Sorenson
Strahl
Tilson
Toews
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

Opitz
Payne
Poilievre
Raitt
Rathgeber
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth
Sweet
Toet
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Zimmer — 146

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 385 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 386.

● (1920)

(La motion n° 386, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 550)

POUR

Députés

Bellavance
Hyer
Plamondon — 5

Fortin
May

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Andrews
Armstrong
Aspin
Aubin
Baird
Bélanger
Benoit
Bergen
Bezan
Blanchette-Lamothe
Boivin
Boulerice
Brahmi
Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calandra
Cannan
Caron
Casey
Charlton
Chisu
Choquette
Christopherson
Cleary
Coderre
Crowder
Daniel
Davies (Vancouver Kingsway)
Day

Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Angus
Ashton
Atamanenko
Ayala
Bateman
Bennett
Benskin
Bernier
Blanchette
Block
Boughen
Boutin-Sweet
Braid
Brisson
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Byrne
Calkins
Carmichael
Carrie
Cash
Chisholm
Chong
Chow
Clarke
Clement
Côté
Cuzner
Davidson
Davies (Vancouver East)
Del Mastro

Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Vancouver Island North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dykstra
Eyking
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Freeman
Galipeau
Gameau
Genest-Jourdain
Gill
Godin
Goldring
Goodyear
Gourde
Grewal
Harris (Scarborough Southwest)
Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn
Hiebert
Holder
Hughes
James
Julian
Karygiannis
Kellway
Kerr
Lake
Lapointe
Latendresse
Lebel
LeBlanc (LaSalle—Énard)
Leitch
Leslie
Liu
Lobb
MacAulay
MacKenzie
Marston
Mayes
McColeman
McKay (Scarborough—Guildwood)
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Norlock
Obhrai
O'Neill Gordon
Pacetti
Paradis
Payne
Penashue
Pilon
Preston
Rae
Raitt
Ravignat
Rempel
Rickford
Rousseau
Saxton
Schellenberger
Seeback
Sgro
Shiple
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)
Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan

Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Easter
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Foote
Fry
Gallant
Genest
Giguère
Glover
Goguen
Goodale
Gosal
Gravelle
Grogulé
Harris (St. John's East)
Hassainia
Hayes
Hillyer
Hsu
Jacob
Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lamoureux
Larose
Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)
Leaf
Lemieux
Leung
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mai
Mathysen
McCallum
McGuinity
McLeod
Menzies
Miller
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nicholson
Nunez-Melo
O'Connor
Opitz
Papillon
Patry
Péclet
Perreault
Poilievre
Quach
Rafferty
Rathgeber
Raynault
Richards
Ritz
Sandhu
Scarpaleggia
Scott
Sellah
Shea
Shory
Smith

Initiatives ministérielles

Sopuck	Sorenson	Murray	Nantel
St-Denis	Stewart	Nash	Nicholls
Stoffer	Storseth	Nunez-Melo	Pacetti
Strahl	Sullivan	Papillon	Patry
Sweet	Thibeault	Péclet	Perreault
Tilson	Toews	Pilon	Plamondon
Toone	Tremblay	Quach	Rae
Trost	Trottier	Rafferty	Ravnat
Truppe	Turmel	Raynault	Rousseau
Tweed	Uppal	Sandhu	Scarpaleggia
Valcourt	Valeriote	Scott	Sellah
Van Kesteren	Van Loan	Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Vellacott	Wallace	sor)	
Warawa	Warkentin	Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to	St-Denis	Stewart
Sky Country)		Stoffer	Sullivan
Weston (Saint John)	Williamson	Thibeault	Toone
Wong	Woodworth	Tremblay	Turmel
Yelich	Young (Oakville)	Valeriote— 123	
Young (Vancouver South)	Zimmer— 262		

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 386 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 389. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 395, 398, 399, 402, 404 et 407. Si la motion n° 389 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 390 et 405.

● (1925)

[Français]

(La motion n° 389, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 551)

POUR

Députés

Andrews	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bélangier	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brison
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Cleary
Coderre	Côté
Crowder	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Goodale
Gravelle	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Énard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Mathysen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	McKay (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bemier	Bezan
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Lake	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Connor
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poillievre

Initiatives ministérielles

Preston	Raitt
Rathgeber	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Saxton	Schellenberger
Seeback	Shea
Shipley	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toews
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Sky Country)	
Weston (Saint John)	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 146

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 389 rejetée.

Je déclare donc les motions n°s 395, 398, 399, 402, 404 et 407 rejetées.

La mise aux voix porte sur la motion n° 390. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n°s 392 à 394, 396, 397, 400 et 401.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1935)

(La motion n° 390, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 552)

POUR

Députés	
Andrews	Bélangier
Bellavance	Bennett
Brisson	Byrne
Casey	Coderre
Cotler	Cuzner
Dion	Duncan (Etobicoke North)
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Fry	Gameau
Goodale	Hyer
Karygiannis	Lamoureux
LeBlanc (Beauséjour)	MacAulay
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Murray	Pacetti
Plamondon	Rae
Scarpaleggia	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
St-Denis	
Valeriote — 37	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Welland)	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Angus
Armstrong	Ashton
Aspin	Atamanenko
Aubin	Ayala
Baird	Bateman
Benoit	Benskin
Bergen	Bernier
Bevington	Bezan
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Blaney	Block
Boivin	Borg
Boughen	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Braid	Breitkreuz
Brosseau	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Cash
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Chow	Clarke
Cleary	Clement
Côté	Crowder
Cullen	Daniel
Davidson	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Del Mastro
Dewar	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dreeshen	Dubé
Duncan (Vancouver Island North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseault	Dykstra
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Freeman
Galipeau	Gallant
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Gravelle
Grewal	Grogulé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Harris (Cariboo—Prince George)	Hassainia
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Hughes	Jacob
James	Jean
Julian	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kellway
Kenney (Calgary Southeast)	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Larose	Latendresse
Lauzon	Laverdière
Lebel	LeBlanc (LaSalle—Énard)
Leaf	Leitch
Lemieux	Leslie
Leung	Liu
Lizon	Lobb
Lukivski	Lunney
MacKay (Central Nova)	Mai
Marston	Mathysen
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield

Initiatives ministérielles

Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Angus	Ashton
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)		Atamanenko	Aubin
Moore (Fundy Royal)		Ayala	Bélangier
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)	Bellavance	Bennett
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair	Benskin	Bevington
Nantel	Nash	Blanchette	Blanchette-Lamothe
Nicholls	Nicholson	Boivin	Borg
Norlock	Nunez-Melo	Boulerice	Boutin-Sweet
Obhrai	O'Connor	Brahmi	Brisson
Oliver	O'Neill Gordon	Brosseau	Byrne
Opitz	Papillon	Caron	Casey
Paradis	Patry	Cash	Chisholm
Payne	Péclet	Choquette	Chow
Penashue	Perreault	Cleary	Coderre
Poillievre	Preston	Côté	Cotler
Quach	Rafferty	Crowder	Cullen
Raitt	Rajotte	Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Ravignat	Reid	Davies (Vancouver East)	Dewar
Rempel	Richards	Dion	Dionne Labelle
Rickford	Ritz	Donnelly	Doré Lefebvre
Rousseau	Sandhu	Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Saxton	Scott	Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Seeback	Shea	Easter	Eyking
Shipley	Shory	Foote	Fortin
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan	Freeman	Fry
Smith	Sopuck	Garneau	Garrison
Stewart	Stoffer	Genest	Genest-Jourdain
Storseth	Strahl	Giguère	Goodale
Sullivan	Sweet	Gravelle	Grogueh
Thibeault	Tilson	Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Toet	Toews	Hassainia	Hsu
Toone	Tremblay	Hughes	Hyer
Trost	Trottier	Jacob	Julian
Truppe	Turnel	Karygiannis	Kellway
Tweed	Uppal	Lamoureux	Larose
Van Kesteren	Van Loan	Latendresse	Laverdière
Vellacott	Wallace	LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Warawa	Warkentin	Leslie	Liu
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	MacAulay	Mai
Sky Country)		Marston	Martin
Weston (Saint John)	Wilks	Mathysen	May
Williamson	Wong	McCallum	McGuinty
Woodworth	Yelich	McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Zimmer- — 231		Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 390 rejetée. Par conséquent, je déclare les motions n°s 392 à 394, 396, 397, 400 et 401 rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 405. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1940)

[Français]

(La motion n° 405, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 553)

POUR

Députés

Allen (Welland)

Andrews

Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Caron	Casey
Cash	Chisholm
Choquette	Chow
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Goodale
Gravelle	Grogueh
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty
Ravignat	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turnel	Valeriote- — 126

CONTRE

Députés

Adams
AglukkaqAdler
Albas

Initiatives ministérielles

Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreeschen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goguen	Goldring
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hilyer	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leef
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Paradis
Payne	Penashue
Poillievre	Preston
Raitt	Rajotte
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Seeback	Shea
Shipley	Shory
Smith	Sopuck
Storseth	Strahl
Sweet	Tilson
Toet	Toews
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer— 146

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 405 rejetée.

● (1945)

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 409.

● (1950)

(La motion n° 409, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 554)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brousseau
Caron	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Côté
Crowder	Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Fortin	Freeman
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Gravelle
Groguié	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Kellway	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
Mai	Marston
Martin	Mathysen
May	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scott
Sellah	Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Tumel— 100

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Andrews
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Bennett	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Byrne	Calandra
Calkins	Cannan

Initiatives ministérielles

(Vote n° 555)

POUR

Députés

Carmichael	Carrie		
Casey	Chisu		
Chong	Clarke		
Clement	Coderre		
Cotler	Cuzner		
Daniel	Davidson		
Del Mastro	Dion	Allen (Welland)	Andrews
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)	Angus	Ashton
Duncan (Etobicoke North)	Dykstra	Atamanenko	Aubin
Eyking	Fantino	Ayala	Bélangier
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)	Bennett	Benskin
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty	Bevington	Blanchette
Fletcher	Foote	Blanchette-Lamothe	Boivin
Fry	Galipeau	Borg	Boulerice
Gallant	Garneau	Boutin-Sweet	Brahmi
Gill	Glover	Brousseau	Byrne
Goguen	Goodale	Caron	Casey
Goodyear	Gosal	Cash	Charlton
Gourde	Grewal	Chicoine	Chisholm
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn	Choquette	Chow
Hayes	Hiebert	Christopherson	Cleary
Hilyer	Holder	Coderre	Côté
Hsu	James	Cotler	Crowder
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Cullen	Cuzner
Karygiannis	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr	Day	Dewar
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)	Dion	Dionne Labelle
Lake	Lamoureux	Donnelly	Doré Lefebvre
Lauzon	Lebel	Dubé	Duncan (Etobicoke North)
LeBlanc (Beauséjour)	Leaf	Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseault
Leitch	Lemieux	Easter	Eyking
Leung	Lukiwski	Foote	Fortin
Lunney	MacKay (Central Nova)	Freeman	Fry
MacKenzie	Mayes	Gameau	Garrison
McCallum	McColeman	Genest	Genest-Jourdain
McGuinity	McKay (Scarborough—Guildwood)	Giguère	Godin
McLeod	Menegakis	Goodale	Gravelle
Menzies	Merrifield	Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Harris (St. John's East)	Hassainia
Moore (Fundy Royal)	Murray	Hsu	Hughes
Nicholson	Norlock	Hyer	Jacob
Obhrai	O'Connor	Julian	Karygiannis
Oliver	O'Neill Gordon	Kellway	Lamoureux
Pacetti	Paradis	Lapointe	Larose
Payne	Penashue	Latendresse	Laverdière
Poillievre	Rae	LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Raitt	Rajotte	Leslie	Liu
Rathgeber	Reid	Mai	Marston
Rempel	Richards	Martin	Mathysen
Rickford	Ritz	May	McCallum
Saxton	Scarpaleggia	McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Schellenberger	Sgro	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Shea	Shipley	Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Shory	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	Mulcair	Murray
Smith	Sopuck	Nantel	Nash
Sorenson	St-Denis	Nicholls	Nunez-Melo
Storseth	Sweet	Pacetti	Papillon
Tilson	Toet	Patry	Péclet
Toews	Trost	Perreault	Pilon
Truppe	Tweed	Plamondon	Quach
Uppal	Valcourt	Rae	Rafferty
Van Kesteren	Van Loan	Ravignat	Raynault
Vellacott	Wallace	Rousseau	Sandhu
Warawa	Warkentin	Scarpaleggia	Scott
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to	Sellah	Sgro
Sky Country)	Wilks	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	Simms (Newton—North Delta)
Weston (Saint John)	Woodworth	Sitsabaiesan	St-Denis
Wong	Young (Oakville)— 170	Stewart	Stoffer
Yelich		Sullivan	Thibeault
		Toone	Tremblay
		Turmel	Valeriote— 130

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 410. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 411, 419, 438, 440, 442, 455 à 461, 464 à 467, et 469 à 486.

Si la motion n° 410 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 415.

● (2005)

(La motion n° 410, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooog	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Dreeschen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leef	Leitch
Lemieux	Leung
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Paradis
Payne	Penashue
Poilievre	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Shea
Shiple	Shory
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Sweet	Tilson
Toet	Toews
Trost	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)— 143	

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n° 410 rejetée. Je déclare donc les motions n° 411, 419, 438, 440, 442, 455 à 461, 464 à 467 et 469 à 486 rejetées.

Le prochain vote porte sur la motion n° 415. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n° 422, 423, 426, 428, 443, 445, 446, 448, 449, 454 et 463.

● (2010)

[Français]

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Bruce Stanton): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (2030)

(La motion n° 415, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 556)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brousseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseault	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Grouh�
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu

Initiatives ministérielles

Hughes
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
Laverdière
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McGuinty
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Péclet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriote — 133

Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patry
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sor)
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sorenson
Strahl
Toet
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Sky Country)
Weston (Saint John)
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer — 147

Poilievre
Raitt
Rathgeber
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shipley
Sopuck
Storseth
Sweet
Toews
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 415 rejetée. En conséquence, je déclare les motions n^{os} 422, 423, 426, 428, 443, 445, 446, 448, 449, 454 et 463 rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n^o 487. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 488 à 494, 498, 502 à 504, 506, 509, 512 à 516 et 524 à 564. Si la motion n^o 487 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 495, 505 et 517.

● (2040)

(La motion n^o 487, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)(Vote n^o 557)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Aubin	Ayala
Bélanger	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brousseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Duncan (Etobicoke North)
Dusseault	Easter
Eyking	Fortin
Fry	Gameau
Garrison	Genest

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Block
Braid
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreeshen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leef
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
Menegakis
Miller
Moore (Fundy Royal)
Norlock
O'Connor
Opitz

Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Blaney
Boughen
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McLeod
Menzies
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Nicholson
Obhrai
Oliver
Paradis

Initiatives ministérielles

Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Tumel	Valerioté— 120

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kennedy (Calgary Southeast)	Kerr
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lake	Lauzon
Lebel	Leaf
Leitch	Lemieux
Leung	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Nicholson	

Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Poilievre	Preston
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid
Rempel	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Smith	Sopuck
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trottier
Truppe	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer— 146

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n° 487 rejetée. Par conséquent, les motions n°s 488 à 494, 498, 502 à 504, 506, 509, 512 à 516 et 524 à 564 sont aussi rejetées.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 495. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n° 497 et 499 à 501.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui appuient la la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (2045)

(La motion n° 495, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 558)

POUR

Députés

Allen (Welland)

Andrews

Initiatives ministérielles

Ashton	Atamanenko	Glover	Goguen
Aubin	Bélangier	Goodyear	Gosal
Bellavance	Bennett	Gourde	Grewal
Benskin	Bevington	Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Blanchette	Blanchette-Lamothe	Hayes	Hiebert
Boivin	Borg	Hillyer	Holder
Boutin-Sweet	Brahmi	James	Jean
Brison	Brosseau	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Byrne	Casey	Kenney (Calgary Southeast)	Kerr
Cash	Charlton	Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)
Chicoine	Chisholm	Lake	Lauzon
Choquette	Chow	Lebel	Leaf
Christopherson	Cleary	Leitch	Lemieux
Coderre	Côté	Leung	Lizon
Cotler	Crowder	Lobb	Lukiwski
Cullen	Cuzner	Lunney	MacKay (Central Nova)
Davies (Vancouver East)	Day	MacKenzie	Mayes
Dewar	Dion	McColeman	McLeod
Dionne Labelle	Donnelly	Menegakis	Menzies
Doré Lefebvre	Dubé	Merrifield	Miller
Duncan (Etobicoke North)	Dusseau	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Easter	Eyking	Nicholson	
Footé	Fortin	Norlock	Obhrai
Fry	Gameau	O'Connor	Oliver
Garrison	Genest	O'Neill Gordon	Opitz
Giguère	Godin	Paradis	Payne
Goodale	Grogué	Poillievre	Preston
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)	Raitt	Rajotte
Hsu	Hughes	Rathgeber	Reid
Hyer	Jacob	Rempel	Rickford
Julian	Karygiannis	Ritz	Saxton
Kellway	Lamoureux	Schellenberger	Seeback
Lapointe	Latendresse	Shea	Shipley
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Smith	Sopuck
Liu	MacAulay	Sorenson	Storseth
Mai	Marston	Strahl	Sweet
Martin	Mathysen	Tilson	Toet
May	McCallum	Toews	Trotter
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)	Truppe	Uppal
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Valcourt	Van Kesteren
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Van Loan	Vellacott
Mulcair	Murray	Wallace	Warawa
Nantel	Nash	Warkentin	Watson
Nicholls	Nunez-Melo	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Pacetti	Papillon	Weston (Saint John)	
Patry	Perreault	Wilks	Williamson
Pilon	Plamondon	Wong	Woodworth
Rae	Ravignat	Yelich	Young (Oakville)
Raynault	Rousseau	Young (Vancouver South)	Zimmer — 146
Sandhu	Scarpaleggia		
Scott	Sellah		
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)			
Sims (Newton—North Delta)			
Sitsabaiesan	St-Denis		
Stewart	Stoffler		
Sullivan	Thibeault		
Toone	Tremblay		
Turmel	Valerioté — 116		

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeschen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Galipeau
Gallant	Gill

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 495 rejetée. En conséquence, je déclare les motions n^{os} 497 et 499 à 501 également rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n^o 505. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 507, 508, 510 et 511.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Initiatives ministérielles

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (2055)

[Français]

(La motion n° 505, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 559)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Ashton	Atamanenko
Aubin	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boutin-Sweet	Brahmi
Brisson	Brosseau
Byrne	Casey
Cash	Charlton
Chicoine	Chisholm
Choquette	Chow
Christopherson	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseauit
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Groguhé
Harris (St. John's East)	Hsu
Hughes	Hyer
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Perreault	Pilon
Plamondon	Rae
Ravignat	Raynault
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Toone
Tremblay	Turmel
Valerioté — 113	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoît

Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Devolin
Dreeschen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Preston
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Shory	Smith
Sopuck	Sorenson
Storseth	Strahl
Sweet	Tilson
Toet	Toews
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warkentin	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer — 147	

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n° 505 rejetée.

Initiatives ministérielles

En conséquence, les motions n^{os} 507, 508, 510 et 511 sont rejetées.

La mise aux voix porte sur la motion n^o 517. Le vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 518 à 523.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (2100)

(La motion n^o 517, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 560)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bélanger	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Coderre	Côté
Cotler	Crowder
Cullen	Cuzner
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Dewar
Dion	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Easter	Eyking
Foote	Fortin
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogahé	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Julian	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Perreault	Pilon
Plamondon	Rae
Ravignat	Raynault
Sandhu	Scott
Sellah	Sgro

Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Toone
Tremblay	Turnel
Valeriote— 115	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bernier
Bezan	Blaney
Block	Boughen
Braid	Breitreuz
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Newmarket—Aurora)
Brown (Barrie)	Bruinooge
Butt	Calandra
Calkins	Cannan
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clarke	Clement
Daniel	Davidson
Del Mastro	Devolin
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Fantino
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hiebert
Hillyer	Holder
James	Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Preston
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Shory	Smith
Sopuck	Sorenson
Storseth	Strahl

Initiatives ministérielles

Sweet
Toet
Trost
Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warkentin
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Zimmer — 147

Tilson
Toews
Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)

Rousseau
Scott
Sgro
sor)
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriote — 125

Sandhu
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turnel

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 517 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 518 à 523 rejetées.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 565. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n^{os} 566 et 567.

• (2110)

[Traduction]

(La motion n^o 565, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 561)

POUR

Députés

Allen (Welland)
Angus
Atamanenko
Ayala
Bellavance
Benskin
Blanchette
Borg
Boutin-Sweet
Brisson
Byrne
Cash
Chicoine
Chow
Cleary
Côté
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Eyking
Fortin
Fry
Garrison
Giguère
Goodale
Grogulé
Harris (St. John's East)
Hsu
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nash
Pacetti
Patry
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat

Andrews
Ashton
Aubin
Bélanger
Bennett
Bevington
Boivin
Boulerice
Brahmi
Brosseau
Casey
Charlton
Choquette
Christopherson
Coderre
Cotler
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Gameau
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)
Hassainia
Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McGuinty
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nicholls
Papillon
Péclet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault

CONTRE

Députés

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allison
Anders
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreeshen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kram (Prince Edward—Hastings)
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
McLeod
Menzies
Miller
Moore (Fundy Royal)
Norlock
Oliver
Opitz
Payne
Poilievre
Raiitt
Rathgeber
Richards
Saxton
Seeback
Shiple
Smith
Sorenson
Strahl
Tilson
Toews

Adler
Albas
Alexander
Ambler
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hilmyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lauzon
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Nicholson
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth
Sweet
Toet
Trost

Trottier
Tweed
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Wong
Young (Vancouver South)

Truppe
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Williamson
Yelich
Zimmer — 146

Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
sor)
Sims (Newton—North Delta)
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

Ravnigan
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Sitsabaiesan
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriot — 130

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n° 565 rejetée. Par conséquent, je déclare les motions n°s 566 et 567 rejetées.

Le vote suivant porte sur la motion n° 568. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 569 à 575.

● (2115)

[Français]

(La motion n° 568, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 562)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Gameau
Garrison	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogulé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Énard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allison
Anders
Armstrong
Baird
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clarke
Daniel
Del Mastro
Dreesen
Dykstra
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher
Gallant
Glover
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hiebert
Holder
Jean
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Mayes
McLeod
Menzies
Miller
Moore (Fundy Royal)
Norlock
Oliver
Opitz
Payne
Poilievre
Raitt
Rathgeber
Richards
Saxton
Seeback
Shiple
Smith
Sorenson

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adler
Albas
Alexander
Ambler
Anderson
Aspin
Bateman
Bergen
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Clement
Davidson
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Flaherty
Galipeau
Gill
Goguen
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hillyer
James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Komarnicki
Lauzon
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
McColeman
Menegakis
Merrifield
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Nicholson
O'Connor
O'Neill Gordon
Paradis
Penashue
Preston
Rajotte
Reid
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Storseth

Initiatives ministérielles

Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Toews	Trost
Trottier	Truppe
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Yelich
Young (Vancouver South)	Zimmer — 146

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 568 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 569 à 575 également rejetées.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n^o 577. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 578 à 581, 583, 586 à 592, 594 à 608 et 610 à 612. Si la motion n^o 577 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 582.

● (2120)

(La motion n^o 577, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 563)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Footé
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogulé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hassainia
Hsu	Hughes
Hyer	Jacob
Julian	Karygiannis
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)
Leslie	Liu
MacAulay	Mai
Marston	Martin
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Moore (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Mulcair	Murray

Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rae	Rafferty
Ravnat	Raynault
Rousseau	Sandhu
Scarpaleggia	Scott
Sellah	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
Sims (Newton—North Delta)	
Sitsabaiesan	St-Denis
Stewart	Stoffer
Sullivan	Thibeault
Toone	Tremblay
Turmel	Valeriote — 132

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Aspin	Baird
Bateman	Benoit
Bergen	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Butt	Calandra
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Fantino
Fast	Finley (Haldimand—Norfolk)
Flaherty	Fletcher
Galipeau	Gallant
Gill	Glover
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Norlock
Obhrai	O'Connor
Oliver	O'Neill Gordon
Opitz	Paradis
Payne	Penashue
Poillievre	Preston
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Reid

Initiatives ministérielles

Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Shory	Smith
Sorenson	Storseth
Strahl	Sweet
Tilson	Toet
Trost	Trottier
Truppe	Tweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer— 145	

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 577 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 578 à 581, 583, 586 à 592, 594 à 608 et 610 à 612 rejetées.

● (2125)

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 582.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (2130)

(La motion n^o 582, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 564)

POUR

Députés

Andrews	Bélanger
Bellavance	Bennett
Brison	Byrne
Casey	Coderre
Cuzner	Dion
Duncan (Etobicoke North)	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Fry
Garneau	Goodale
Hsu	Hyer
Karygiannis	Lamoureux
LeBlanc (Beauséjour)	MacAulay
May	McCallum
McQuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Murray	Pacetti
Plamondon	Rae
Scarpaleggia	Sgro
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	
St-Denis	
Valeriote— 37	

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Welland)	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Angus
Ashton	Aspin
Atamanenko	Aubin
Ayala	Baird
Bateman	Benoit
Benskin	Bergen
Bevington	Bezan
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Blaney	Block
Boivin	Borg
Boughen	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Braid	Breitkreuz
Brosseau	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Butt	Calandra
Cannan	Carmichael
Carrie	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Chow	Christopherson
Clarke	Cleary
Clement	Côté
Crowder	Cullen
Daniel	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Vancouver East)
Day	Del Mastro
Devolin	Dewar
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dreeshen
Dubé	Duncan (Vancouver Island North)
Duncan (Edmonton—Strathcona)	Dusseau
Fantino	Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty
Fletcher	Freeman
Galipeau	Gallant
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Gill	Glover
Godin	Goodyear
Gosal	Gourde
Gravelle	Grewal
Groguhé	Harper
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Harris (Cariboo—Prince George)	Hassainia
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	Hughes
Jacob	James
Jean	Julian
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kellway	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lapointe	Larose
Latendresse	Lauzon
Laverdière	Lebel
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leaf
Leitch	Lemieux
Leslie	Leung
Liu	Lizon
Lobb	Lukiwski
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mai

Initiatives ministérielles

Marston	Martin
Mathysen	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Michaud
Miller	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Nantel	Nash
Nicholls	Norlock
Nunez-Melo	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Papillon	Paradis
Patry	Payne
Péclet	Penashue
Perreault	Pilon
Poillievre	Preston
Quach	Rafferty
Raitt	Rajotte
Rathgeber	Ravignat
Raynault	Reid
Rempel	Richards
Rickford	Ritz
Rousseau	Sandhu
Saxton	Schellenberger
Scott	Sellah
Shea	Shipley
Shory	Sims (Newton—North Delta)
Sitsabaiesan	Smith
Sorenson	Stewart
Stoffer	Storseth
Strahl	Sullivan
Sweet	Thibeault
Tilson	Toet
Toone	Tremblay
Trost	Trottier
Truppe	Turmel
Tweed	Uppal
Valcourt	Van Kesteren
Van Loan	Vellacott
Wallace	Warawa
Warkentin	Watson
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	
Weston (Saint John)	
Wilks	Williamson
Wong	Woodworth
Yelich	Young (Oakville)
Young (Vancouver South)	Zimmer — 240

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n° 582 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 613. Le vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 614 à 663.

● (2135)

[Traduction]

(La motion n° 613, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 565)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre

Côté
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Duncan (Etobicoke North)
Dusseau
Eyking
Fortin
Fry
Garrison
Genest-Jourdain
Godin
Gravelle
Harris (Scarborough Southwest)
Hassainia
Hughes
Jacob
Karygiannis
Lamoureux
Larose
Laverdière
LeBlanc (LaSalle—Émard)
Liu
Mai
Martin
May
McQuinty
Michaud
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Murray
Nash
Nunez-Melo
Papillon
Péclet
Pilon
Quach
Rafferty
Raynault
Sandhu
Scott
Sgro
sor)
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Stoffer
Thibeault
Tremblay
Valeriote — 133

Cotler
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dion
Donnelly
Dubé
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeman
Garneau
Genest
Giguère
Goodale
Grogg
Harris (St. John's East)
Hsu
Hyer
Julian
Kellway
Lapointe
Latendresse
LeBlanc (Beauséjour)
Leslie
MacAulay
Marston
Mathysen
McCallum
McKay (Scarborough—Guildwood)
Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Laurentides—Labelle)
Mulcair
Nantel
Nicholls
Pacetti
Patry
Perreault
Plamondon
Rae
Ravignat
Rousseau
Scarpaleggia
Sellah
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Sitsabaiesan
Stewart
Sullivan
Toone
Turmel

CONTRE

Députés

Adams	Aglukkaq
Albas	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Carmichael	Carrie
Chisu	Chong
Clement	Daniel
Davidson	Devolin
Dreeschen	Duncan (Vancouver Island North)

Initiatives ministérielles

Dykstra	Fantino	Brahmi	Brison
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)	Brosseau	Byrne
Finley (Haldimand—Norfolk)	Flaherty	Casey	Cash
Fletcher	Galipeau	Charlton	Chicoine
Gallant	Gill	Chisholm	Choquette
Glover	Goguen	Chow	Christopherson
Gourde	Grewal	Cleary	Coderre
Harper	Hawn	Côté	Cotler
Hayes	Hiebert	Crowder	Cullen
Hillyer	Holder	Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
James	Jean	Davies (Vancouver East)	Day
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Dewar	Dion
Kenney (Calgary Southeast)	Kerr	Dionne Labelle	Donnelly
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)	Doré Lefebvre	Dubé
Lake	Lauzon	Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Lebel	Leaf	Dusseau	Easter
Leitch	Leung	Eyking	Footle
Lizon	Lobb	Fortin	Freeman
Lukiwski	Lunney	Fry	Garneau
MacKay (Central Nova)	MacKenzie	Garrison	Genest
Mayes	McColeman	Genest-Jourdain	Giguère
McLeod	Menegakis	Godin	Goodale
Menzies	Merrifield	Gravelle	Grogg
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson	Hassainia	Hsu
Norlock	Obhrai	Hughes	Hyer
O'Connor	Oliver	Jacob	Julian
O'Neill Gordon	Opitz	Karygiannis	Kellway
Paradis	Payne	Lamoureux	Lapointe
Penashue	Poillievre	Larose	Latendresse
Preston	Raït	Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
Rajotte	Rathgeber	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Reid	Rempel	Liu	MacAulay
Richards	Rickford	Mai	Marston
Ritz	Saxton	Mathysen	May
Schellenberger	Seeback	McCallum	McGuinty
Shea	Shiple	McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Shory	Smith	Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Sopuck	Sorenson	Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Storseth	Strahl	Mulcair	Murray
Sweet	Tilson	Nantel	Nash
Toet	Toews	Nicholls	Nunez-Melo
Trost	Trottier	Pacetti	Papillon
Truppe	Tweed	Patry	Péclet
Uppal	Valcourt	Perreault	Pilon
Van Kesteren	Van Loan	Plamondon	Quach
Vellacott	Wallace	Rae	Rafferty
Warawa	Warkentin	Ravignat	Raynault
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to	Rousseau	Sandhu
Sky Country)	Wilks	Scarpaleggia	Scott
Weston (Saint John)	Wong	Sellah	Sgro
Williamson	Yelich	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)	St-Denis
Woodworth	Young (Vancouver South)	Sims (Newton—North Delta)	Stoffer
Young (Oakville)		Sitsabaiesan	Thibeault
Zimmer— 147		Stewart	Tremblay
		Sullivan	Valeriot— 132
		Toone	
		Turnel	

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je déclare la motion n^o 613 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 614 à 663 rejetées.

[Français]

Le vice-président: La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 664. Le vote sur cette motion s'applique également à la motion n^o 665.

● (2145)

(La motion n^o 664, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 566)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet

Adams	Aglukkaq
Albas	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Carmichael	Carrie

CONTRE

Députés

Initiatives ministérielles

Chisu	Chong	Casey	Cash
Clarke	Clement	Charlton	Chicoine
Daniel	Davidson	Chisholm	Choquette
Devolin	Dreeshen	Chow	Christopherson
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra	Cleary	Coderre
Fantino	Fast	Côté	Cotler
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)	Crowder	Cullen
Fletcher	Galipeau	Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Gallant	Gill	Davies (Vancouver East)	Day
Glover	Goguen	Dewar	Dion
Gourde	Grewal	Dionne Labelle	Donnelly
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)	Doré Lefebvre	Dubé
Hawn	Hayes	Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Hiebert	Hillyer	Dusseault	Easter
Holder	Jean	Eyking	Foote
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Fortin	Freeman
Kenny (Calgary Southeast)	Kerr	Fry	Garneau
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)	Garrison	Genest
Lake	Lauzon	Genest-Jourdain	Giguère
Lebel	Leaf	Godin	Goodale
Leitch	Leung	Gravelle	Groguié
Lizon	Lobb	Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Lukowski	Lunney	Hassainia	Hsu
MacKenzie	Mayes	Hughes	Hyer
McColeman	McLeod	Jacob	Julian
Menegakis	Menzies	Karygiannis	Kellway
Merrifield	Miller	Lamoureux	Lapointe
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Norlock	Larose	Latendresse
Moore (Fundy Royal)	O'Connor	Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
Nicholson	O'Neill Gordon	LeBlanc (LaSalle—Énard)	Leslie
Obhrai	Paradis	Liu	MacAulay
Oliver	Penashue	Mai	Marston
Opitz	Preston	Martin	Mathysen
Payne	Rajotte	May	McCallum
Poillievre	Reid	McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Raitt	Richards	Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Rathgeber	Ritz	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Rempel	Schellenberger	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Rickford	Shea	Murray	Nantel
Saxton	Shory	Nash	Nicholls
Seeback	Sopuck	Nunez-Melo	Pacetti
Shipley	Storseth	Papillon	Patry
Smith	Sweet	Péclet	Perreault
Sorenson	Toet	Pilon	Plamondon
Strahl	Trost	Quach	Rae
Tilson	Truppe	Rafferty	Ravnignat
Toews	Uppal	Raynault	Rousseau
Trottier	Van Kesteren	Sandhu	Scarpaleggia
Tweed	Vellacott	Scott	Sellah
Valcourt	Warawa	Sgro	Simmis (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Van Loan	Watson	sor)	Sitsabaiesan
Wallace	Williamson	Sims (Newton—North Delta)	Stewart
Warkentin	Woodworth	St-Denis	Sullivan
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)	Young (Oakville)	Stoffer	Toone
Weston (Saint John)	Zimmer — 146	Thibeault	Turmel
Wilks		Tremblay	
Wong		Valeriote — 133	
Yelich			
Young (Vancouver South)			

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 664 rejetée. Je déclare donc la motion n° 665 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 666.

• (2150)

(La motion n° 666, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 567)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélanger
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brisson
Brosseau	Byrne

CONTRE

Députés

Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt

Initiatives ministérielles

Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leef	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Menzies
Merrifield	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	Norlock
Nicholson	O'Connor
Obhrai	O'Neill Gordon
Oliver	Paradis
Opitz	Penashue
Payne	Preston
Poillievre	Rajotte
Raitt	Reid
Rathgeber	Richards
Rempel	Ritz
Rickford	Schellenberger
Saxton	Shea
Seeback	Shory
Shipley	Sopuck
Smith	Storseth
Sorenson	Sweet
Strahl	Toet
Tilson	Trost
Toews	Truppe
Trottier	Uppal
Tweed	Van Kesteren
Valcourt	Wallace
Vellacott	Warkentin
Warawa	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Watson	
Sky Country)	Wilks
Weston (Saint John)	Wong
Williamson	Yelich
Woodworth	Young (Vancouver South)
Young (Oakville)	
Zimmer — 153	

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion n° 666 rejetée.

[Traduction]

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (2200)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 568)

POUR

	Députés
Adams	Adler
Aglukkaq	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Tobique—Mactaquac)	Allison
Ambler	Ambrose
Anders	Anderson
Armstrong	Aspin
Baird	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clarke
Clement	Daniel
Davidson	Del Mastro
Devolin	Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)	Dykstra
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goodyear	Gosal
Gourde	Grewal
Harper	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hayes
Hiebert	Hillyer
Holder	James
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Kenney (Calgary Southeast)
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leef	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Mayes	McColeman
McLeod	Menegakis
Menzies	Merrifield
Miller	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
Norlock	Obhrai
O'Connor	Oliver
O'Neill Gordon	Opitz
Paradis	Payne
Penashue	Poillievre
Preston	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford

Motion d'ajournement

Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shiple
Shory	Smith
Sopuck	Sorenson
Storseth	Strahl
Sweet	Tilson
Toet	Toews
Trost	Trottier
Truppe	Twweed
Uppal	Valcourt
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Wallace
Warawa	Warkentin
Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)	Wilks
Williamson	Wong
Woodworth	Yelich
Young (Oakville)	Young (Vancouver South)
Zimmer— 155	

CONTRE

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bélangier
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Boivin	Borg
Boulerice	Boutin-Sweet
Brahmi	Brison
Brosseau	Byrne
Casey	Cash
Charlton	Chicoine
Chisholm	Choquette
Chow	Christopherson
Cleary	Coderre
Côté	Cotler
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dion
Dionne Labelle	Donnelly
Doré Lefebvre	Dubé
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeman
Fry	Garneau
Garrison	Genest
Genest-Jourdain	Giguère
Godin	Goodale
Gravelle	Groguhé
Harris (Scarborough Southwest)	Harris (St. John's East)
Hassainia	Hsu
Hughes	Hyer
Jacob	Julian
Karygiannis	Kellway
Lamoureux	Lapointe
Larose	Latendresse
Laverdière	LeBlanc (Beauséjour)
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leslie
Liu	MacAulay
Mai	Marston
Martin	Mathyssen
May	McCallum
McGuinty	McKay (Scarborough—Guildwood)
Michaud	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mulcair
Murray	Nantel
Nash	Nicholls
Nunez-Melo	Pacetti
Papillon	Patry
Péclet	Perreault
Pilon	Plamondon
Quach	Rae
Rafferty	Ravignat
Raynault	Rousseau
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah
Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind- sor)
Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan

St-Denis	Stewart
Stoffer	Sullivan
Thibeault	Toone
Tremblay	Turnel
Valeriot— 133	

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

Le vice-président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-10, Loi de mise en oeuvre de la Convention sur les armes à sous-munitions, qu'il la prie d'approuver.

Je tiens à informer la Chambre que, en raison du retard, il n'y aura pas de période réservée aux initiatives parlementaires aujourd'hui. Par conséquent, l'article est reporté à une séance ultérieure.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je demanderais à tous les députés qui souhaitent continuer leurs conversations de quitter la Chambre, s'il vous plaît.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): Monsieur le Président, lorsque nous sommes revenus de la pause estivale en septembre, les Canadiens commençaient à peine à découvrir toute l'ampleur de la mise en application du fameux budget mammoth des conservateurs.

En matière d'assurance-emploi, la contre-réforme imposée par le gouvernement allait avoir toute une série de conséquences néfastes sur notre économie, mais aussi sur la vie de nos travailleurs et de nos chômeurs.

En mai dernier, à la suite de pressions de la part de l'opposition, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences s'est vue obligée de donner des éclaircissements à la population en ce qui a trait aux notions d'emploi convenable et de recherche d'emploi raisonnable. Nous apprenions alors ce qu'était la notion d'emploi convenable aux yeux des conservateurs.

Dans son projet de loi C-38, le gouvernement a abrogé la notion d'emploi convenable, sauf pour ce qui est de l'emploi inoccupé en raison d'un arrêt de travail.

La ministre a également expliqué que la Commission de l'assurance-emploi du Canada déterminait désormais quel emploi est bon pour les travailleurs, selon la situation personnelle, les conditions de travail, les heures de travail, le temps de déplacement, le type de travail et le salaire.

Motion d'ajournement

Le gouvernement a aussi annoncé la création de trois nouvelles catégories de prestataires: les travailleurs de longue date, les prestataires fréquents et les prestataires occasionnels. Toutes les catégories de prestataires auront une pression supplémentaire pour se trouver un emploi et devront, en quelques semaines, accepter n'importe quel emploi pour une rémunération allant jusqu'à 70 % du salaire précédent.

Pour ce qui est de la notion de recherche d'emploi raisonnable, nous savons que le prestataire devra prouver qu'il fait des démarches de recherche d'emploi chaque jour. Nous avons même appris que les chercheurs d'emploi auraient à prouver qu'ils remplissent cinq demandes d'emploi par semaine en milieu urbain et trois demandes par semaine en milieu rural.

Le prestataire devra conserver un cahier dans lequel il note toutes les démarches de recherche d'emploi et soumettre cette preuve sur demande. Il y aura également un nouveau système informatique d'alerte-emploi que les prestataires devront consulter même si ces derniers n'ont pas tous facilement accès à un ordinateur ou encore moins à Internet.

Enfin, les chercheurs d'emploi devront chercher du travail dans un rayon de 100 km de leur domicile ou ce qui équivaut à une heure de transport.

À cet égard, je dois dire que lorsque je suis allée dernièrement à Montréal, ça m'a pris 20 minutes pour traverser trois lumières dans le coin du Palais des congrès. Alors, de respecter le rayon de 100 km n'est pas toujours évident.

Il y a quelques mois, un homme de Carleton s'est vu offrir un emploi à Gaspé alors qu'il y a trois heures et demie de route à faire entre les deux villes. Un autre homme des Îles-de-la-Madeleine, cette fois, s'est vu offrir un emploi à Bonaventure en Gaspésie. Il s'agit de 12 heures de route, sans compter un traversier à prendre qui coûte 50 \$.

Comment la ministre peut-elle qualifier ces offres d'emploi de « convenables », alors que l'acceptation d'une telle offre par un chômeur impliquerait forcément pour ce dernier un déménagement coûteux, un déracinement de la communauté, ou encore une perte de revenu plus importante que les gains offerts à cause des coûts de transport?

• (2205)

[Traduction]

Mme Kellie Leitch (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre aux remarques de la députée.

[Français]

Les priorités de notre gouvernement sont la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme pour les Canadiens.

[Traduction]

Pour bâtir une main-d'oeuvre forte et concurrentielle, nous voulons aider les gens qui ont perdu leur emploi à en trouver un autre dès que possible. Quand nous encourageons les chômeurs à accepter un travail à temps partiel tout en touchant des prestations d'assurance-emploi, nous savons qu'il est fort probable que cela conduise à un emploi permanent et que leurs chances sont beaucoup plus grandes s'ils acceptent un travail à temps partiel.

Le 5 août, nous avons lancé le projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi annoncé dans le budget

de 2012. Nous savons que ce nouveau programme suscitait des inquiétudes et nous avons écouté. Le 5 octobre, le gouvernement a annoncé son intention de modifier le programme. Le changement apporté permettra aux personnes qui ont travaillé tout en touchant des prestations entre le 7 août 2011 et le 4 août 2012 d'être assujetties aux règles du projet pilote précédent au cours des trois prochaines années. Cette mesure a pour but de laisser du temps aux prestataires pour passer au nouveau projet pilote.

Le nouveau projet pilote continuera de faire en sorte qu'il sera toujours plus avantageux pour les Canadiens de travailler que d'être en chômage.

[Français]

Ce n'est pas tout. Nous présentons aussi des mesures pour aider les Canadiens à trouver un emploi dans leur localité.

[Traduction]

Parfois, les gens n'ont pas les ressources qu'il leur faudrait pour mener une recherche d'emploi efficace. Nous utiliserons donc des outils tels que le Guichet emplois pour envoyer aux Canadiens de l'information sur le marché du travail et des alertes-emplois plus fréquentes et plus pertinentes.

[Français]

Nous apportons un soutien aux chômeurs.

[Traduction]

Nous sommes aussi conscients que certains Canadiens ont du mal à trouver du travail, particulièrement si c'est la saison morte et qu'ils se trouvent dans une région dont l'économie est saisonnière. Ceux qui ne peuvent pas trouver d'emploi pourront continuer de compter sur l'assurance-emploi, comme ils l'ont toujours fait.

• (2210)

[Français]

Mme Anne-Marie Day: Monsieur le Président, les faits sont simples. Les conservateurs ont fait preuve d'une incompétence incroyable en mettant sur pied cette contre-réforme qui ne fonctionne pas, qui nuit à notre économie et qui attaque nos chercheurs d'emplois.

Nous l'avons constaté il y a plusieurs mois lorsqu'il y a eu des changements aux notions d'emploi convenable et de recherche d'emploi raisonnable. Nous l'avons encore constaté quelques semaines plus tard lorsqu'il y a eu les ratés du projet pilote de travail pendant une période de prestations. Il est maintenant évident que les changements aux mécanismes d'appel rendront ces derniers beaucoup plus rigides pour décourager les chômeurs de faire valoir leurs droits. Ce sera un véritable fiasco.

Quand les conservateurs vont-ils réaliser que la seule issue possible est de faire complètement marche arrière sur cette contre-réforme et de retourner consulter les travailleurs avant de revenir avec des solutions qui ne pénalisent ni ne stigmatisent personne, mais qui sont plutôt concrètes, positives et novatrices?

[Traduction]

Mme Kellie Leitch: Monsieur le Président, notre gouvernement améliore l'assurance-emploi afin d'aider les Canadiens à trouver les emplois disponibles dans leur région.

Le projet-pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi, un projet d'envergure nationale d'une durée de trois ans, a commencé le 5 août. Il vise à aider les prestataires de l'assurance-emploi à conserver un lien avec le marché du travail.

Motion d'ajournement

[Français]

Nous estimons que les prestataires sont avantagés s'ils acceptent du travail pendant une période de prestations, même s'il s'agit d'un emploi à temps partiel ou temporaire.

[Traduction]

Le nouveau projet-pilote permet aux prestataires d'assurance-emploi qui travaillent de conserver 50 cents de prestations pour chaque dollar qu'ils gagnent. Auparavant, 100 % des sommes gagnées au-delà de la limite hebdomadaire étaient déduites des prestations.

Nous savons que le projet-pilote suscite des inquiétudes. Nous en avons tenu compte. C'est pourquoi les prestataires peuvent maintenant avoir plus de temps pour faire la transition vers le nouveau projet-pilote.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, le lundi 10 décembre, le gouvernement fédéral devrait nous faire part de sa décision sur l'achat de Nexen. Les Canadiens ne savent toujours rien des détails, du cadre décisionnel, des répercussions et de la part totale de nos ressources naturelles pouvant être vendues à des entreprises, notamment à des sociétés nationales. Ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Une autre controverse est liée à cette affaire. Il s'agit de la ratification imminente de l'accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, l'APIE, qui lie le Canada et la Chine dans le cadre d'un accord sur le commerce et l'investissement d'une durée de 31 ans. Comme de nombreux Canadiens, l'APIE avec la Chine m'inquiète beaucoup.

Tous les députés savent que le commerce est crucial pour l'économie canadienne. Par le passé, le Canada a signé des accords de protection des investissements étrangers avec des pays du monde entier. Toutefois, il est clair que cet accord diffère de tous les autres APIE que le gouvernement conservateur a signés.

Il a par exemple été conclu avec un pays dont le système politique ne repose pas sur la démocratie.

Sur la quarantaine d'accords sur la protection des investissements étrangers que le Canada a signés depuis 2004, c'est le seul qui permet au gouvernement canadien de ne pas divulguer certains documents au public et qui autorise la tenue d'audiences d'arbitrage à huis clos. Je tiens à dire que je suis favorable à ce que nous commercions avec la Chine. Je crois que nous devrions entretenir de bonnes relations avec ce pays. J'en ai cependant contre les accords signés à l'aveuglette.

Cet accord ne garantira pas aux entreprises canadiennes qu'elles auront accès au marché chinois, ni à celles qui font des affaires là-bas que leurs investissements seront réellement protégés, ce qui revient à dire que les avantages pour les exportateurs canadiens seront minimes et que les risques financiers, eux, seront considérables.

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada s'emploie à éliminer au plus vite les mécanismes d'évaluation environnementale et de protection des écosystèmes qui se trouvent dans les eaux navigables. Si dans l'avenir, un gouvernement provincial ou fédéral voulait rétablir ces filets de sécurité environnementaux, l'accord conclu avec la Chine permettrait aux investisseurs chinois de contester tous les changements susceptibles de nuire à leur rentabilité, ce qui donnerait alors lieu à des poursuites coûteuses pour les contribuables canadiens et soulèverait de très sérieuses

questions quant à la souveraineté que nous exerçons sur notre territoire, nos ressources et notre environnement.

Pour terminer, je rappellerai que le gouvernement fédéral a refusé d'organiser des consultations publiques au sujet de cet accord, malgré les appels répétés du Parti libéral, des spécialistes du commerce et des milliers de Canadiens qui s'inquiètent des répercussions qu'il pourrait avoir à long terme. Les libéraux croient que, pour être ratifiés, les traités internationaux — comme l'accord sur les investissements entre le Canada et la Chine — doivent être transparents, avoir fait l'objet de consultations en bonne et due forme et être soumis à un examen indépendant permettant d'évaluer si les intérêts des Canadiens sont bien servis.

Voilà pourquoi j'ai présenté une motion demandant au gouvernement de renvoyer tous ces traités à un comité parlementaire — après leur dépôt à la Chambre des communes et avant leur entrée en vigueur —, pour qu'ils fassent l'objet d'audiences publiques et d'une étude en bonne et due forme. Si le gouvernement voulait vraiment être juste, inclusif et ouvert à l'égard de la population canadienne, il appuierait ma motion.

● (2215)

[Français]

Il est inacceptable de conclure de tels accords non transparents et fermés au public. La responsabilité du gouvernement n'existe pas à cet égard. C'est pourquoi nous exigeons de la transparence et un examen minutieux par un comité du Parlement.

[Traduction]

M. Gerald Keddy (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et pour la porte d'entrée de l'Atlantique, PCC): Monsieur le Président, la députée a abordé plusieurs sujets, alors il est un peu difficile de savoir par où commencer. Le débat d'ajournement devait porter ce soir sur l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et la Chine, et j'essaierai de donner une réponse à ce sujet.

D'abord, j'aimerais indiquer brièvement que la députée a dit que l'accord entre le Canada et la Chine aura une durée ferme de 31 ans. C'est complètement faux. Si elle s'était le moins préparée, la députée saurait que ce n'est pas vrai. L'accord est renouvelable et pourrait durer 31 ans, mais cette durée n'est pas fermement établie depuis le début.

Il faut également ajouter qu'avant 2006, lorsque le parti de la députée était au pouvoir, les traités n'étaient jamais soumis à la Chambre pendant une période de 21 jours de séance. Ils avaient tout simplement force de loi. Nous avons l'occasion de nous pencher sur cette mesure dans le cadre des journées de l'opposition, et d'en débattre à la Chambre des communes. Pourtant, ni les libéraux, ni les néo-démocrates n'ont profité de cette occasion. Ils ont eu de nombreuses occasions de débattre de cette mesure en long et en large.

Le gouvernement est résolu à créer les conditions propices pour que les entreprises canadiennes puissent soutenir la concurrence sur la scène internationale. L'accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers signé par le Canada avec la Chine, la deuxième économie du monde, protégera mieux les Canadiens qui investissent en Chine et favorisera la création d'emplois et la croissance chez nous. Il établit des règles claires pour la réalisation d'investissements et le règlement de différends. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Les entreprises canadiennes qui veulent s'installer en Chine ne pourront pas être traitées moins favorablement que les autres entreprises étrangères cherchant à faire la même chose et, une fois qu'un investissement sera effectué, une entreprise canadienne ne pourra pas être traitée moins favorablement qu'une autre, y compris une entreprise chinoise.

L'APIE permet également de s'assurer que tous les différends relatifs aux investissements sont réglés par arbitrage international, ce qui permettra de garantir que les décisions sont indépendantes et justes. Les investisseurs canadiens en Chine n'auront plus à dépendre du système judiciaire chinois pour le règlement de leurs différends.

Finalement, notre accord avec la Chine est le premier accord bilatéral sur les investissements signé par la Chine qui aborde expressément la question de la transparence dans le règlement des différends. Je tiens à être clair. Le Canada a depuis longtemps comme politique de rendre les règlements de différends et les arguments des parties accessibles au public. Aux termes de l'accord, toutes les décisions découlant du règlement des différends serait rendues publiques.

En dépit des propos alarmistes de ceux qui s'opposent au commerce, cet accord ne réduit pas la capacité du Canada de réglementer et de légiférer dans des domaines comme l'environnement, la culture, la sécurité, la santé et la conservation. En outre, certaines limitations prévues dans l'accord préserveront la capacité actuelle du Canada d'évaluer les investissements étrangers en vertu de la Loi sur Investissement Canada pour s'assurer qu'ils apportent un avantage net aux Canadiens et qu'ils ne compromettent pas la sécurité nationale.

En bref, l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers conclu entre le Canada et la Chine ressemble aux 24 autres traités d'investissement que le Canada a signés avec d'importants partenaires commerciaux et investisseurs. Nous emboîtons le pas à des pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et le Japon, qui ont signé des traités d'investissement avec la Chine selon des modalités aussi favorables ou, dans la plupart des cas, moins favorables que celles que nous avons négociées avec la Chine.

La députée affirme être en faveur du commerce. Elle a une excellente occasion de ne pas se lancer dans une campagne de peur, mais de dire la vérité au sujet de ce traité, que d'autres pays nous envient énormément. Nous pouvons maintenant faire des investissements en territoire chinois, qui seront encadrés par des règles conclues avec la Chine, et les Chinois seront assujettis aux mêmes règles au Canada. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

● (2220)

Mme Joyce Murray: Monsieur le Président, le député d'en face appuie en fait ma position lorsqu'il mentionne que la Chine représente la deuxième puissance économique du monde. Ainsi, cet Accord sur la promotion et la protection des investissements

Motion d'ajournement

étrangers diffère substantiellement des précédents. Qui plus est, nous n'avons pas eu l'occasion de l'examiner en comité, avec l'aide de témoins experts qui auraient pu aider les députés à mieux comprendre ses répercussions.

Nous sommes en présence d'un gouvernement qui a miné la confiance des Canadiens, qui s'est montré avare de renseignements et qui ne permet pas aux scientifiques de parler publiquement des résultats de leurs recherches. C'est ce même gouvernement qui force le directeur parlementaire du budget à menacer de recourir aux tribunaux, afin que le gouvernement rende des comptes et produise les renseignements budgétaires qui doivent être fournis aux députés appelés à voter sur les budgets.

Ce gouvernement qui a perdu la confiance des Canadiens et du Parlement conclut maintenant des accords importants en secret, sans que les comités aient l'occasion d'effectuer l'examen attentif qu'ils sont en mesure de fournir. Voilà ce que nous demandons, non seulement pour cet accord, mais pour tous les traités et tous les accords.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je sais qu'il me reste peu de temps pour conclure, mais les faits avancés par la députée sont tout simplement inexacts. Si son parti ou elle-même, à titre individuel, souhaite débattre de ce traité à la Chambre des communes, les occasions ne manquent pas pour le faire. Je pense que la députée siégeait déjà à l'époque, mais avant 2008, les traités n'étaient pas présentés à la Chambre pour une période de 21 jours de séance; par conséquent, ils ne pouvaient être débattus. Nous avons rectifié la situation quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2006.

La députée se souviendra peut-être que le Parti libéral, auquel elle appartient, formait le précédent gouvernement. Ce gouvernement n'avait aucune envie de débattre de ces traités à la Chambre et ne lui donnait aucune occasion de le faire. Nous avons simplement rendu le processus plus clair et plus ouvert afin d'inviter les gens à débattre de ces questions importantes pour tous les Canadiens.

Le fait est que nous avons conclu 24 APIE avec divers pays du monde. Il n'y a pas grande différence entre ces accords-là et celui-ci. La députée devrait y réfléchir. Elle a dit elle-même que l'économie chinoise est la deuxième économie au monde et en sera la première d'ici 2030. On suppose, mais on n'en est pas certain, que la Chine détient une des plus importantes réserves de devises étrangères au monde. Quoi qu'il en soit, la députée affirme qu'on ne devrait pas faire affaires avec la Chine. C'est insensé.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 22 h 23.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 4 décembre 2012

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Lukiwski	12797
Motion	12797
Adoption de la motion	12798

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance

Projet de loi C-45. Étape du rapport	12798
M. Leung	12798
Mme Quach	12800
M. Lamoureux	12800
Mme May	12801
Mme Foote	12801
Mme Groguhé	12802
M. Andrews	12802
M. Shory	12803
M. Caron	12804
M. Lamoureux	12804
Mme Doré Lefebvre	12805
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	12806
M. Rousseau	12806
M. Sopuck	12807
M. Choquette	12809
M. Lamoureux	12809
M. Albas	12809
Mme Sims	12810
Report du vote sur la motion n° 1	12811
Report du vote sur la motion n° 7	12811
Mme Nash	12812
Motions n ^{os} 163 à 237, 240 et 242	12812
Mme May	12813
Motion n° 243	12813
Mme Nash	12813
Motions n ^{os} 245, 246, 248 et 249	12813
Mme May	12813
Motions n ^{os} 253 et 254	12813
Mme Nash	12813
Motions n ^{os} 278 à 282, 286 à 289 et 292 à 296	12813
M. Bellavance	12813
Motion n° 297	12813
Mme Nash	12813
Motions n ^{os} 299, 300, 302 à 341 et 344	12814
Mme May	12814
Motions n ^{os} 345 et 346	12814
Mme Nash	12814
Motions n ^{os} 347 à 354	12814
Mme May	12815
Motion n° 355	12815
Mme Nash	12815
Motions n ^{os} 356, 357 et 361 à 363	12815
Mme May	12815
Motion n° 364	12815
Mme Nash	12815
Motions n ^{os} 365, 366 et 368 à 384	12815

Mme May	12815
Motion n° 385	12815
M. Fortin	12815
Motion n° 386	12815
Mme Nash	12815
Motion n° 389	12815
Mme May	12815
Motions n ^{os} 390 et 392 à 394	12815
Mme Nash	12816
Motion n° 395	12816
Mme May	12816
Motions n ^{os} 396 et 397	12816
Mme Nash	12816
Motions n ^{os} 398 et 399	12816
Mme May	12816
Motions n ^{os} 400 et 401	12816
Mme Nash	12816
Motions n ^{os} 402 et 404	12816
Mme May	12816
Motion n° 405	12816
Mme Nash	12816
Motions n ^{os} 407, 409 à 411	12816
Mme May	12816
Motion n° 415	12816
Mme Nash	12816
Motion n° 419	12816
Mme May	12816
Motions n ^{os} 422,423,426 et 428	12816
Mme Nash	12817
Motion n ^{os} 438, 440 et 442	12817
Mme May	12817
Motions n ^{os} 443, 445 et 446, 448, 449 et 454	12817
Mme Nash	12817
Motions n ^{os} 455, 456, 457, 458, 459, 460 et 461	12817
Mme May	12817
Motion n° 463	12817
Mme Nash	12817
Motions n ^{os} 464 à 467 et 469 à 494	12817
Mme May	12818
Motions n ^{os} 495 et 497	12818
Mme Nash	12818
Motion n° 498	12818
Mme May	12818
Motions n ^{os} 499, 500 et 501	12818
Mme Nash	12818
Motions n ^{os} 502, 503 et 504	12818
Mme May	12818
Motion n° 505	12818
Mme Nash	12818
Motion n° 506	12818
Mme May	12818
Motions n ^{os} 507 et 508	12818
Mme Nash	12818
Motion n° 509	12818
Mme May	12818
Motions n ^{os} 510 et 511	12818

Mme Nash	12818
Motions n ^{os} 512 à 516	12818
Mme May	12819
Motions n ^{os} 517 à 523	12819
Mme Nash	12819
Motions n ^{os} 524 à 581	12819
M. Fortin	12820
Motion n ^o 582	12820
Mme Nash	12820
Motions n ^{os} 583, 586 à 592, 594 à 608, 610 à 666	12820
Report du vote sur la motion n ^o 163	12822
Report du vote sur la motion n ^o 220	12822
Report du vote sur la motion n ^o 230	12822
Report du vote sur la motion n ^o 237	12822
Report du vote sur la motion n ^o 249	12822
Report du vote sur la motion n ^o 286	12822
Report du vote sur la motion n ^o 292	12823
Report du vote sur la motion n ^o 309	12823
Report du vote sur la motion n ^o 340	12823
Report du vote sur la motion n ^o 349	12823
Report du vote sur la motion n ^o 385	12823
Report du vote sur la motion n ^o 386	12824
Report du vote sur la motion n ^o 389	12824
Report du vote sur la motion n ^o 409	12824
Report du vote sur la motion n ^o 410	12824
Report du vote sur la motion n ^o 487	12824

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le bénévolat

M. Schellenberger	12824
-------------------------	-------

Le Parti conservateur du Canada

M. Harris (St. John's-Est)	12825
----------------------------------	-------

Concours de robotique

M. Breitzkreuz	12825
----------------------	-------

Coureuse junior

Mme Foote	12825
-----------------	-------

Les affaires étrangères

M. Lunney	12825
-----------------	-------

L'industrie aérospatiale

Mme LeBlanc (LaSalle—Énard)	12825
-----------------------------------	-------

Le NCSM *Ojibwa*

M. Preston	12826
------------------	-------

L'économie

M. Moore (Fundy Royal)	12826
------------------------------	-------

Le marché de Noël de Saint-Vincent-de-Paul

Mme Doré Lefebvre	12826
-------------------------	-------

L'économie

M. Del Mastro	12826
---------------------	-------

Les pompiers

M. Thibeault	12827
--------------------	-------

Le Régime de pension agréé collectif

M. Gourde	12827
-----------------	-------

Le bénévolat

Mme Murray	12827
------------------	-------

Les pensions

Mme Glover	12827
------------------	-------

Le Parti conservateur du Canada

Mme Latendresse	12827
-----------------------	-------

Les syndicats

M. Adler	12828
----------------	-------

QUESTIONS ORALES

L'économie

M. Mulcair	12828
M. Baird	12828
M. Mulcair	12828
M. Baird	12828

Les affaires autochtones

M. Mulcair	12828
M. Baird	12829
Mme Crowder	12829
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord)	12829
Mme Crowder	12829
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord)	12829

La fiscalité

M. Rae	12829
M. Baird	12829
M. Rae	12829
M. Baird	12829

La santé

M. Rae	12830
Mme Aglukkaq	12830

La défense nationale

M. Ravnat	12830
Mme Ambrose	12830
M. Kellway	12830
Mme Ambrose	12830

Les travaux publics et les services gouvernementaux

M. Blanchette	12830
Mme Ambrose	12830
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	12831
Mme Ambrose	12831

La recherche et le sauvetage

M. Harris (St. John's-Est)	12831
Mme Shea	12831
M. Harris (St. John's-Est)	12831
Mme Shea	12831
M. Toone	12831
Mme Shea	12831

La santé

Mme Davies (Vancouver-Est)	12831
Mme Aglukkaq	12832
Mme Sellah	12832
Mme Aglukkaq	12832

Les services gouvernementaux

M. Goodale	12832
M. Clement	12832
M. Goodale	12832
M. Clement	12832
Mme Sgro	12832
M. Flaherty	12833

L'assurance-emploi		Report du vote sur la motion n° 568	12838
Mme Day	12833	Report du vote sur la motion n° 577	12838
Mme Finley	12833	Report du vote sur la motion n° 613	12838
Mme Day	12833	Report du vote sur la motion n° 664	12838
Mme Finley	12833	Report du vote sur la motion n° 666	12838
Mme Charlton	12833	Rejet de la motion n° 1	12839
Mme Finley	12833	Rejet de la motion n° 29	12841
Mme Charlton	12833	Motion n° 30	12842
Mme Finley	12833	Rejet des motions n°s 151 et 153	12843
L'infrastructure		Rejet des motions n°s 7, 9, 11, 18, 32, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 74, 97, 111 à 113, 116, 131, 136, 138 et 140	12844
M. Watson	12833	Rejet de la motion n° 78	12845
M. Lebel	12834	Rejet de la motion n° 83	12846
L'environnement		Rejet de la motion n° 84	12847
Mme Leslie	12834	Rejet des motions n°s 163 à 219	12849
M. Lebel	12834	Rejet des motions n°s 220 à 229	12850
Mme Quach	12834	Rejet des motions n°s 230 à 236	12851
M. Lebel	12834	Rejet des motions 237, 240, 242, 245, 246 et 248	12852
M. Choquette	12834	Rejet de la motion n° 243	12853
M. Lebel	12834	Motions n°s 249 et 278 à 282	12854
M. Rafferty	12834	Rejet de la motion n° 253	12855
M. Lebel	12835	Rejet de la motion n° 254	12856
La recherche et le sauvetage		Rejet des motions n°s 286 à 289	12857
Mme Foote	12835	Rejet des motions 292 à 296, 299, 300 et 302 à 308	12858
Mme Shea	12835	Rejet de la motion n° 297	12859
La défense nationale		Rejet des motions n°s 309 à 339	12860
M. Garneau	12835	Rejet des motions n°s 340, 341, 344, 347 et 348	12861
Mme Ambrose	12835	Rejet de la motion n° 345	12862
L'environnement		Rejet de la motion n° 346	12863
M. Jacob	12835	Rejet de la motion n° 355	12866
M. Lebel	12835	Rejet de la motion n° 364	12867
M. Gravelle	12835	Rejet de la motion n° 385	12868
M. Lebel	12835	Rejet de la motion n° 386	12869
La santé		Rejet des motions n°s 390, 392 à 394, 396, 397, 400 et 401	12871
M. Armstrong	12836	Rejet de la motion n° 405	12872
Mme Aglukkaq	12836	Rejet de la motion n° 409	12873
Mme Fry	12836	Rejet des motions n°s 410, 411, 419, 438, 440, 442, 455 à 461, 464 à 467 et 469 à 486	12874
Mme Aglukkaq	12836	Rejet des motions n°s 415, 422, 423, 426, 428, 443, 445, 446, 448, 449, 454 et 463	12875
Le transport ferroviaire		Rejet des motions n°s 487 à 494, 498, 502 à 504, 506, 509, 512 à 516 et 524 à 564	12876
M. Dionne Labelle	12836	Rejets des motions 495, 497 et 499 à 501	12877
M. Lebel	12836	Rejet des motions n°s 505, 507, 508, 510 et 511	12879
Les syndicats		Rejet des motions n°s 517 à 523	12880
M. Carmichael	12836	Rejet des motions n°s 565, 566 et 567	12881
M. Fletcher	12836	Rejet des motions n°s 568 à 575	12882
La sécurité publique		Rejet des motions n°s 577 à 581, 583, 586 à 592, 594 à 608 et 610 à 612	12883
M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	12837	Rejet de la motion n° 582	12884
Mme Bergen	12837	Rejet des motions n°s 613 à 663	12885
Les ressources naturelles		Rejet des motions n°s 664 et 665	12886
M. Bellavance	12837	Rejet de la motion n° 666	12887
M. Oliver	12837	M. Flaherty	12887
Présence à la tribune		Motion d'adoption	12887
Le Président	12837	Adoption de la motion	12888
INITIATIVES MINISTÉRIELLES			
Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance		Message du Sénat	
Projet de loi C-45. Étape du rapport	12837	Le vice-président	12888
Report du vote sur la motion n° 565	12837		

MOTION D'AJOURNEMENT

L'assurance-emploi

Mme Day.....	12888
Mme Leitch	12889

Les investissements étrangers

Mme Murray	12890
M. Keddy.....	12890

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>